SYSTÈME POSE SOLS ET REVÊTEMENTS

Un geste gagnant

FASSA BORTOLO

QUALITÉ POUR LE BÂTIMENT

2 Index général
3 Index alphabétique des produits
4 Introduction
6 Qualité certifiée
8 Notre histoire
10 Exigences performancielles des sols
12 Cycles d'application

Index des produits

42 TRAITEMENT DES SUPPORTS
46 ST 444
47 CALCESTRUZZO CELLULARE (RAVOIRAGE ALLÉGÉ)
54 SILENS STA 10
57 SILENS SLE 23
65 E 439
66 SA 500
71 SV 472 - SV 472 P
72 SC 420 - SC 420 P
73 SR 450
74 LEGEO MIX
76 FASSACEM
79 SM 485
80 SL 416
81 LEVEL 30
82 GAPER 3.30
84 PRIMER DG 74
85 PRIMERTEK 101
86 PRO-MST
87 REPAR MST SE 477
88 FASSA-REMOVE
89 FIBER MST 20
90 FASSANET FLOOR
91 CR 90

92 SYSTÈMES D'IMPERMÉABILISATION
98 AQUAZIP® GE 97
100 AQUAZIP® ONE
102 AQUAZIP® HIBRIDO
103 AQUAZIP® RDY
104 KIT AQUAZIP® SEL
106 KIT AQUAZIP® SPEC
108 AQUAZIP® ADV
109 FASSABLOCK
110 MO 660
111 ACCESSOIRES

112 ADHÉSIFS ET MORTIERS-COLLES
120 AD 8
121 ADYS
122 AP 71 TECH
124 AZ 59 FLEX
126 AT 99 MAXYFLEX
128 AQ 60 STONE
130 FASSATECH 2
132 SPECIAL ONE
134 FASSAFIX
135 AX 91
136 ADYWOOD 2K
138 ADYWOOD MS
140 ADYTEX 2K
141 ADYTEX RS
142 LATEX DE 80
143 PRIMER ADW - DILUENTE ADW
144 ACCESSOIRES

146 ENDUITS DE JOINTOIEMENT
150 FC 830 GF 0-4
152 FC 869 GM 2-10
154 FC 854 GG 4-15
155 FC 872 GM 2-20
158 LATEX DR 843
159 FASSA-CLEAN PLUS
160 BLUCOLORS
162 BLUCOLORS ZERO
163 GLITTER LUXOR PER BLUCOLORS
166 FE 838
167 DETERPOXY
168 SYLAN 290
170 FASSASIL NTR
172 ACCESSOIRES

174 PRODUITS COMPLÉMENTAIRES
176 FASSA FIREWALL
178 CRISTAL-TECH
179 A 81

Index

Introduction	4
Notre historie	8
Exigences performancielles des sols	10

CYCLES D'APPLICATION	12
Locaux humides	14
Plancher chauffant	16
Pose en façade	18
Pose de dalles grand format à l'intérieur	20
Pose de revêtements dans des piscines	22
Remise en état des balcons	24
Terrasses neuves	26
Pose de revêtement en bois	28
Pose de marbres, granits et pierres naturelles	30
Pose de marbre reconstitués à l'intérieur	32
Pose sur enduit à base de plâtre	34
Espaces wellness	36
Pose de dalles grand format sur plaques de plâtre	38
Pose de carreaux petit format sur plaques de plâtre	40

TRAITEMENT DES SUPPORTS	42
Cadre réglementaire isolation thermique	44
Isolants thermiques	46
Cadre réglementaire isolation acoustique	48
Isolants acoustiques	54 et 57
Mise en œuvre isolants acoustiques	55 et 58
Cadre réglementaire chapes	61
Chapes autonivelantes	64
Mise en œuvre chapes autonivelantes	68
Chapes traditionnelles	70
Chapes allégées	74
Liant pour chapes	76
Mise en œuvre chapes traditionnelles	77
Ragréages	78
Mortier de réparation	82
Primaires	84
Produits de consolidation pour chapes	86
Colle pour chapes	87
Détergent	88
Fibres synthétiques	89
Treillis pour chapes	90
Liant ultrarapide	91

SYSTÈMES D'IMPERMÉABILISATION	92
Cadre réglementaire	94
Systèmes d'imperméabilisation	96
Étancheités mono- et bi-composants	98
Enduit d'imperméabilisation	103
Kit d'étancheité	104
Liant hydraulique	109
Mortier osmotique	110
Accessoires	111

ADHÉSIFS ET MORTIERS-COLLES	112
Cadre réglementaire	114
Mortiers-colles à base de ciment	120
Adhésifs en dispersion	134
Colles réactives	135
Colles pour sols en bois	136
Colles pour sols résilients	140
Produits complémentaires	142
Accessoires	144

ENDUITS DE JOINTOIEMENT	146
Cadre réglementaire	148
Enduits de jointoiement à base de ciment	150
Produits complémentaires	158
Enduits de jointoiement époxy	160
Produit nettoyant	167
Mastic colle et mastic silicone	168
Accessoires	172

PRODUITS COMPLÉMENTAIRES	174

Index alphabétique

A 81	179
ACCESSOIRES POUR ENDUITS DE JOINTOIEMENT	172
ACCESSOIRES POUR ADHÉSIFS ET MORTIERS-COLLES	144
ACCESSOIRES POUR SYSTÈMES D'IMPERMEABILISATION	111
AD 8	120
ADYS	121
ADYTEX 2K	140
ADYTEX RS	141
ADYWOOD 2K	136
ADYWOOD MS	138
AP 71 TECH	122
AQUAZIP ADV	108
AQUAZIP GE 97	98
AQUAZIP HIBRIDO	102
AQUAZIP ONE	100
AQUAZIP RDY	103
AQ 60 STONE	128
AT 99 MAXYFLEX	126
AX 91	135
AZ 59 FLEX	124
BLUCOLORS	160
BLUCOLORS ZERO	162
CALCESTRUZZO CELLULARE (RAVOIRAGE ALLÉGÉ)	47
CR 90	91
CRISTAL-TECH	178
DETERPOXY	167
DILUENTE ADW	143
E 439	65
FASSABLOCK	109
FASSACEM	76
FASSA-CLEAN PLUS	159
FASSA FIREWALL	176
FASSAFIX	134
FASSA-REMOVE	88
FASSASIL NTR	170
FASSATECH 2	130
FASSANET FLOOR	90
FC 830 GF 0-4	150
FC 854 GG 4-15	154
FC 869 GM 2-10	152
FC 872 GM 2-20	155
FE 838	166
FIBER MST 20	89
GAPER 3.30	82
GLITTER LUXOR PER BLUCOLORS	163
KIT AQUAZIP SEL	104
KIT AQUAZIP SPEC	106
LATEX DE 80	142
LATEX DR 843	158
LEGEO MIX	74
LEVEL 30	81
MO 660	110
PRIMER ADW	143
PRIMER DG 74	84
PRIMERTEK 101	85
PRO-MST	86
REPAR-MST SE 477	87
SA 500	66
SC 420	72
SC 420 P	72
SILENS SLE 23	57
SILENS STA 10	54
SL 416	80
SM 485	78
SPECIAL ONE	132
SR 450	73
ST 444	46
SV 472	71
SV 472 P	71
SYLAN 290	168

MORTIERS-COLLES

LES MORTIERS-COLLES, UN ÉLÉMENT FONDAMENTAL DE NOTRE SYSTÈME

Depuis toujours, Fassa Bortolo a une mission : créer de la qualité pour le bâtiment.

Nous le faisons en utilisant les meilleurs matériaux, en développant des solutions innovantes à travers la recherche, pour pouvoir déterminer les formulations qui garantissent la qualité de nos produits, en élargissant constamment notre gamme et toujours en prenant particulièrement soin de l'environnement, de l'homme et de l'éco-compatibilité. Des caractéristiques qui, depuis toujours, mettent en valeur la philosophie Fassa Bortolo. **L'entreprise est en effet associée à GBC Italia** (Green Building Council) et a developpé **un partenariat important avec CasaClima**.

Le **Système Pose Sols et Revêtements** répond naturellement à toutes ces caractéristiques, offrant aux professionnels du bâtiment une vaste gamme de solutions : traitement des supports, adhésifs et mortiers-colles, systèmes d'imperméabilisation, enduits de jointoiement, avec des produits d'excellente qualité sélectionnés et testés dans le Centre de Recherches Fassa Bortolo.

Pour garantir toujours un travail effectué dans les règles de l'art.

LA POSE DE SOLS ET REVÊTEMENTS

QUALITÉ CERTIFIÉE

Une gamme complète de solutions pour toutes les applications des revêtements de sols, avec des produits performants, sélectionnée et testés dans notre Centre de Recherches et auprès d'Instituts Agrées, pour répondre aux exigences d'un bâtiment de qualité et certifié.

Les produits de ce Système répondent aux critères rigoureux de certification pour l'écoconstruction **LEED®** (Leadership in Energy and Environmental Design), **qui certifie les bâtiments à développement durable** aussi bien d'un point de vue énergétique que de celui de l'utilisation des ressources environnementales faisant partie du processus de fabrication. Un standard qui a la particularité de toucher tous les domaines de la conception des bâtiments, depuis le choix du site de construction, jusqu'à la gestion du chantier, en passant par l'utilisation parcimonieuse de l'eau potable, l'efficacité du conditionnement et des installations, l'utilisation de sources d'énergies renouvelables, ou encore l'utilisation de matière premières recyclées et à la qualité et le confort des intérieurs.

AD 8, **A 81**, **ADYS**, **AZ 59 FLEX**, **AT 99 MAXYFLEX**, **AQ 60 STONE** et **SPECIAL ONE** ont obtenu la prestigieuse certification GEV EMICODE, une marque volontaire concernant les émissions de composant organiques volatiles et semi volatiles (VOC et SVOC) délivré par GEV (Gemeinschaft Emissionskontrollierte Verlegewerkstoffe, Klebstoffe und Bauprodukte) qui certifie un taux extrêmement bas des émissions des composants organiques volatiles dans nos produits.

AD 8, **AZ 59 FLEX** et **AP 71 TECH** dans leurs versions grises, et **AT 99 MAXYFLEX**, sont également les premiers mortiers-colles du Système Pose sols et Revêtements à avoir obtenu la prestigieuse certification « **CERTIFIÉ CSTB CERTIFIED** » et **QB**, délivrée par le **CSTB**. Cette certification, basée sur la **norme européenne NF EN 12004**, a pour objet d'attester la classification performancielle des mortiers-colles et des adhésifs et- la mise en place et le suivi d'un système de contrôle de production permettant d'assurer la qualité constante des produits.

Fassa Bortolo porte depuis toujours une attention particulière à l'avenir, en en mettant toujours au premier plan **le bien-être de l'homme** et **la qualité de vie**. En outre, l'entreprise se consacre pleinement à la création et au développement **de nouvelles solutions pour préserver et protéger l'environnement**. Dans ce but, l'entreprise a adhéré volontairement au « **Programme italien pour l'évaluation de l'empreinte environnementale** » développé par le **Ministère de l'Environnement et de la Protection du Territoire et de la Mer** pour déterminer **l'empreinte de carbone dans le cycle de vie des produits**.

NOTRE HISTOIRE

L'HISTOIRE PARLE POUR NOUS

La crédibilité d'une entreprise se construit dans le temps, à travers la qualité du travail qui produit et valorise la compétence et la passion des collaborateurs. Pour nous, c'est l'histoire qui parle : depuis plus de 300 ans, Fassa Bortolo est une réalité reconnue dans le domaine du bâtiment, avec un rôle de leader que nous avons conquis sur le marché des enduits pré-mélangés en Italie.

Avec une gamme complète de solutions pour le bâtiment, 12 usines de production en Italie et 1 au Portugal, 3 filiales commerciales en Italie, 3 en Suisse, 1 en France, 1 en Espagne et 1 au Royame-Uni.

Pour continuer à offrir au bâtiment la qualité supérieure que tout le monde nous reconnaît, en faisant évoluer produits et services.

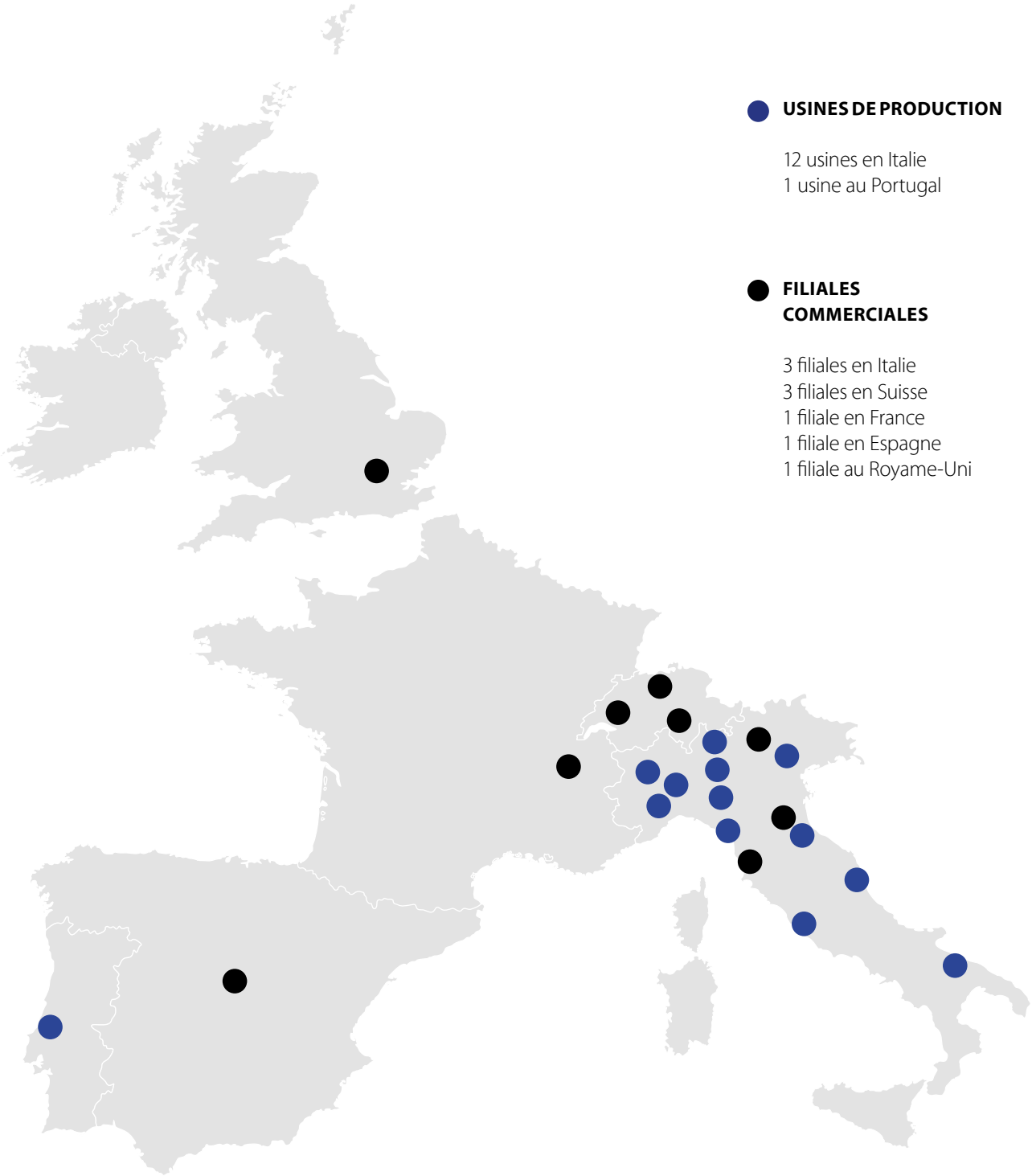

USINES DE PRODUCTION

12 usines en Italie
1 usine au Portugal

FILIALES COMMERCIALES

3 filiales en Italie
3 filiales en Suisse
1 filiale en France
1 filiale en Espagne
1 filiale au Royame-Uni

EXIGENCES PERFORMANCIELLES DES SOLS

EXIGENCES PERFORMANCIELLES DES SOLS

Dans le bâtiment moderne, le sol doit satisfaire à des exigences de plus en plus sévères. En effet, en application des dispositions réglementaires visant à améliorer la qualité des habitations et les économies d'énergie, les surfaces opaques horizontales du sol doivent remplir de nouvelles fonctions :

- **Réduire la propagation des bruits d'impact**
- **Améliorer l'isolation thermique avec les locaux sousjacents**
- **Améliorer la propagation et la diffusion de la chaleur (dans le cas du chauffage par le sol)**
- **Protéger contre les remontées d'humidité**

La réalisation d'une chape seule ne permet pas de satisfaire à toutes les exigences essentielles susmentionnées. Il devient par conséquent indispensable d'exécuter un ensemble intégré de couches contribuant à former le sol, constitué de plusieurs matériaux, chacun assumant une fonction spécifique. La composition et les caractéristiques des couches du support varient en fonction du type de revêtement, des performances du sol et de l'état du suppórt.

Les couches pouvant former le support sont :

RAVOIRAGE

- Nivelle le fond pour faciliter la pose des couches suivantes.
- Aplanit le support de manière à réaliser une chape ayant une épaisseur la plus uniforme possible ; cela présente également l'avantage de réduire le risque de fissurations occasionnées par des grandes variations d'épaisseur.
- Contribue à renforcer l'isolation thermique du sol.
- Peut enrober les réseaux éventuels.

Les matériaux appropriés à cette utilisation sont des ravoirages allégés, dans lesquels les agrégats traditionnels sont remplacés par d'autres matériaux de masse volumique inférieure (polystyrène, argile expansée, liège, etc.) ou bien sont complétés par des adjuvants entraîneurs d'air créant dans la masse de petites bulles d'air allégeant le ravoirage.

CHAPE

La chape constitue la partie superficielle du support sur laquelle on exécute la pose du revêtement. L'épaisseur varie généralement entre 3 et 7 cm et peut être réalisée au moyen de liants à base de ciment ou d'anhydrite.
Pour remplir correctement sa fonction, une chape doit :

- être compacte et présenter une surface cohésive
- être dimensionnellement stable
- être plane
- être sèche

SOUS-COUCHE D'ISOLATION THERMIQUE

La couche d'isolation thermique permet d'atteindre la résistance thermique recherchée pour le projet et protège la chape contre les remontées capillaires.

COUCHE DE PROTECTION CONTRE LES REMONTÉES

La couche de protection contre les remontées capillaires protège la chape des remontées d'humidité en provenance du sol.

PARE-VAPEUR

Le pare-vapeur empêche le passage de la vapeur d'eau contenue dans l'air ambiant et, par conséquent, sa condensation dans les couches froides.

SOUS-COUCHE ACOUSTIQUE

La sous-couche acoustique amortit les bruits d'impact.

Une sélection, parmi les nombreuses solutions possibles, qui vous garantira assurément les meilleures performances. Quatorze cycles intégrés, des locaux humides aux planchers chauffants et à la pose de carreaux de grand format, conçus pour assurer les meilleures performances, grâce à l'action ciblée et conjointe des produits Fassa Bortolo.

CYCLES D'APPLICATION

La meilleure solution à chaque problématique,
pour un résultat technique et esthétique parfait

LOCAUX HUMIDES

CYCLE POUR LA POSE DE REVÊTEMENTS DANS DES LOCAUX HUMIDES AVEC ISOLATION ACOUSTIQUE AU SOL

ÉTAPE 1 : Couler le ravoirage allégé **ST 444** pour recouvrir les réseaux.

ÉTAPE 2 : Application de l'isolant acoustique **SILENS STA 10** sur support bien nivelé et dépourvu d'aspérités, veiller à bien sceller toutes les jonctions avec la bande adhésive acoustique **SILENS NA 1** ; une fois que l'isolant a été appliqué sur toute la surface, commencer à poser **SILENS GP 1**, joint de disjonction périphérique en « L », en faisant attention à sa continuité afin de réaliser une désolidarisation complète de la chape du reste de la structure.

ÉTAPE 3 : Pose de la chape à base de ciment **SV 472 P** éventuellement armée de fibres de polypropylène **FIBER MST 20**.

ÉTAPE 4 : Vérifier que le support à traiter soit adapté à ceux mentionnés cidessus. Appliquer le primaire d'accrochage **PRIMER DG 74** tel quel uniformément à l'aide d'un rouleau ou d'un pinceau, sans laisser de stagnation superficielle. Les capacités liantes et couvrantes du produit déterminent un pouvoir consolidant au support sur lequel il est appliqué.

ÉTAPE 5 : Après séchage du primaire, appliquer la première couche d'**AQUAZIP RDY** à l'aide d'un pinceau, rouleau à poils courts ou d'une spatule en épaisseur maximale de 1 mm. Puis maroufler l'**ARMATURE POUR SYSTÈMES AQUAZIP** dans les angles et jonctions murs/sol.

ÉTAPE 6 : Appliquer la seconde couche d'**AQUAZIP RDY** après séchage de la première (généralement 1 à 2 heures environ après son application) en « couche croisée », en épaisseur maximale de 1 mm. Il faut obtenir un film continu et imperméable. Vérifier qu'il n'y ait pas de trous même microscopiques sur l'imperméabilisation avant la pose des revêtements ; s'il y en a, les boucher en appliquant une autre couche d'**AQUAZIP RDY**.

ÉTAPE 7 : Coller la céramique en utilisant **AZ 59 FLEX**.

ÉTAPE 8 : Jointoyer avec **BLUCOLORS**.

ÉTAPE 9 : Procéder au nettoyage final avec de l'eau mélangée avec du **DETERPOXY** à 10%.

ÉTAPE 10 : Traiter les joints techniques avec **FASSASIL NTR**.

TRAITEMENT DES SUPPORTS

ST 444
VOIR page 46

SV 472 P
VOIR page 71

FIBER MST 20
VOIR page 89

SILENS STA 10
VOIR page 54

SILENS NA 1
VOIR page 60

SILENS GP 1
VOIR page 60

PRIMER DG 74
VOIR page 84

IMPERMÉABILISANTS

AQUAZIP RDY
VOIR page 103

BANDE POUR SYSTEMES AQUAZIP®
VOIR page 111

MORTIERS-COLLES

AZ 59 FLEX
VOIR page 124

JOINTS

BLUCOLORS
VOIR page 160

DETERPOXY
VOIR page 167

FASSASIL NTR
VOIR page 170

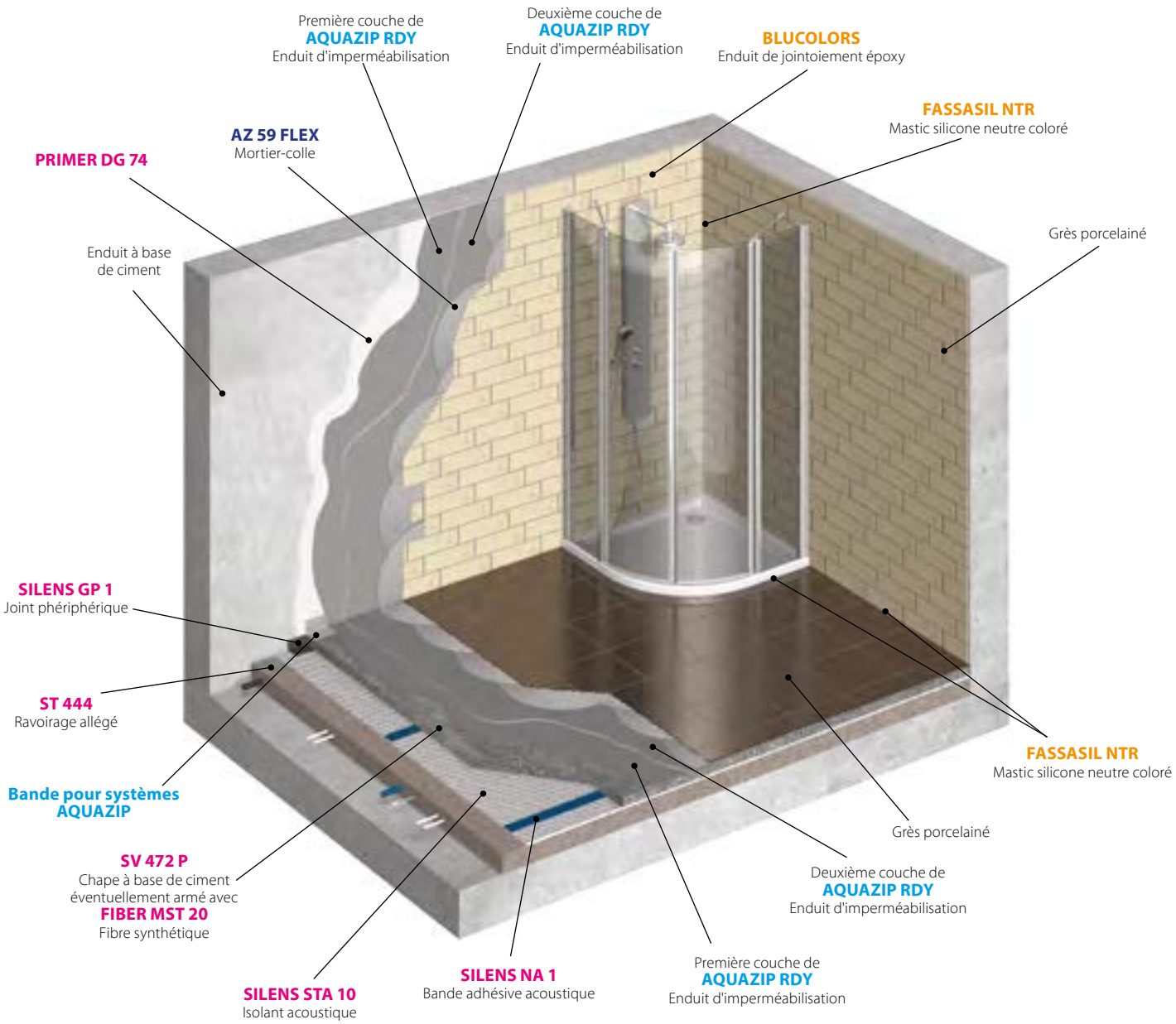

PLANCHER CHAUFFANT

CYCLE POUR LA POSE DE PLANCHERS CHAUFFANTS AVEC ISOLATION ACOUSTIQUE AU SOL

ÉTAPE 1 : Couler le ravoirage allégé **ST 444** pour recouvrir les réseaux.

ÉTAPE 2 : Application de l'isolant acoustique **SILENS STA 10** sur support bien nivelé et dépourvu d'aspérités, veiller à bien sceller toutes les jonctions avec la bande adhésive acoustique **SILENS NA 1** ; une fois que l'isolant a été appliqué sur toute la surface, commencer à poser **SILENS GP 1**, joint de disjonction périphérique en « L », en faisant attention à sa continuité afin de réaliser une désolidarisation complète de la chape du reste de la structure.

ÉTAPE 3 : Application des éléments de plancher chauffant.

ÉTAPE 4 : Pose de la chape à base de ciment **SV 472 P**.

ÉTAPE 5 : S'assurer que le support soit mécaniquement résistant, compact, sans fissurations, propre et sec ; donc, coller les carreaux avec le mortier-colle **AT 99 MAXYFLEX** en adoptant la technique du double encollage, ou le mortier-colle à haut pouvoir collant **SPECIAL ONE**, qui permet d'éviter la technique du double encollage.

ÉTAPE 6 : Jointoyer avec l'enduit de jointoiement à base de ciment, coloré, à la finition élégante et veloutée, **FC 869 GM 2-10**.

ÉTAPE 7 : Traiter les joints techniques avec **FASSASIL NTR**.

ÉTAPE 8 : Procéder au nettoyage final avec **FASSA-CLEAN PLUS**.

TRAITEMENT DES SUPPORTS

ST 444
VOIR page 46

SV 472 P
VOIR page 71

SILENS STA 10
VOIR page 54

SILENS NA 1
VOIR page 60

SILENS GP 1
VOIR page 60

MORTIERS-COLLES

AT 99 MAXYFLEX
VOIR page 126

SPECIAL ONE
VOIR page 132

JOINTS

FC 869 GM 2-10
VOIR page 152

FASSASIL NTR
VOIR page 170

FASSA-CLEAN PLUS
VOIR page 159

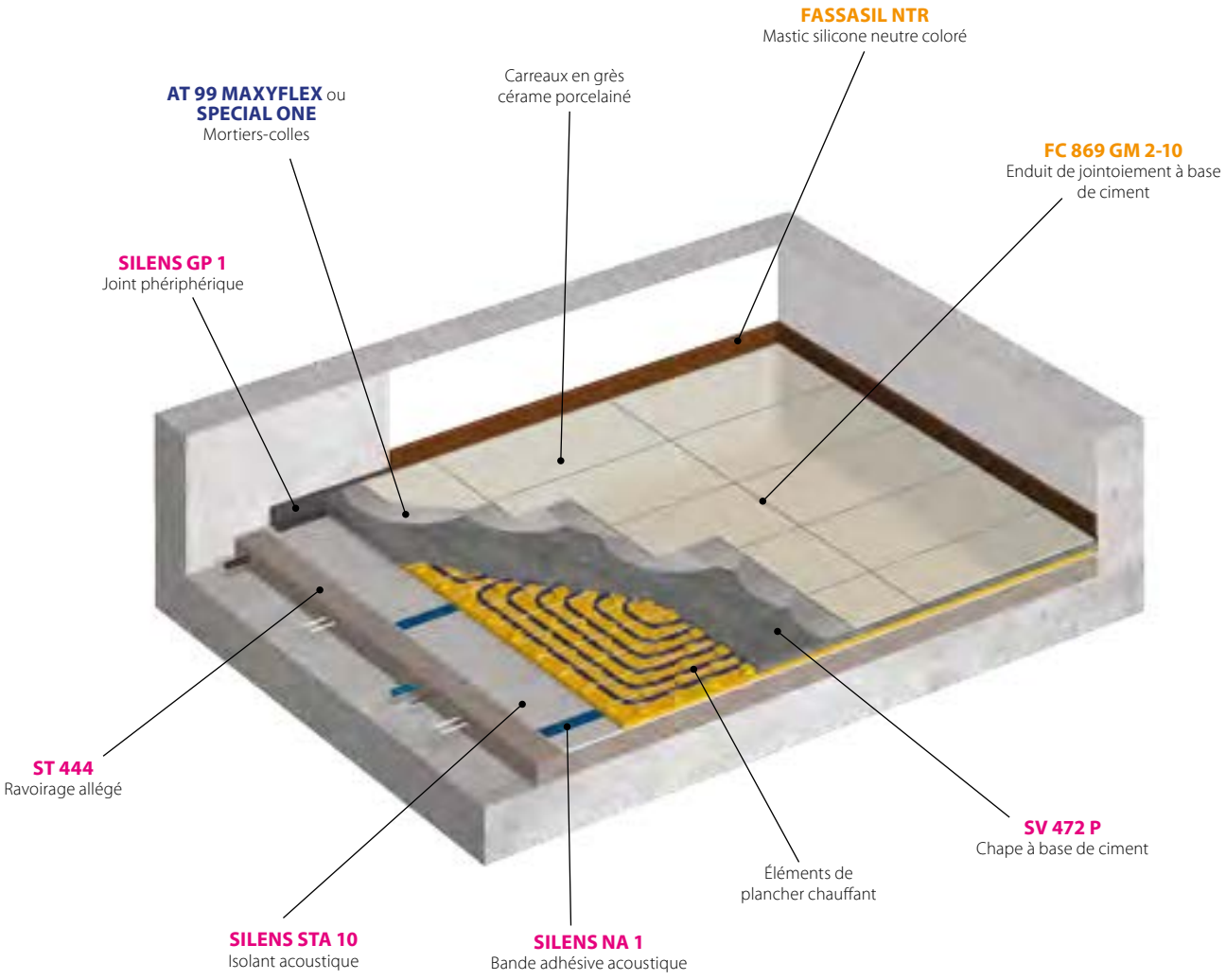

POSE EN FAÇADE

CYCLE POUR LA POSE EN FAÇADE

ÉTAPE 1 : Dans Les interventions de rénovation, toujours vérifiez les résistances mécaniques et l'adhérence au support de l'enduit existant. Dans le domaine des constructions neuves, appliquer les micro-bétons **SPECIAL WALL B 550 M** ou **RR 32**, avec un treillis électrosoudé. Les supports doivent répondre aux prescriptions particulières indiquées dans le NF DTU 52.2 P1-1-2 et l'amendement A1.

ÉTAPE 2 : Poser le grès cérame avec **AZ 59 FLEX** ou **AT 99 MAXYFLEX** en adoptant la technique du double encollage. Selon les dimensions des différents formats, évaluer si un ancrage avec cheville chimique ou mécanique s'avère nécessaire.

ÉTAPE 3 : Réaliser des joints de fractionnement au niveau de chainages horizontaux ainsi que verticalement jusqu'à obtenir des carrés de 12 m^2 ; introduire **FASSASIL NTR** dans les joints techniques.

ÉTAPE 4 : Jointoyer avec l'enduit de jointoiement coloré **FC 872 GM 2-20** avec adjonction de **LATEX DR 843**.

Système UNDERGROUND

RR 32

Système RÉNOVATION DU BÉTON

SPECIAL WALL B 550 M

MORTIERS-COLLES

AZ 59 FLEX
VOIR page 124

AT 99 MAXYFLEX
VOIR page 126

JOINTS

FC 869 GM 2-10
VOIR page 152

LATEX DR 843
VOIR page 158

FASSASIL NTR
VOIR page 170

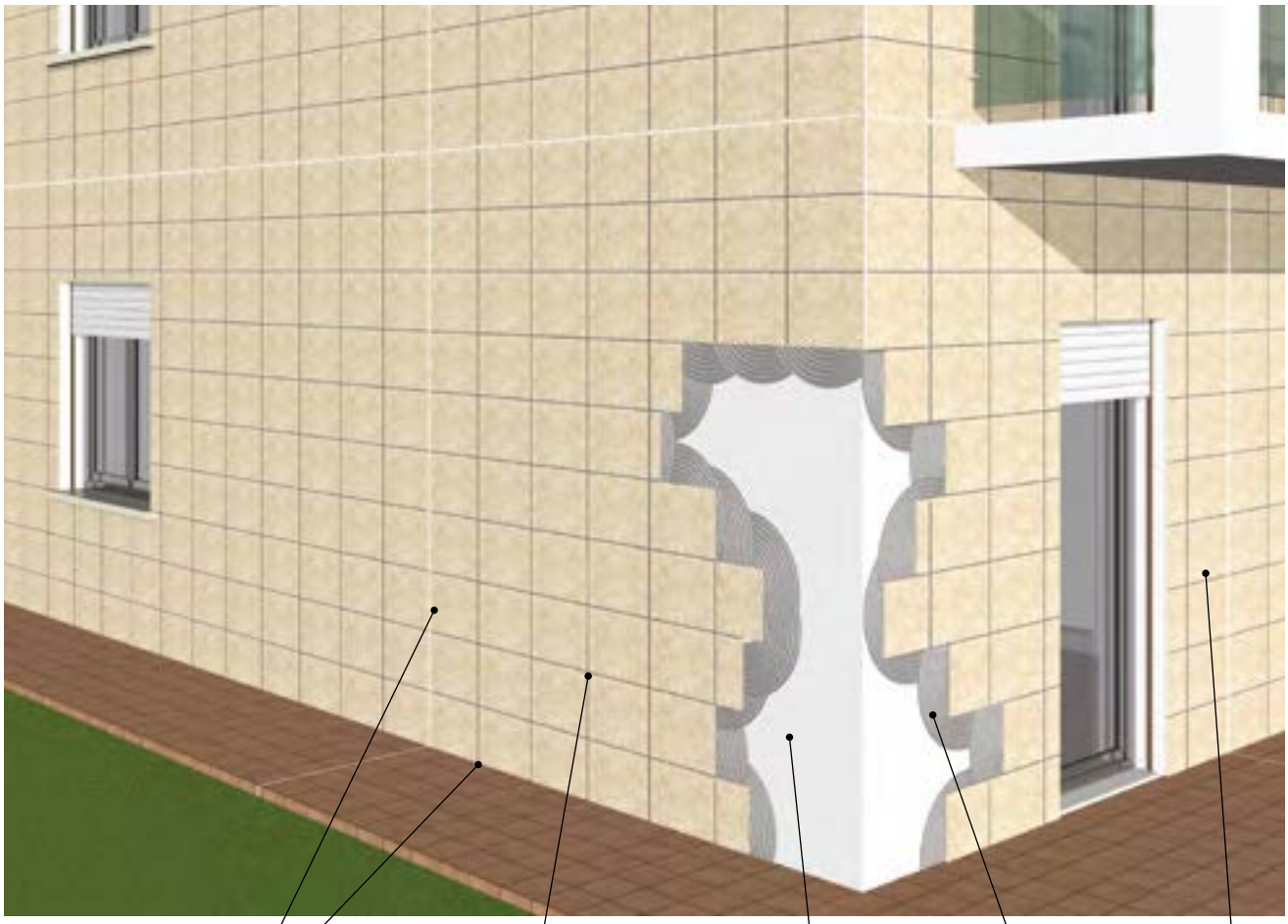

POSE DE DALLES GRAND FORMAT À L'INTÉRIEUR

CYCLE POUR LA POSE DE DALLES GRAND FORMAT À L'INTÉRIEUR AVEC ISOLATION ACOUSTIQUE AU SOL

ÉTAPE 1 : Couler le ravoirage allégé **ST 444** pour recouvrir les réseaux.

ÉTAPE 2 : Application de l'isolant acoustique **SILENS STA 10** sur support bien nivelé et dépourvu d'aspérités, veiller à bien sceller toutes les jonctions avec la bande adhésive acoustique **SILENS NA 1** ; une fois que l'isolant a été appliqué sur toute la surface, commencer à poser **SILENS GP 1**, joint de disjonction périphérique en « L », en faisant attention à sa continuité afin de réaliser une désolidarisation complète de la chape du reste de la structure.

ÉTAPE 3 : Pose de la chape à base de ciment **SV 472 P** éventuellement armée de fibres de polypropylène **FIBER MST 20**.

FASE 4 : S'assurer que le support soit mécaniquement résistant, compact, sans fissurations, propre et sec ; donc, coller les carreaux avec le mortier-colle **AT 99 MAXYFLEX** en adoptant la technique du double encollage, ou le mortier-colle à haut pouvoir collant **SPECIAL ONE**, qui permet d'éviter la technique du double encollage.

ÉTAPE 5 : Traiter les joints techniques avec **FASSASIL NTR**.

ÉTAPE 6 : Jointoyer avec l'enduit de jointoiement à base de ciment, coloré, **FC 869 GM 2-10**.

ÉTAPE 7 : Procéder au nettoyage final avec **FASSA-CLEAN PLUS**.

TRAITEMENT DES SUPPORTS

ST 444
VOIR page 46

SV 472 P
VOIR page 71

FIBER MST 20
VOIR page 89

SILENS STA 10
VOIR page 54

SILENS NA 1
VOIR page 60

SILENS GP 1
VOIR page 60

MORTIERS-COLLES

AT 99 MAXYFLEX
VOIR page 126

SPECIAL ONE
VOIR page 132

JOINTS

FC 869 GM 2-10
VOIR page 152

FASSASIL NTR
VOIR page 170

FASSA-CLEAN PLUS
VOIR page 159

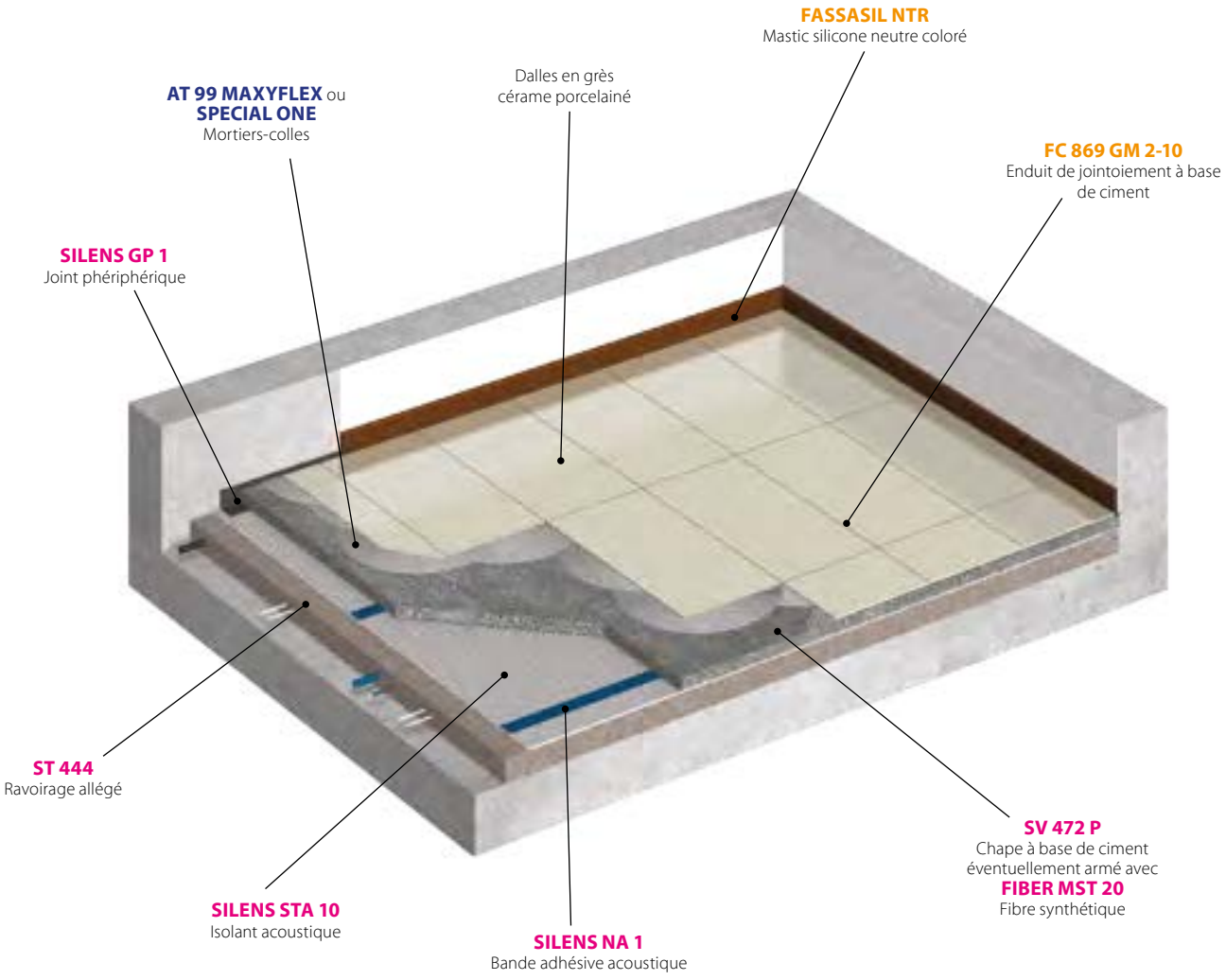

POSE DE REVÊTEMENT DANS DES PISCINES

CYCLE POUR LA POSE DE REVÊTEMENT DANS DES PISCINES EN BÉTON

ÉTAPE 1 : Enlever les traces des agents de démoulage du support en béton ; s'assurer que le support soit mécaniquement résistant, compact, sans fissurations, propre et sec.

ÉTAPE 2 : Régulariser le support avec **GAPER 3.30**.

ÉTAPE 3 : Procéder à l'application de la **Bande pour Systèmes AQUAZIP®** dans les angles et au niveau des joints techniques.

ÉTAPE 4 : Imperméabiliser avec **AQUAZIP GE 97** en scellant tout particulièrement les éléments encastrés (skimmer, spots,...) ainsi que les angles, les coins et les changement de pente. Veiller à bien introduire dans la première couche le treillis en fibre de verre résistant aux alcalis **FASSANET 160**.

ÉTAPE 5 : Coller la mosaïque de verre avec **AT 99 MAXYFLEX** ou **AZ 59 FLEX** ou avec **BLUCOLORS**.

ÉTAPE 6 : Jointoyer avec **BLUCOLORS**.

ÉTAPE 7 : Effectuer le nettoyage final avec de l'eau mélangée avec **DETERPOXY** au 10 %.

ÉTAPE 8 : Introduire **SYLAN 290** dans les joints de dilatation.

TRAITEMENT DES SUPPORTS

GAPER 3.30
VOIR page 82

IMPERMÉABILISANTS

AQUAZIP GE 97
VOIR page 98

BANDE POUR SYSTEMES AQUAZIP®
VOIR page 111

FASSANET 160
VOIR page 111

MORTIERS-COLLES

AZ 59 FLEX
VOIR page 124

AT 99 MAXYFLEX
VOIR page 126

JOINTS

—> **BLUCOLORS** il peut être utilisé également comme **MORTIER-COLLE**

BLUCOLORS
VOIR page 160

DETERPOXY
VOIR page 167

SYLAN 290
VOIR page 168

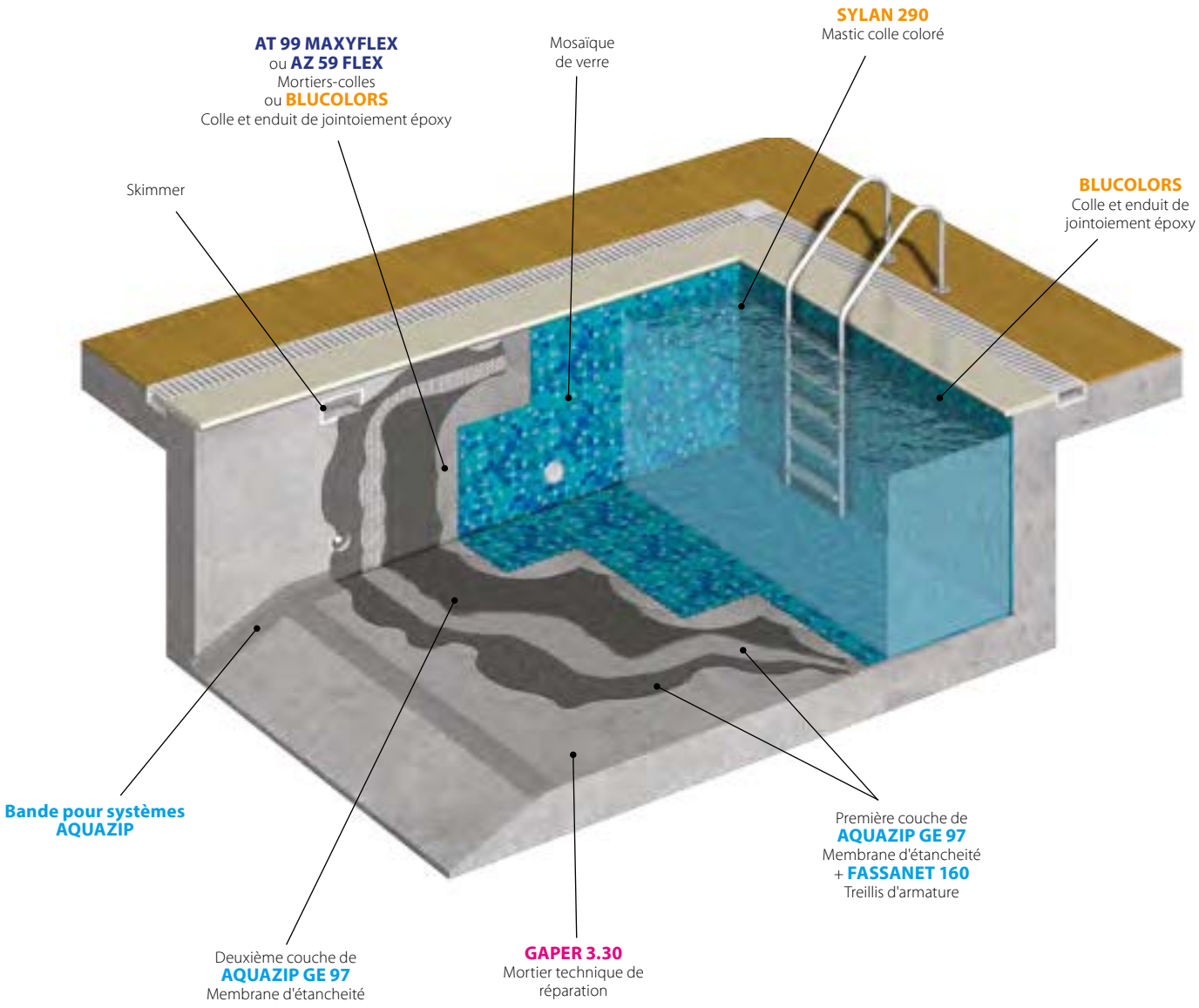

REMISE EN ÉTAT DE BALCONS

CYCLE POUR LA RÉNOVATION DE BALCONS

ÉTAPE 1 : S'assurer que les carreaux sont bien ancrés au support et procéder à leur lavage avec **FASSA-REMOVE**.

ÉTAPE 2 : Après avoir lavé abomment à l'eau, procéder à l'application, sur le support complètement sec et nettoyé, de la **Bande pour Systèmes AQUAZIP®** dans les angles et au niveau des joints techniques.

ÉTAPE 3 : Procéder à la pose de l'enduit imperméabilisant en pâte prêt à l'emploi **AQUAZIP RDY**, en veillant tout particulièrement à sceller les écoulements. Introduire dans la première couche du tissu intissé en plypropylène **FASSATNT 80**.

ÉTAPE 4 : Appliquer une deuxième couche d'**AQUAZIP RDY** au bout de 4 à 5 heures environ.

ÉTAPE 5 : coller les carreaux avec le mortier-colle **AT 99 MAXYFLEX** ou **AZ 59 FLEX** en adoptant la technique du double encollage, ou le mortier-colle à haut pouvoir collant **SPECIAL ONE**, qui permet d'éviter la technique du double encollage.

ÉTAPE 6 : Introiduire **FASSASIL NTR** au niveau des joints techniques.

ÉTAPE 7 : Jointoyer avec l'enduit de jointoiement coloré **FC 872 GM 2-20**.

ÉTAPE 8 : Procéder au nettoyage final avec **FASSA-CLEAN PLUS**.

TRAITEMENT DES SUPPORTS

FASSA-REMOVE
VOIR page 88

IMPERMÉABILISANTS

AQUAZIP RDY
VOIR page 103

BANDE POUR SYSTEMES AQUAZIP®
VOIR page 111

FASSATNT 80
VOIR page 111

MORTIERS-COLLES

AZ 59 FLEX
VOIR page 124

AT 99 MAXYFLEX
VOIR page 126

SPECIAL ONE
VOIR page 132

JOINT

FC 872 GM 2-20
VOIR page 155

FASSASIL NTR
VOIR page 170

FASSA-CLEAN PLUS
VOIR page 159

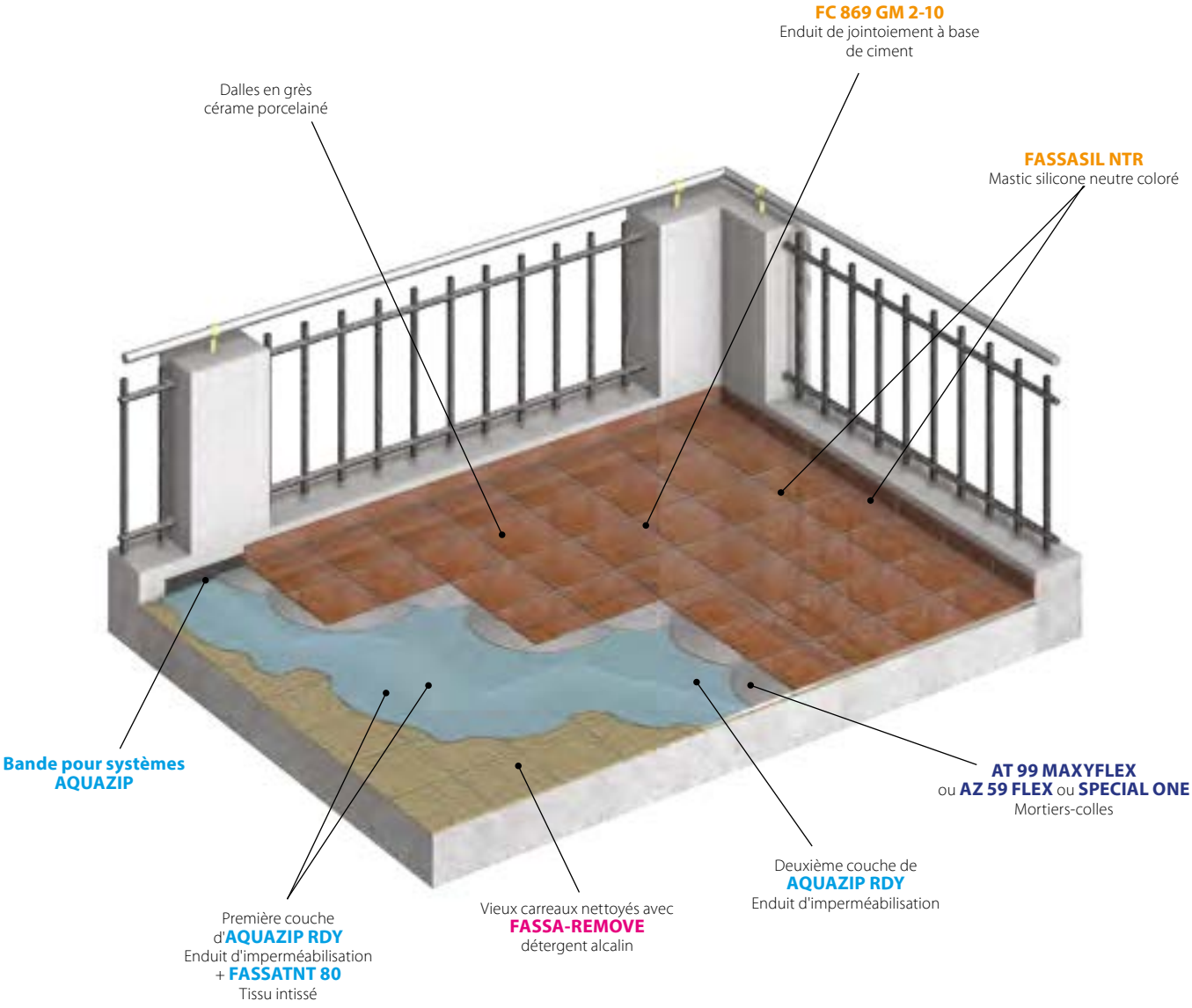

TERRASSES NEUVES

CYCLE POUR LA POSE DE CARREAUX EN GRÈS CÉRAME SUR DES TERRASSES NEUVES

ÉTAPE 1 : Pose de la chape à base de ciment **SV 472 P** éventuellement armée de fibres de polypropylène **FIBER MST 20**.

ÉTAPE 2 : Procéder à l'application de la **Bande pour Systèmes AQUAZIP®** dans les angles et au niveau des joints techniques.

ÉTAPE 3 : S'assurer que le support soit mécaniquement résistant, compact, sans fissurations, propre et sec ; Procéder à la pose de l'enduit imperméabilisant à base de ciment **AQUAZIP ADV,** en veillant tout particulièrement à sceller les écoulements. Introduire dans la première couche le treillis de fibre de verre résistant aux alcalis **FASSNET 160** ou le tissu intissé en polypropylène **FASSATNT 80**.

ÉTAPE 4 : Appliquer une deuxième couche de **AQUAZIP ADV** au bout de 5 heures environ.

ÉTAPE 5 : Coller les céramiques en grès cérame avec **AT 99 MAXYFLEX** ou **AZ 59 FLEX**.

ÉTAPE 6 : Introduire dans les joints de dilatation le joint compressible **FASSAFOAM** et sceller avec **FASSASIL NTR**.

ÉTAPE 7 : Jointoyer avec l'enduit de jointoiement coloré **FC 872 GM 2-20**.

ÉTAPE 8 : Procéder au nettoyage final avec **FASSA-CLEAN PLUS**.

TRAITEMENT DES SUPPORTS

SV 472 P
VOIR page 71

FIBER MST 20
VOIR page 89

IMPERMÉABILISANTS

AQUAZIP ADV
VOIR page 108

BANDE POUR SYSTEMES AQUAZIP®
VOIR page 111

FASSANET 160
VOIR page 111

FASSATNT 80
VOIR page 111

Système RÉNOVATION DU BÉTON

FASSAFOAM

MORTIERS-COLLES

AZ 59 FLEX
VOIR page 124

AT 99 MAXYFLEX
VOIR page 126

JOINTS

FC 872 GM 2-20
VOIR page 155

FASSASIL NTR
VOIR page 170

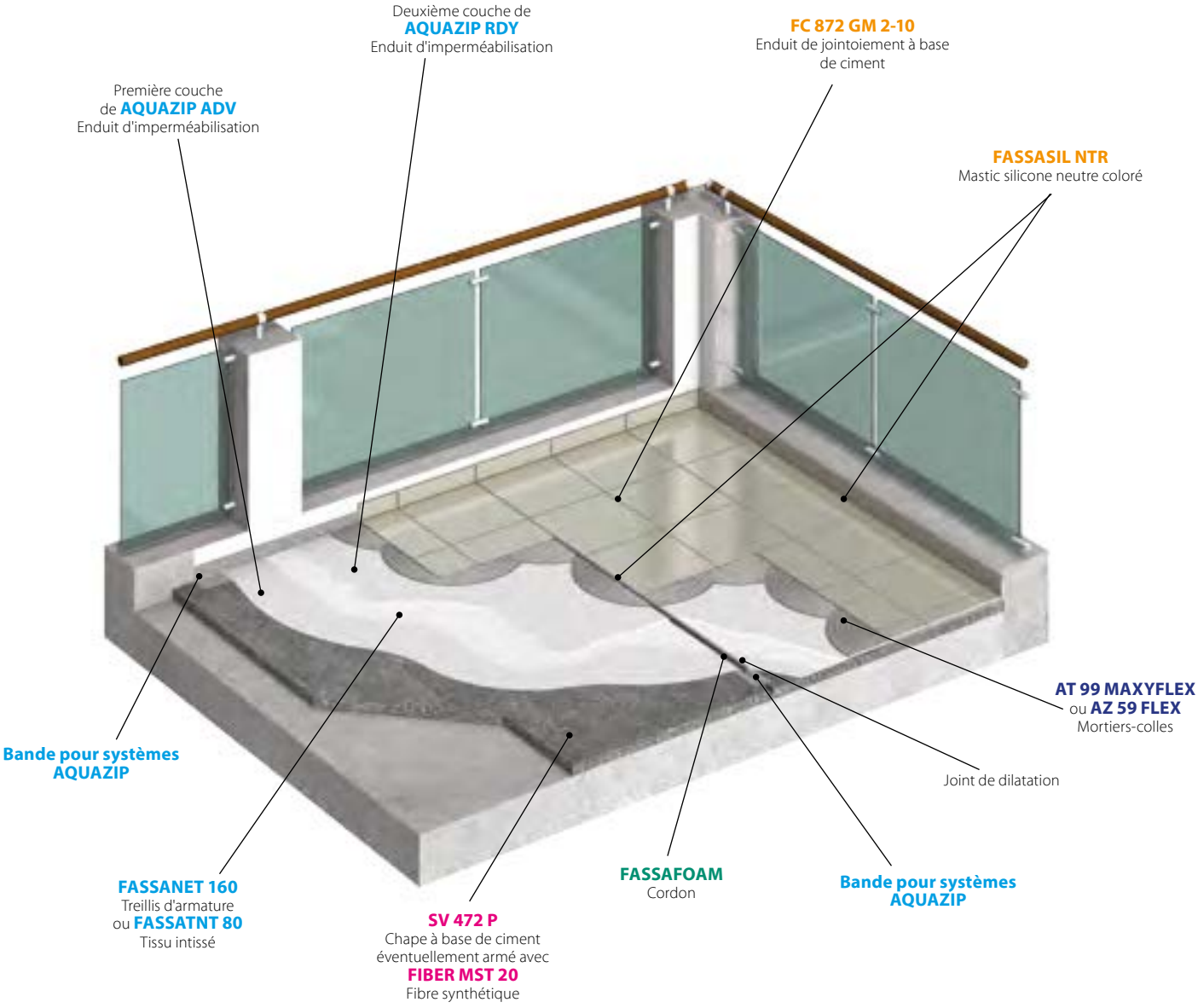

POSE DE REVÊTEMENT EN BOIS

CYCLE POUR LA POSE DE REVÊTEMENT EN BOIS AVEC ISOLATION ACOUSTIQUE AU SOL

ÉTAPE 1 : Couler le ravoirage allégé **ST 444** pour recouvrir les réseaux.

ÉTAPE 2 : Application de l'isolant acoustique **SILENS STA 10** sur support bien nivelé et dépourvu d'aspérités, veiller à bien sceller toutes les jonctions avec la bande adhésive acoustique **SILENS NA 1** ; une fois que l'isolant a été appliqué sur toute la surface, commencer à poser **SILENS GP 1**, joint de disjonction périphérique en « L », en faisant attention à sa continuité afin de réaliser une désolidarisation complète de la chape du reste de la structure.

ÉTAPE 3 : Pose de la chape à base de ciment **SV 472 P** éventuellement armée de fibres de polypropylène **FIBER MST 20**.

ÉTAPE 4 : Vérifier l'aptitude du support selon la règlementation en vigueur ; vérifier systématiquement le taux d'humidité du ravoirage et du bois à l'aide d'appareils appropriés avant la pose.

ÉTAPE 5 : Coller le bois avec **ADYWOOD MS** sur ravoirage compact, sec et propre.

TRAITEMENT DES SUPPORTS

ST 444
VOIR page 46

SV 472 P
VOIR page 71

FIBER MST 20
VOIR page 89

SILENS STA 10
VOIR page 54

SILENS NA 1
VOIR page 60

SILENS GP 1
VOIR page 60

MORTIER-COLLE

ADYWOOD MS
VOIR page 138

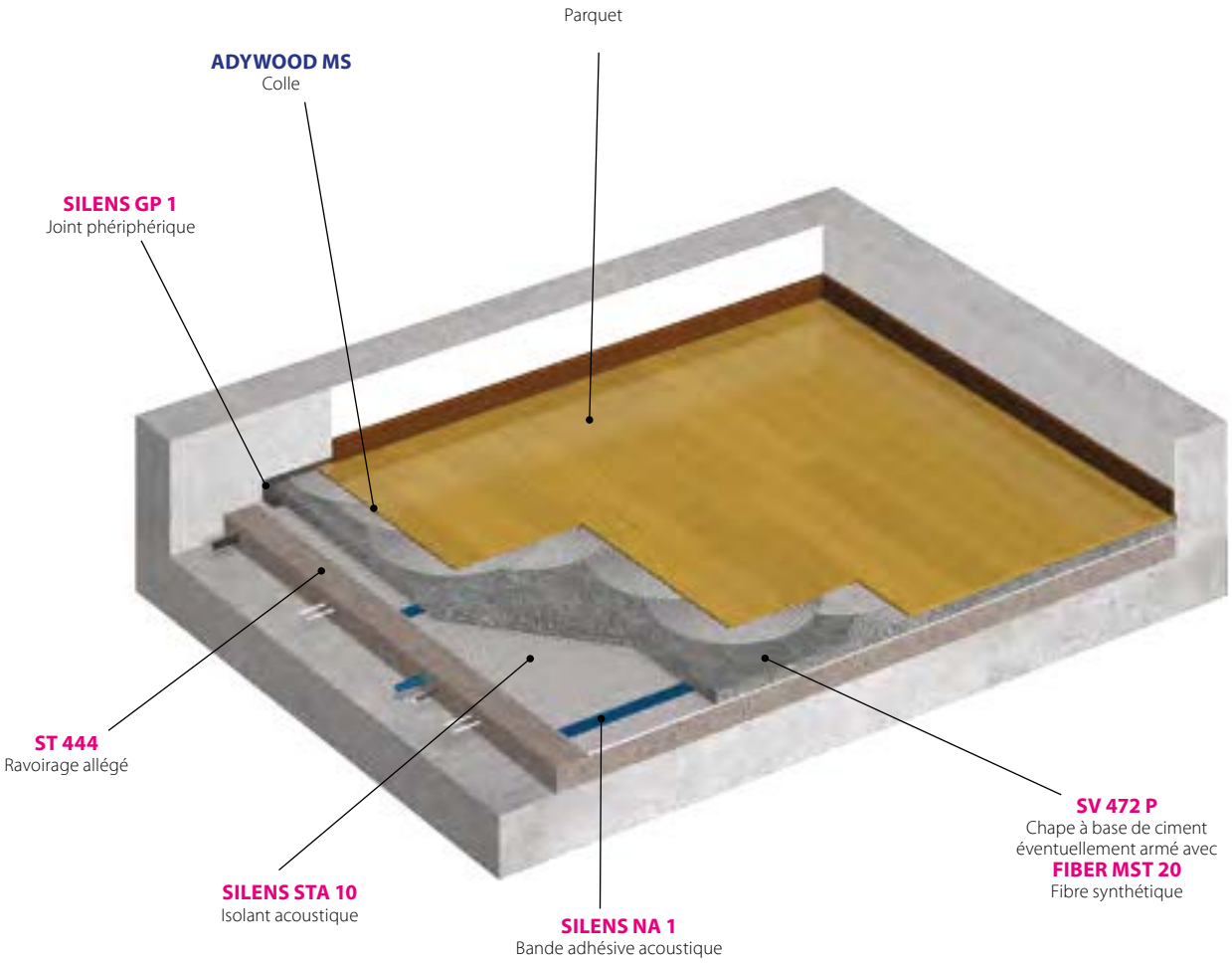

POSE DE MARBRES, GRANITS ET PIERRES NATURELLES

CYCLE POUR LA POSE DE MARBRES, GRANITS ET PIERRES NATURELLES AVEC ISOLATION ACOUSTIQUE AU SOL

ÉTAPE 1 : Couler le ravoirage allégé **ST 444** pour recouvrir les réseaux.

ÉTAPE 2 : Application de l'isolant acoustique **SILENS STA 10** sur support bien nivelé et dépourvu d'aspérités, veiller à bien sceller toutes les jonctions avec la bande adhésive acoustique **SILENS NA 1** ; une fois que l'isolant a été appliqué sur toute la surface, commencer à poser **SILENS GP 1**, joint de disjonction périphérique en « L », en faisant attention à sa continuité afin de réaliser une désolidarisation complète de la chape du reste de la structure.

ÉTAPE 3 : Pose de la chape à base de ciment **SV 472 P** éventuellement armée de fibres de polypropylène **FIBER MST 20**.

ÉTAPE 4 : Vérifier l'aptitude du support selon la règlementation en vigueur.
Il existe en gros trois grandes catégories de marbres, réparties selon les caractéristiques suivantes :
1) Marbres non sujets aux taches et stables à l'humidité : utiliser **AZ 59 FLEX** blanc ou bien **AT 99 MAXYFLEX** extra-blanc.
2) Marbres sujets aux taches et stables à l'humidité : utiliser **AQ 60 STONE** extra-blanc ou bien **FASSATECH 2** extra-blanc.
3) Marbres sujets aux taches et instables à l'humidité : utiliser **AX 91**.
Pour tous les types, il est recommandé d'adopter la technique du double encollage.

ÉTAPE 5 : Jointoyer avec l'enduit de jointoiement coloré **FC 830 GF 0-4**.

ÉTAPE 6 : Introduire **FASSASIL NTR** au niveau des joints techniques.

TRAITEMENT DES SUPPORTS

ST 444
VOIR page 46

SV 472 P
VOIR page 71

FIBER MST 20
VOIR page 89

SILENS STA 10
VOIR page 54

SILENS NA 1
VOIR page 60

SILENS GP 1
VOIR page 60

MORTIERS-COLLES

AZ 59 FLEX
VOIR page 124

AT 99 MAXYFLEX
VOIR page 126

AQ 60 STONE
VOIR page 128

FASSATECH 2
VOIR page 130

AX 91
VOIR page 135

JOINTS

FC 830 GF 0-4
VOIR page 150

FASSASIL NTR
VOIR page 170

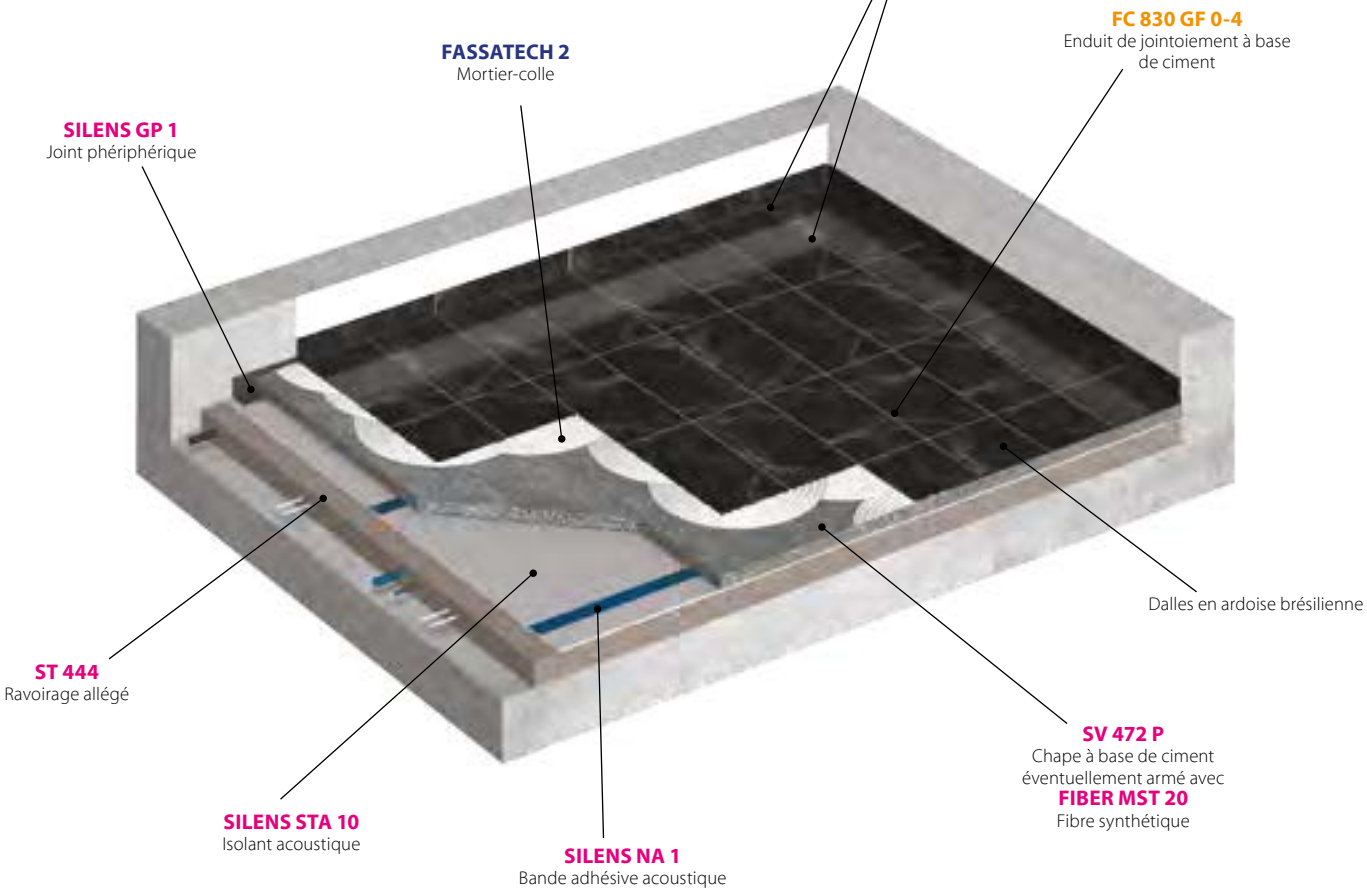

POSE DE MARBRES RECONSTITUÉS À L'INTÉRIEUR

CYCLE POUR LA POSE DE MARBRES RECONSTITUÉS À L'INTÉRIEUR AVEC ISOLATION ACOUSTIQUE AU SOL

ÉTAPE 1 : Couler le ravoirage allégé **ST 444** pour recouvrir les réseaux.

ÉTAPE 2 : Application de l'isolant acoustique **SILENS STA 10** sur support bien nivelé et dépourvu d'aspérités, veiller à bien sceller toutes les jonctions avec la bande adhésive acoustique **SILENS NA 1** ; une fois que l'isolant a été appliqué sur toute la surface, commencer à poser **SILENS GP 1**, joint de disjonction périphérique en « L », en faisant attention à sa continuité afin de réaliser une désolidarisation complète de la chape du reste de la structure.

ÉTAPE 3 : Pose de la chape à base de ciment **SV 472 P** éventuellement armée de fibres de polypropylène **FIBER MST 20**.

ÉTAPE 4 : Vérifier l'aptitude du support selon la règlementation en vigueur. Coller le marbre reconstitué avec **AX 91** en adoptant a technique du double encollage.

ÉTAPE 5 : Jointoyer avec l'enduit de jointoiement coloré **FC 869 GM 2-10**.

ÉTAPE 6 : Introduire **FASSASIL NTR** dans les angles entre le sol et le revêtement.

TRAITEMENT DES SUPPORTS

ST 444
VOIR page 46

SV 472 P
VOIR page 71

FIBER MST 20
VOIR page 89

SILENS STA 10
VOIR page 54

SILENS NA 1
VOIR page 60

SILENS GP 1
VOIR page 60

MORTIER-COLLE

AX 91
VOIR page 135

JOINTS

FC 869 GM 2-10
VOIR page 152

FASSASIL NTR
VOIR page 170

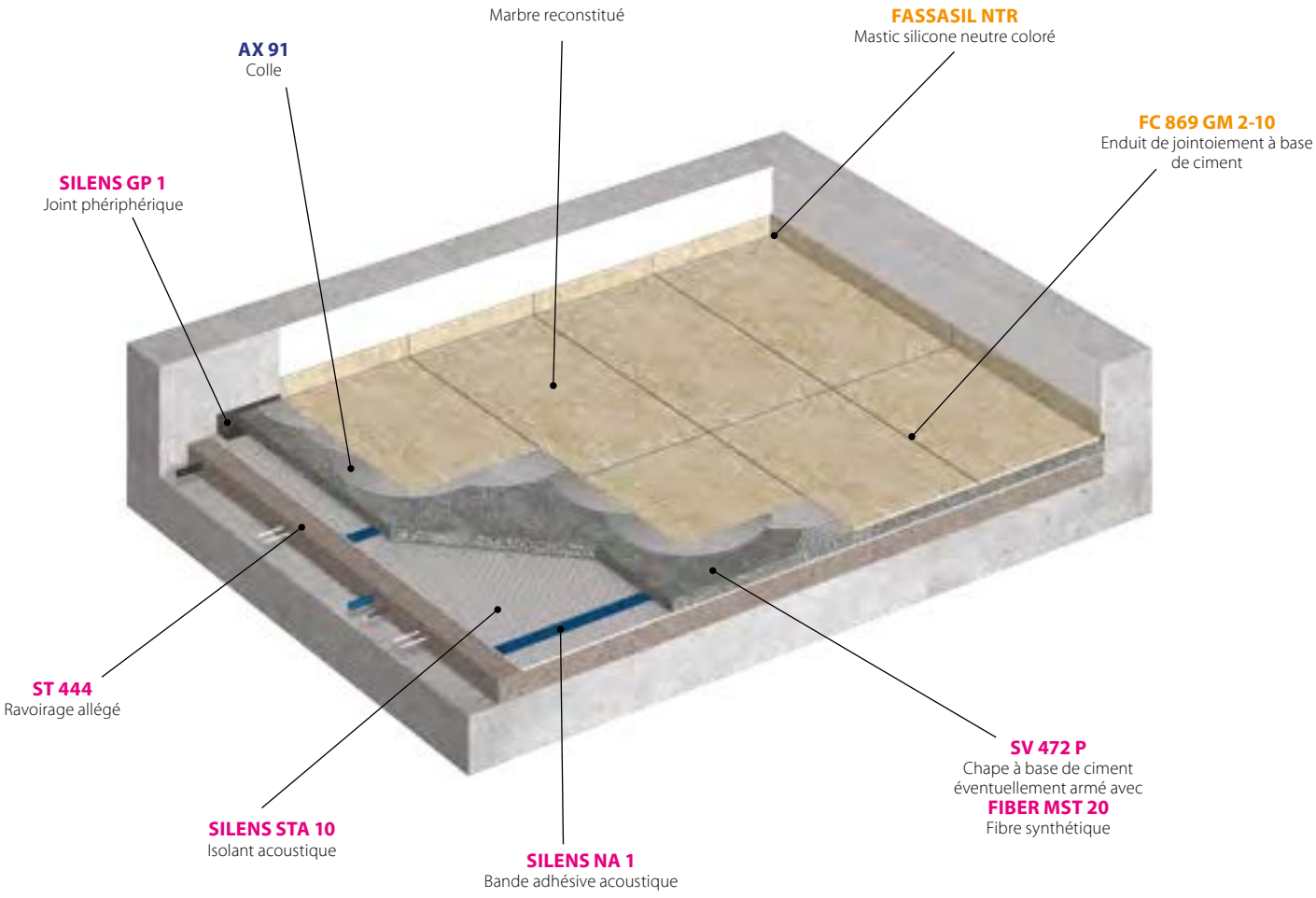

POSE SUR ENDUIT À BASE DE PLÂTRE

CYCLE POUR LA POSE SUR ENDUIT À BASE DE PLÂTRE AVEC ISOLATION ACOUSTIQUE AU SOL

ÉTAPE 1 : S'assurer que le support à base de plâtre est solide, cohésif et sec ; enlever si besoin les parties incohérentes.

ÉTAPE 2 : Appliquer **PRIMER DG 74**.

ÉTAPE 3 : Après le séchage du primaire, coller le grès cérame avec **AZ 59 FLEX**, aussi bien au sol que sur les enduits à base de plâtre, en adoptant la technique du double encollage.

ÉTAPE 4 : Jointoyer avec l'enduit de jointoiement coloré **FC 869 GM 2-10**.

ÉTAPE 5 : Introduire **FASSASIL NTR** dans les angles entre le sol et le revêtement.

ÉTAPE 6 : Procéder au nettoyage final avec **FASSA-CLEAN PLUS**.

TRAITEMENT DES SUPPORTS

ST 444
VOIR page 46

SV 472 P
VOIR page 71

FIBER MST 20
VOIR page 89

SILENS STA 10
VOIR page 54

SILENS NA 1
VOIR page 60

SILENS GP 1
VOIR page 60

TRAITEMENT DES SUPPORTS

PRIMER DG 74
VOIR page 84

MORTIERS-COLLES

AZ 59 FLEX
VOIR page 124

JOINTS

FC 869 GM 2-10
VOIR page 152

FASSASIL NTR
VOIR page 170

FASSA-CLEAN PLUS
VOIR page 159

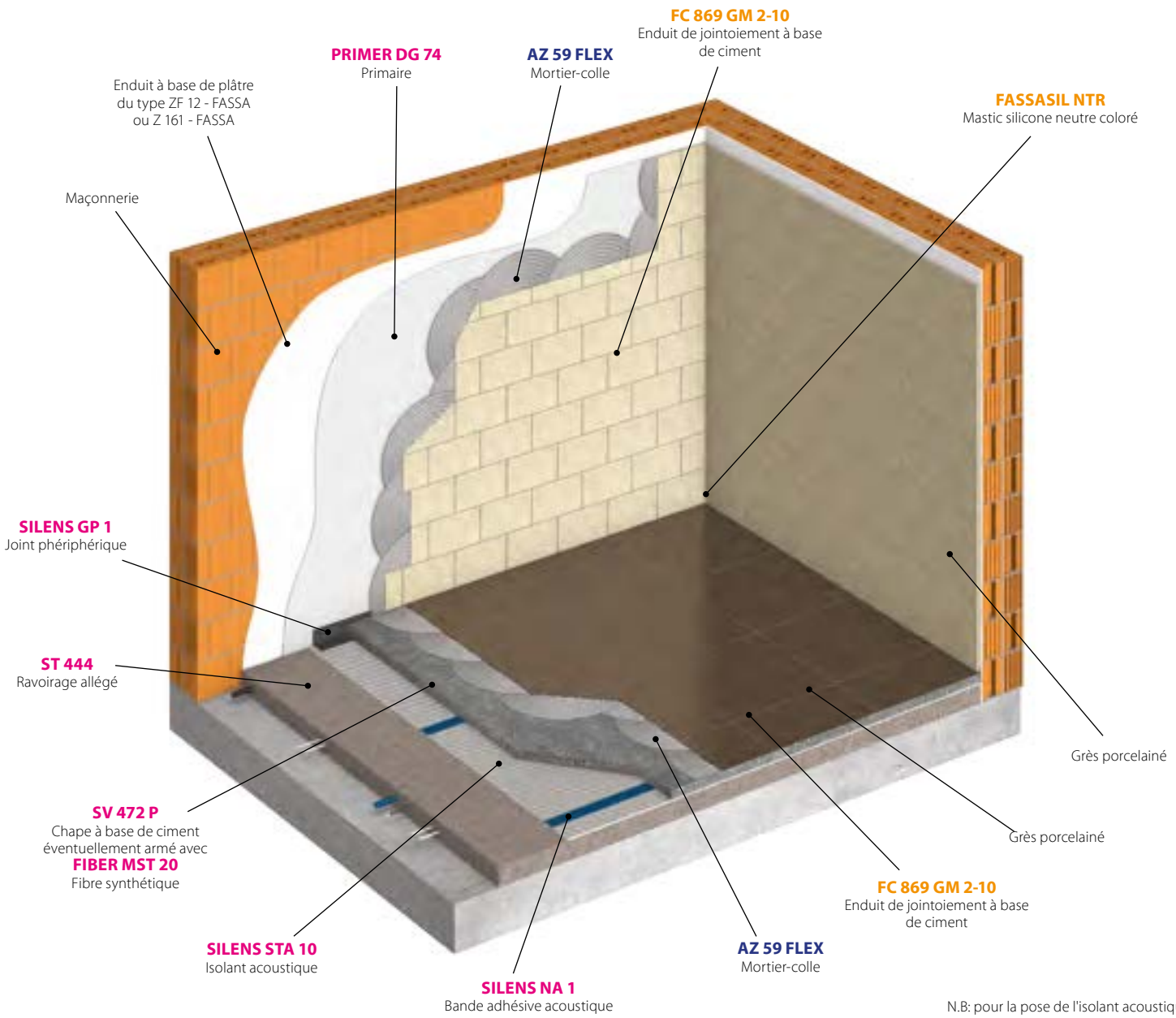

N.B: pour la pose de l'isolant acoustique SILENS STA 10 et de la chape, voir les étapes 1-2-3-4 du cycle pour la pose dans des locaux humides (page 14)

ESPACES WELLNESS

CYCLE POUR LA POSE DE MOSAÏQUE DE VERRE DANS DES ESPACES WELLNESS

ÉTAPE 1 : Vérifier l'aptitude du support, en veillant en particulier à s'assurer qu'il soit mécaniquement résistant, compact, sans fissurations, propre et sec. Procéder à l'application de la **bande pour systèmes AQUAZIP®** dans les angles et au niveau des joints techniques.

ÉTAPE 2 : Procéder à la pose de l'enduit d'imperméabilisation à base de ciment **AQUAZIP ADV** en scellant tout particulièrement les éléments encastrés (skimmer, spots,...) ainsi que les angles, les coins et les changement de pente.
Introduire dans la première couche le treillis en fibre de verre résistant aux alcalis **FASSANET 160** ou le tissu intissé en plypropylène **FASSATNT 80**.

ÉTAPE 3 : Appliquer une deuxième couche d' **AQUAZIP ADV** au bout de 5 heures environ.

ÉTAPE 4 : Coller la mosaïque de verre avec **AT 99 MAXYFLEX** ou bien avec **BLUCOLORS**.

ÉTAPE 5 : Jointoyer avec le mortier époxydique coloré **BLUCOLORS**.

ÉTAPE 6 : Effectuer le nettoyage final avec de l'eau mélangée avec **DETERPOXY** au 10 %.

ÉTAPE 7 : Introduire **SYLAN 290** dans les joints techniques.

IMPERMÉABILISANTS

AQUAZIP ADV
VOIR page 108

BANDE POUR SYSTEMES AQUAZIP®
VOIR page 111

FASSANET 160
VOIR page 111

FASSATNT 80
VOIR page 111

MORTIERS-COLLES

AT 99 MAXYFLEX
VOIR page 126

JOINTS

—> **BLUCOLORS** il peut être utilisé également comme **MORTIER-COLLE**

BLUCOLORS
VOIR page 160

DETERPOXY
VOIR page 167

SYLAN 290
VOIR page 168

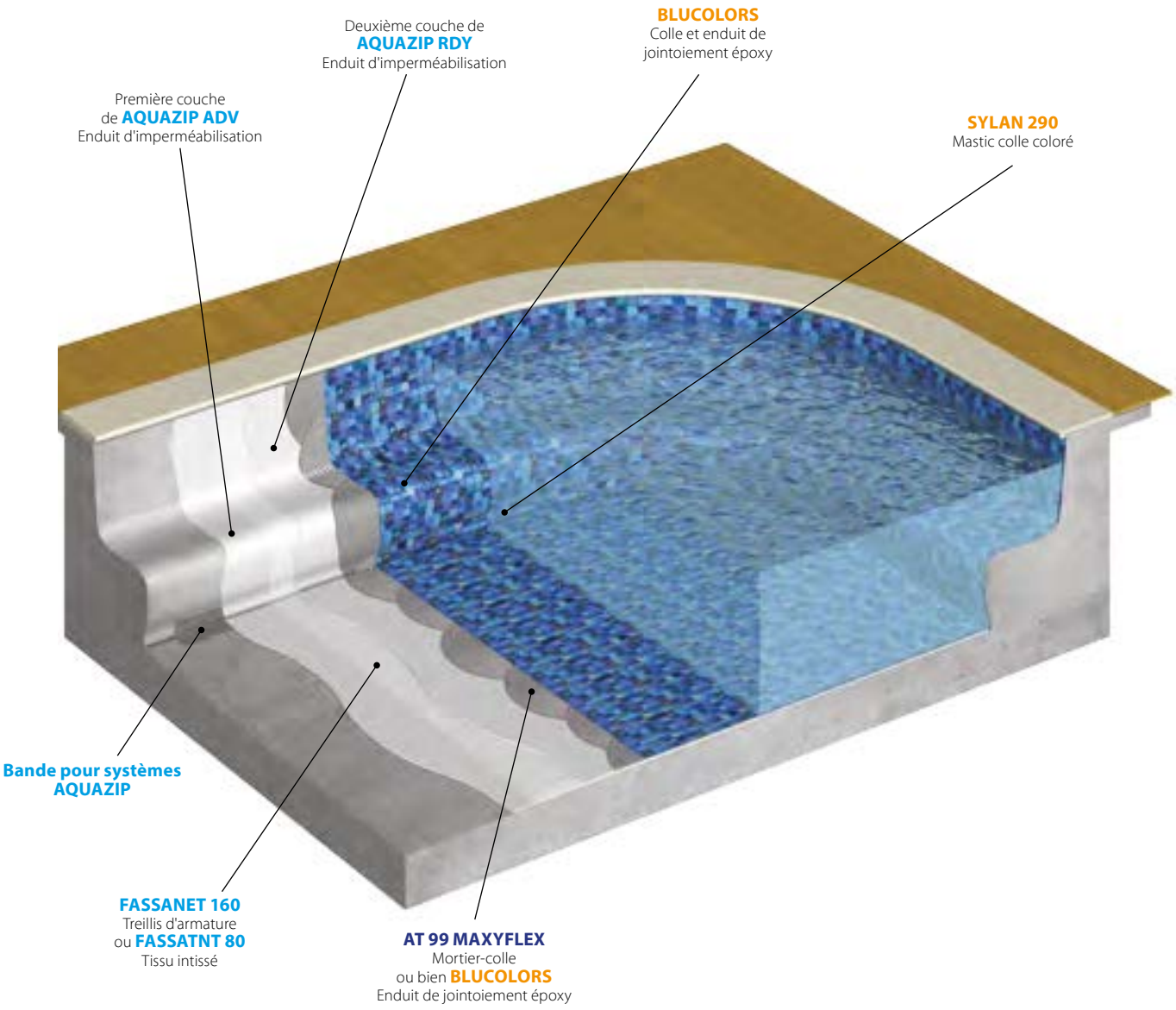

POSE DE DALLES GRAND FORMAT SUR PLAQUES DE PLÂTRE

CYCLE POUR LA POSE DE DALLES GRAND FORMAT SUR PLAQUES DE PLÂTRE

ÉTAPE 1 : S'assurer que l'entraxe de support plaques de plâtre est de 300 à 400 mm maximum.

ÉTAPE 2 : Effectuer les joints conformément au DTU 25-41 avec les bandes à joint et les enduits à joints **FASSAJOINT 1, 2, 3** ou **8 H** ou **FASSAFLASH** (choisir selon le temps de réalisation souhaité).

ÉTAPE 3 : Appliquer **PRIMER DG 74** sur toute la surface des plaques de plâtre.

ÉTAPE 4 : Coller les carreaux grand format avec **AT 99 MAXYFLEX** en adoptant la technique du double encollage.

ÉTAPE 5 : Jointoyer avec l'enduit de jointoiement coloré **FC 830 GF** 0-4 additionné avec **LATEX DR 843**.

ÉTAPE 6 : Introduire **FASSASIL NTR** dans les joints techniques.

Système plaque de plâtre GYPSOTECH®

FASSAFLASH

FASSAJOINT 1H

FASSAJOINT 2 H

FASSAJOINT 3 H

FASSAJOINT 8 H

TRAITEMENT DES SUPPORTS

PRIMER DG 74
VOIR page 84

MORTIERS-COLLES

AT 99 MAXYFLEX
VOIR page 126

JOINTS

FC 830 GF 0-4
VOIR page 150

LATEX DR 843
VOIR page 158

FASSASIL NTR
VOIR page 170

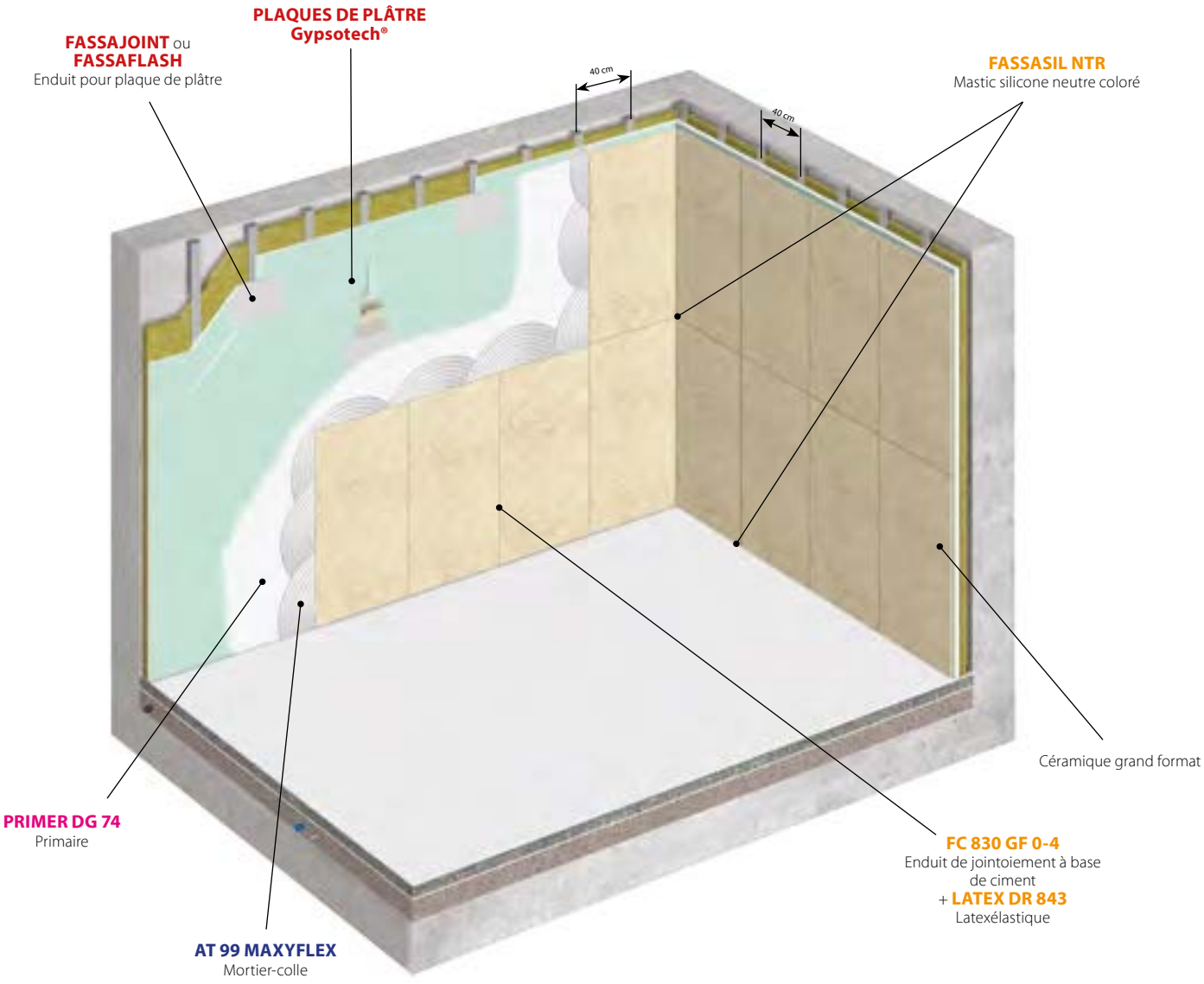

N.B. dans les locaux EB et EB+ privatifs tel que définis dans le cahier du CSTB n°3567 utiliser des plaques à parement hydrofugé de type H1 et prévoir l'utilisation d'un SPEC dans la zone d'emprise des bacs à douche et des baignoires

POSE DE CARREAUX PETIT FORMAT SUR PLAQUES DE PLÂTRE

CYCLE POUR LA POSE DE CARREAUX PETIT FORMAT SUR PLAQUES DE PLÂTRE

ÉTAPE 1 : Effectuer les joints conformément au DTU 25-41 avec les bandes à joint et les enduits à joints **FASSAJOINT 1, 2, 3** ou **8 H** ou **FASSAFLASH** (choisir selon le temps de réalisation souhaité).

ÉTAPE 2 : Coller les carreaux petit format avec **FASSAFIX** en adoptant la technique du double encollage.

ÉTAPE 3 : Jointoyer avec l'enduit de jointoiement coloré **FC 830 GF 0-4** additionné de **LATEX DR 843**.

FASE 4 : Introduire **FASSASIL NTR** dans les joints techniques.

Système plaque de plâtre GYPSOTECH®

FASSAFLASH

FASSAJOINT 1H

FASSAJOINT 2 H

FASSAJOINT 3 H

FASSAJOINT 8 H

TRAITEMENT DES SUPPORTS

PRIMER DG 74
VOIR page 84

MORTIERS-COLLES

FASSAFIX
VOIR page 134

AZ 59 FLEX
VOIR page 124

JOINTS

FC 830 GF 0-4
VOIR page 150

LATEX DR 843
VOIR page 158

FASSASIL NTR
VOIR page 170

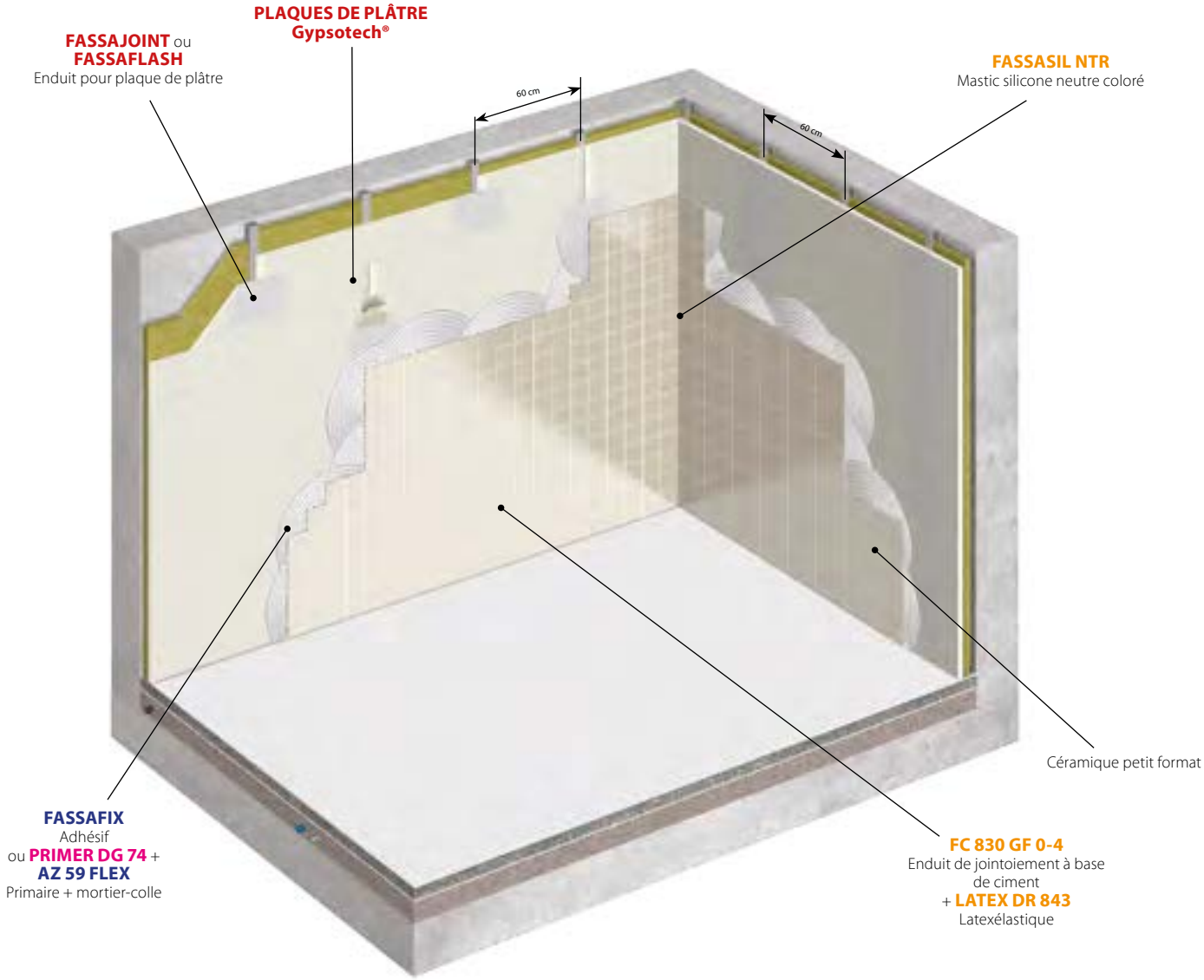

N.B. dans les locaux EB et EB+ privatifs tel que définis dans le cahier du CSTB n°3567 utiliser des plaques à parement hydrofugé de type H1 et prévoir l'utilisation d'un SPEC dans la zone d'emprise des bacs à douche et des baignoires

Une ligne complète de produits pour la réalisation et la préparation des supports : ravoirages légers, en sac ou en silo, qui permettent d'égaliser la surface et de noyer les canalisations techniques, différents types de chapes (traditionnelles, légères et isolantes, autonivelantes), produits pour l'isolation acoustique contre les bruits de chocs, enduits de ragréage hautes performances et produits complémentaires pour répondre aux différents types de travaux. Des solutions idéales pour des applications de qualité.

Pour une estimation et une utilisation correctes des produits, consulter les fiches techniques disponibles sur le site www.fassabortolo.fr

TRAITEMENT DES SUPPORTS

LA BASE DE TOUT TRAVAIL EFFECTUÉ
DANS LES RÈGLES DE L'ART

THERMIQUE

De tous les secteurs économiques, celui du bâtiment est le plus gros consommateur d'énergie en France (42,5 % de l'énergie finale totale) et génère 23 % des émissions de gaz à effet de serre (GES).

La facture annuelle de chauffage pèse lourdement sur le pouvoir d'achat des ménages, particulièrement sur les plus modestes d'entre eux et ces dépenses tendent à augmenter fortement avec la hausse du prix des énergies.
De la mise en place d'une réglementation thermique (1974), à la réglementation thermique, dite RT 2012 la consommation énergétique des constructions neuves a fortement baissée.

Consommation d'énergie pour une maison construite selon la norme de :

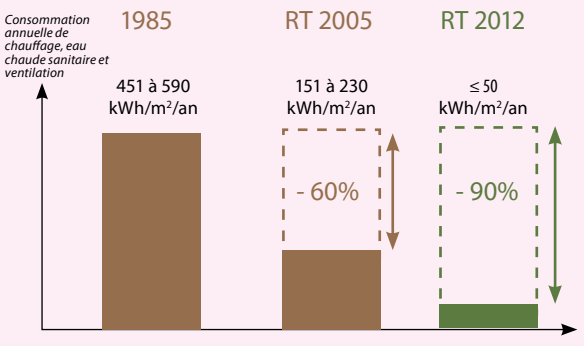

La Règlementation Thermique 2012 (décret 2010- 1269 et arrêté du 26 octobre 2010) s'inscrit dans la continuité des accords de Kyoto, des règlementations européennes Règlementation Thermique 2005. Elle a pour principe général d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments résidentiels et tertiaires dès leur construction en limitant leur consommation d'énergie.

S'inscrivant et dans cette optique, la RT 2012 Plus simple, plus lisible, la RT 2012 reprend les principales directives du label BBC Effinergie, mais supprime la quasi-totalité des garde-fous de la RT 2005 pour se concentrer sur la performance globale du bâtiment, et fixe les performances thermiques et énergétiques auxquelles doivent satisfaire les constructions neuves.

Elle définit trois exigences de résultat :
1. l'efficacité énergétique minimale du bâti ou besoin climatique (Bbio ≤ Bbiomax)
Ce nouvel indicateur définit une limitation du besoin en énergie pour le chauffage, le refroidissement et l'éclairage. Il est fourni au moment du dépôt de permis de construire et valorise le niveau d'isolation, la mitoyenneté et la conception bioclimatique (orientation du bâti, dimension et nombre de vitrage ...). Ce nouveau coefficient remplace le «Ubat» présent dans la RT 2005 qui ne considérait que le niveau d'isolation du bâti.

2. la consommation maximale d'énergie primaire limitée à 50 kWhep/(m^2/an) (Cep ≤ Cepmax)
Il s'agit de la consommation conventionnelle maximale d'énergie primaire d'un bâtiment pour le chauffage, le refroidissement, l'eau chaude sanitaire, l'éclairage et les auxiliaires. Cette exigence se limite à 50 kWhEp/(m^2/an) pondérés selon les zones géographiques, l'altitude, la surface moyenne, l'usage du bâtiment (en tertiaire) et les émissions de gaz à effet de serre des énergies utilisées (pour les énergies bois et réseaux de chaleur).

3. le confort d'été L'exigence sur le confort d'été est en cours de discussion.
L'indicateur «confort d'été» et les nouvelles Tic (Températures intérieures de confort) devraient être prochainement redéfinies. A ce jour, cette exigence impose un niveau de confort d'été dans certaines catégories de locaux, sans avoir recours à un système de refroidissement. Il s'agit d'une exigence sur la température intérieure atteinte au cours d'une séquence de cinq jours chauds, comme prévue pour la RT 2005.

Selon la RT 2012, toutes les régions ne sont pas soumises aux mêmes obligations.
En effet, la RT 2012 reprend les mêmes zones géographiques que la RT 2005, mais en tenant compte de fichiers météorologiques adaptés par région elle ajuste plus finement les exigences de construction aux spécificités régionales en fixant des valeurs par zone.

Tiré du site internet Rt-batiment.fr

Agir sur la qualité du confort thermique d'une construction contribue à garantir un meilleur confort du logement et, par conséquent, une meilleure qualité de vie de ces occupants.

Des interventions d'isolation ciblées, un choix judicieux et responsable des matériaux de construction, une planification du chantier, dès les premières phases aussi bien dans la conception de bâtiments neufs que dans la rénovation de bâtiments existant, permet de maitriser et réduire la consommation d'énergie

RAVOIRAGES ALLÉGÉS

La première couche du Système Pose Sols et Revêtements se compose d'un ravoirage allégé permettant d'égaliser la planéité du support, d'enrober les gaines techniques et d'assurer une épaisseur uniforme à la chape. Elle apporte, en outre, une amélioration de l'isolation thermique et permet de maîtriser les charges permanentes. Fassa Bortolo propose deux solutions : **CALCESTRUZZO CELLULARE (RAVOIRAGE ALLÉGÉ)** fourni en silo, ou **ST 444**, disponible en sac.

ST 444

Couleur

Ravoirage allégé à base de ciments sélectionnés, et billes de polystyrène de dimensions inférieures à 5 mm avec propriétés d'isolation thermique. ST 444 peut être appliqué manuellement (malaxage en bétonnière) ou au moyen de machines à enduire telles que FASSA, PFT, etc., en utilisant miniturbo, jaquette, vis et malaxeur appropriés. Le produit doit être tiré à la règle.
Pour applications à l'extérieur, toujours prévoir une imperméabilisation appropriée.

- ✓ **EXCELLENT ISOLANT THERMIQUE**
- ✓ **ALLÉGÉ**
- ✓ **UTILISATION POUR FORTE ÉPAISSEUR**

- **Domaine d'utilisation :** Réalisation de ravoirages allégés sous chape. Grâce à sa composition particulière et à la dimension des billes de polystyrène, le produit est idéal pour la réalisation de ravoirages allégés.
- **Conservation :** 12 mois dans un lieu sec à compter de la date marquée sur le sac en emballage d'origine non ouvert.

Caractéristiques techniques

Aspect	granuleux de couleur gris clair
Consommation	env. 1 sac/m² pour 40 mm d'épaisseur
Coeff. conductivité thermique λ (EN 1745)	0,09 W/mk (valeur tabulée)
Épaisseurs réalisables	4 á 20 cm
Résistance à la compression après 28 jours	≥ 0,5 N/mm²
Durée d'utilisation de la gâchée	30 minutes
Délai de remise en service pédestre	24 heures

Produit ne pouvant pas rester nu et ne pouvant pas recevoir de revêtement autre qu'une chape

Unité de vente

Code	Couleur	Cond.	Cond./pal.
692	gris clair	11,5 kg	40

Couleur

CALCESTRUZZO CELLULARE
(RAVOIRAGE ALLÉGÉ)

Ravoirage allégé à base de ciment composé d'un liant spécial à base de ciment (pré-mélangé en poudre à base de ciment Portland) fourni en silo, ainsi qu'un additif liquide à base de tensioactifs naturels. La grande nouveauté du RAVOIRAGE ALLÉGÉ Fassa réside dans sa technique spéciale de préparation garantissant continuité de production, dosage constant des composants, rapidité et productivité. Pour applications à l'extérieur, toujours prévoir une imperméabilisation appropriée.

- ✓ **EXCELLENT ISOLANT THERMIQUE**
- ✓ **MÉLANGE AUTOMATISÉ**
- ✓ **PRODUCTIVITÉ CONTINUE**
- ✓ **POMPAGE DIRECT SUR LE LIEU D'UTILISATION**
- ✓ **ALLÉGÉ**
- ✓ **UTILISATION POUR FORTE ÉPAISSEUR**

- **Domaine d'utilisation :** Le RAVOIRAGE ALLÉGÉ s'utilise comme couche intermédiaire entre le plancher et la chape pour rattraper les épaisseurs avec une charge pondérale modérée et pour augmenter l'isolation thermique.
- **Mise en œuvre:** Le produit s'obtient en mélangeant les 2 composants à l'aide de la machine MC2 FASSA : un système totalement automatisé et simple à utiliser, composé d'une armoire générale de contrôle, d'un dispositif qui produit la mousse d'entraînement d'air (en mélangeant eau, air et adjuvant) et d'un appareil de mélange de la mousse et du ciment. Une fois Configurée avec les paramètres souhaités, la machine travaille de manière autonome et sans interruption, en garantissant un dosage constant et une productivité d'environ 15 m^3 par heure. Le RAVOIRAGE ALLÉGÉ Fassa est pompé directement sur le lieu d'utilisation où, grâce à ses caractéristiques autonivelantes, il s'adapte rapidement au support en remplissant tous les interstices. Puis , pour finir la pose, il suffit de tirer le ravoirage à la règle.
- **Conservation :** Le LIANT À BASE DE CIMENT se conserve pendant au moins 12 mois ; l'ADDITIF POUR BÉTON CELLULAIRE se conserve pendant au moins 12 mois, à l'abri du gel.

Caractéristiques techniques

Épaisseurs d'application	5 á 20 cm
Résistance à la compression après 28 jours	1 N/mm^2 env.
Coeff. conductivité thermique λ	0,1 W/mk (valeur tabulée)
Dosage du LIANT À BASE DE CIMENT	330 kg/m3 env.*
Dosage ADDITIF POUR BÉTON CELLULAIRE	2 l/m^3 env.

* Des variations de dosage du liant jusqu'à 10% n'entraînent pas de variations dans les caractéristiques techniques du produit durci.

Produit ne pouvant pas rester nu et ne pouvant pas recevoir de revêtement autre qu'une chape

Unité de vente

Code		Cond.
693	additif	25 kg 32 Cond./pal
694		Citerne de 1000 kg
940	liant à base de ciment	en silo

ACOUSTIQUE

Dans le domaine du bâtiment, les nuisances sonores telles que les bruits de circulation, de pas, de conversation, d'équipements sont la source de désagréments qui peuvent aller d'une dégradation de la qualité de vie, à des répercussions directes sur la santé des occupants.

L'isolation acoustique des bâtiments est donc devenue un enjeu important, en constante évolution, et se traduit par des règlementations, des normes acoustiques qui fixent des performances acoustiques minimales à atteindre à l'intérieur des bâtiments pour garantir un confort acoustique aux occupants et usagers.
Mais surtout, les performances acoustiques d'un bâtiment sont le résultat de l'expérience et du savoir-faire de tous les professionnels prenant part à la construction : du concepteur au poseur, du contrôleur au fabricant de matériaux.

Pendant la phase de conception, le professionnel expérimenté et qualifié se base sur sa propre expérience et fait usage de divers instruments pour analyser, gérer et résoudre les criticités acoustiques pouvant se produire. Au cours de cette première phase, la connaissance des caractéristiques techniques des matériaux et des structures de construction est fondamentale. Une prévision précise et fiable des performances n'est possible qu'à partir de données certifiées en laboratoire : tout autre moyen, ne reposant pas sur des données objectives, conduit rarement à des résultats positifs.
La phase de chantier se révèle être fondamentale : les poseurs et les installateurs doivent nécessairement être instruits, formés et compétents en la matière, conscients qu'une attention insuffisante aux détails et de petites imprécisions peuvent compromettre la performance finale en termes d'isolation acoustique.

L'essai acoustique final est l'instrument permettant de vérifier le respect des seuils imposés par la loi et la bonne exécution des travaux. Cet essai fournit non seulement des indications sur la qualité du bâtiment, mais aussi de précieuses informations dans le cas où il serait nécessaire d'adopter des mesures de correction pour remédier aux éventuelles erreurs de conception ou d'exécution.

Fidèle à sa philosophie, et à l'écoute des aspirations des acteurs du monde de la construction (de plus en plus orientée vers la qualité et le confort de l'habitation), FASSA BORTOLO a développé le système SILENS, un ensemble certifié conformément aux normes EN ISO 140-8:1999 et EN 150 717:2007 pour la réduction des bruits de chocs.

Il existe des indices acoustiques pour caractériser chaque type de bruit selon son origine. On distinguera ensuite les indices de mesures en laboratoire (pour les éléments, produits ou systèmes) des indices de mesures in situ (pour les locaux).

		Caractériser des éléments, produits et systèmes (mesure laboratoire)	**Caractériser les bâtiments (mesure in situ)**
Bruits aériens	Extérieurs au bâtiment (trafic routier, ferroviaire)	$R_{A,tr}$ (dB)	$D_{nT,A,tr}$ (dB)
	Intérieurs au bâtiment (conversation, télévision)	R_A (dB)	$D_{nT,A}$ (dB)
	Transmissions latérales du bruit aérien à l'intérieur du bâtiment	$D_{n,f}$ (dB)	
Bruits solidiens	(chute d'objet, bruit de pas)	ΔL_w (dB)	$L'_{nT,w}$ (dB)
Bruits d'équipements	(ascenseurs, robinetterie)	L_w (dB(A))	L_{nAT} (dB(A))

LES BRUITS SOLIDIENS OU BRUITS D'IMPACTS

L'évaluation des produits en laboratoire : le niveau de bruit de choc pondéré Ln,w et la réduction du niveau de pression du bruit de choc pondéré ΔLw

La réduction du niveau de bruit de choc pondéré ΔLw exprimé en décibel permet de caractériser des éléments tels que les sous-couches acoustiques, sous revêtement de sol (carrelage et parquet), les isolants sous chapes… La mesure est réalisée en laboratoire sous un plancher de référence en béton de 14 cm soumis aux sollicitations d'une machine à chocs normalisée. Le montage permet de s'affranchir de toutes transmissions latérales pour caractériser un produit (ou système) uniquement en transmission directe. La mesure permet de déterminer la réduction du niveau de bruit de choc pondéré ΔLw d'un revêtement de sol et le niveau de pression pondéré du bruit de choc normalisé Ln,w d'un plancher (avec ou sans revêtement de sol).
Plus la valeur ΔLw est élevée plus l'efficacité acoustique au bruit de choc du revêtement de sol est élevée. Plus la valeur de Ln,w est faible plus l'isolement contre le bruit de choc est performant.
Les indices ΔLw et Ln,w sont utilisés pour caractériser les performances en termes d'isolement aux bruits de chocs.

Note : La valeur ΔLw ne peut être utilisée que pour l'évaluation des performances d'isolement dans le cas de revêtements de sol appliqués sur un plancher lourd (béton, béton cellulaire…). Elle ne peut pas être utilisée en cas de planchers à solives bois ou métal.

L'ÉVALUATION DES PLANCHERS IN SITU : LE NIVEAU DE PRESSION DE BRUIT DE CHOC STANDARDISÉ L'NT,W

Le niveau de bruit de choc L'n,t,W en décibel permet de caractériser les performances acoustiques d'un plancher (support et revêtement) in situ dans son ensemble. La mesure est réalisée sur place avec une machine à chocs normalisée. Le niveau de bruit de choc L'n,t,W (db) est le bruit perçu dans une pièce située sous la salle d'émission.

Plus la valeur de L'n,T,W est faible plus l'isolement contre le bruit de choc est performant.

L'indice L'n,t,W est utilisé dans la réglementation acoustique pour fixer les performances en termes d'isolement aux bruits de chocs entre locaux. il est à noter que pour être conforme à la réglementation acoustique la valeur minimale de L'n,t,W requise doit être validée dans toutes les pièces adjacentes au local d'émission source.

LA RÉGLEMENTATION ACOUSTIQUE

Les exigences réglementaires minimales sont définies dans des arrêtés relatifs à chaque type de construction.

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Arrêté du 25 avril 2003 (publié au J.O. du 28/05/03 dont la demande de permis de construire est postérieure au 28/11/03.
Le niveau de pression pondéré du bruit de choc standardisé, L'nT,w, perçu dans un local autre qu'une circulation, un local technique, une cuisine, un sanitaire ou une buanderie, ne dépasse pas 60 dB.

ÉTABLISSEMENTS HÔTELIERS

Arrêté du 25 avril 2003 (publié au J.O. du 28/05/03) dont la demande de permis de construire est postérieure au 28/11/03.
Le niveau de pression pondéré du bruit de choc standardisé, L'nT,w, perçu dans une chambre, ne dépasse pas 60 dB, lorsque des impacts sont produits sur le sol des locaux extérieurs à la chambre considérée.

ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

Arrêté du 25 avril 2003 (publié au J.O. du 28/05/03) dont la demande de permis de construire est postérieure au 28/11/03.
Le niveau de pression pondéré du bruit de choc standardisé, L'nT,w, perçu dans les locaux de réception ne dépasse pas 60 dB.
Si les chocs sont produits dans un atelier bruyant ou une salle de sport, L'nT,w est ramené à 45 dB.

BÂTIMENTS D'HABITATION

La première réglementation acoustique des bâtiments d'habitation neufs (arrêté du 14 octobre 1969 relatif à l'isolation acoustique des bâtiments d'habitation) fixait des exigences d'isolation acoustique entre logements, de bruits d'impacts, et de bruit d'équipements du bâtiment (tels que chaufferie, ascenseurs, ventilation mécanique, etc…).
Ces exigences ont été renforcées par la réglementation suivante (arrêté du 28 octobre 1994 relatif aux caractéristiques acoustiques des bâtiments d'habitation), et complétées par des exigences sur le bruit des équipements individuels du bâtiment (chauffage, climatisation), sur le traitement acoustique des parties communes (pose de revêtements absorbants), et sur l'isolement aux bruits de l'espace extérieur.
La réglementation actuellement en vigueur (arrêté du 30 juin 1999 relatif aux caractéristiques acoustiques des bâtiments d'habitation) a modifié celle du 28 octobre 1994 sur la forme (changement du nom des indices, en conformité avec les normes européennes), mais le niveau des exigences n'a pas été affecté.

L'attestation acoustique

Pour les bâtiments d'habitation dont le permis de construire est déposé à compter du 01 01 2013, les maîtres d'ouvrage ont l'obligation de fournir, à l'achèvement des travaux, à l'autorité ayant délivré l'autorisation de construire une attestation de prise en compte de la réglementation acoustique.
Cette obligation d'attestation acoustique est définie par le décret 2011-604 du 30 mai 2011 et par l'arrêté du 27 novembre 2012 relatif à l'attestation de prise en compte de la réglementation acoustique applicable en France métropolitaine aux bâtiments d'habitation neufs. Un modèle d'attestation figure en annexe de cet arrêté.
L'attestation s'appuie sur des constats effectués en phases études et chantier, et, pour les opérations d'au moins 10 logements, sur des mesures acoustiques réalisées à la fin des travaux de construction.
Le niveau de pression pondéré du bruit de choc standardisé, L'nT,w, perçu dans les locaux de réception ne dépasse pas 58 dB, lorsque des impacts sont produits sur le sol :

- des locaux extérieurs au logement testé, à l'exception des balcons et loggias non situés au-dessus d'une pièce principale ;
- des escaliers dans le cas où un ascenseur dessert l'immeuble ;
- des locaux techniques

Un guide d'aide à la conception (Janvier 2014) édité conjointement par:

- Le Ministère de l'égalité des territoires et du Logement,
- Le Ministère de l'écologie du développement durable et de l'énergie, présente des exemples de solution acoustiques.

L'épaisseur de la dalle béton est un critère déterminant dans le résultat aux bruits de chocs.
Plus la dalle béton est épaisse, moins la transmission au bruit d'impact est importante.

ACOUSTIQUE

L'AFFAIBLISSEMENT DU BRUIT DES CHOCS

Une des nuisances sonores les plus fréquentes est occasionnée par les sollicitations vibratoires, sur les structures solides des bâtiments, comme par exemple celles occasionnées par les chocs produits par la chute d'objets ou par des contacts répétés (bruits de marche). Ces phénomènes créent des vibrations qui se propagent ensuite dans le bâtiment, par voie solidienne ou aérienne, dans les autres locaux, sous forme de bruit.

La capacité d'une structure horizontale à réduire la propagation du son est définie par son indice d'évaluation du niveau de bruit dû à la machine à chocs normalisé L'n,Tw,, grandeur indiquant le niveau de bruit transmis à travers l'ensemble sol+plancher. Des niveaux élevés de pression sonore L'n,Tw,, indiquent un faible isolement acoustique, tandis que des niveaux bas correspondent à un bon comportement de la surface. La chape flottante peut être considérée comme l'une des solutions d'isolation les plus efficaces contre les bruits de chocs et les vibrations transmises à travers la structure : un matériau isolant est interposé entre la structure porteuse et la chape sur laquelle sera appliquée le revêtement du sol. Pour garantir une bonne isolation, ce type de matériaux doit satisfaire à deux conditions fondamentales : ils doivent garantir une élasticité susceptible d'apporter une fréquence de résonance la plus basse possible au système masse-ressort-masse tout en conservant inchangée leur épaisseur sous la charge dans le temps. Les propriétés d'élasticité, d'amortissement et de compressibilité des matériaux utilisés déterminent à leur tour la qualité de la

Propagation du bruit à travers la structure d'un bâtiment réalisé avec chape sans sous-couche acoustique

performance acoustique de l'ensemble du système.

La mise en œuvre correcte d'un plancher flottant nécessite certaines règles pratiques importantes telles que :

• totale désolidarisation de la chape et du plancher, par l'utilisation d'une sous-couche acoustique (y compris les seuils et portes-fenêtres, les bacs de douche, baignoires et dispositifs d'écoulement des salles de bains, etc.) ;
• l'isolant ne doit pas permettre la percolation de la chape pendant sa réalisation, par conséquent tous les joints de l'isolant doivent être recouverts avec des bandes autocollantes ou par la pose d'un film en polyéthylène.
• toutes les gaines techniques doivent être noyées dans le ravoirage (RAVOIRAGE ALLÉGÉ, ST 444).

Des expérimentations ont montré que des liaisons rigides le long du périmètre se traduisent par une perte, des performances d'amortissement du système flottant, généralement comprise entre 8 et 23 dB.

Mesure du niveau sonore

SYSTÈME SILENS : SOLUTIONS POUR L'ISOLEMENT ACOUSTIQUE

✓ ENSEMBLE CERTIFIÉ CONFORMÉMENT AUX NORMES NF EN 140-8 : 1999 ET NF EN 717-2:2007

Pour contribuer à l'isolation des surfaces des sols, FASSA propose deux solutions particulièrement efficaces : **SILENS STA 10** et **SILENS SLE 23**, grâce à leur structure élastique, ces produits créent une sous-couche acoustique mince entre le plancher et la chape. Leur application réduit considérablement les bruits de chocs transmis par les parois horizontales. Le système est complété par la bande de jonction **SILENS NA 1** et par le joint périphérique **SILENS GP 1**.

SILENS STA 10

Isolant acoustique en rouleaux pour bruits de chocs. SILENS STA 10 est un tapis obtenu par la combinaison de polyéthylène expansé réticulé et d'intissé en fibre de polyester.

- ✓ **ATTENUATION DU NIVEAU DE BRUIT DE CHOC DE 21 dB**
- ✓ **AMORTISSEMENT ACOUSTIQUE ΔL_w CERTIFIÉ À L'ISTITUTO GIORDANO**

- **Domaine d'utilisation :** Isolation acoustique contre les bruits de chocs sur planchers, par mise en œuvre d'une chape flottante destinée à la pose de revêtements en céramique, bois, pierre, matériaux résilients ou textiles. Le sol flottant, s'il est réalisé correctement, permet d'isoler la structure supérieure du plancher (celle qui reçoit les chocs) des autres structures du bâtiment, réduisant ainsi la transmission des vibrations à cette dernière.

Caractéristiques techniques

Épaisseur nominale totale	10 mm
Indice d'affaiblissement du niveau de bruit de choc	21dB (certifié)
Coeff. conductivité thermique λ	0,0367 W/mk

Unité de vente

Code	Cond.
545410	rouleaux de 25x1,5 m

Rapport d'essais SILENS STA 10

L'amortissement acoustique ΔLw de SILENS STA 10 a été certifi é à l'Istituto giordano sur plancher lourd normalisé et échantillon de 10 m^2.

L'indice d'affaiblissement du niveau de bruit de chocs est égal à 21 dB, obtenu sur un ensemble formé de :

1. SILENS STA 10, épaisseur 10 mm
2. Chape autonivelante FASSA SA 500, épaisseur 4 cm (80 kg/m^2)

SILENS STA 10

Préparation du support

SILENS STA 10 doit être appliqué sur un support bien nivelé et sans aspérités ; avant de commencer la pose, il est nécessaire de procéder à un nettoyage minutieux du support en accordant une attention particulière à la bande périmétrique au pied des parois et de tous les éléments verticaux. Toutes les gaines techniques devront être préalablement enrobées. Dégager le plancher de tous corps étrangers et vérifier qu'il est bien sec et stable.

Positionner SILENS STA 10 avec la couche en fibre (partie blanche) dirigée vers le bas et disposer les lés en suivant les ailettes de chevauchement.

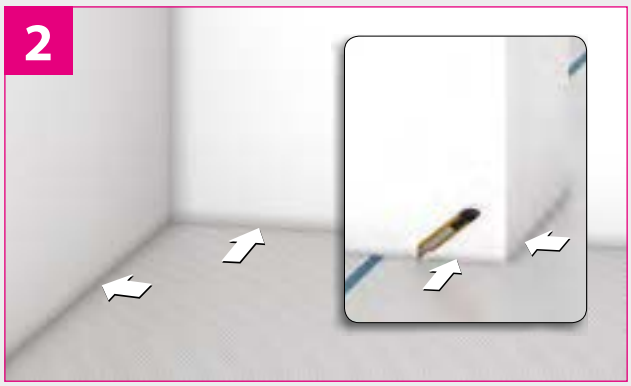

L'isolant doit être placé jusqu'au pied des parois verticales ou de tous autres éléments traversants (poteaux, canalisations, etc.)

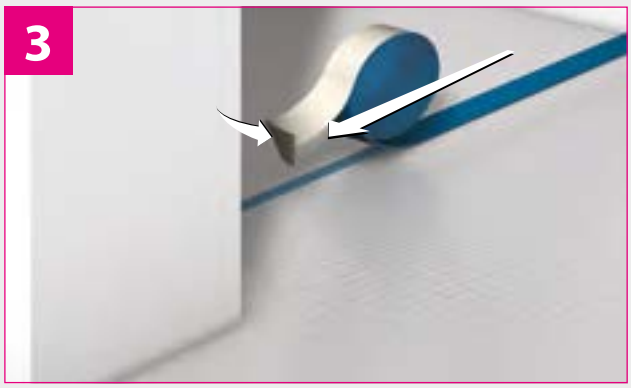

Toutes les jonctions doivent être calfeutrées avec la bande adhésive acoustique SILENS NA 1.

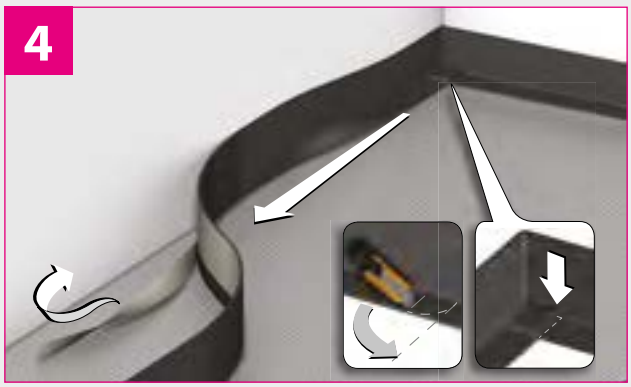

Après avoir achevé la pose de l'isolant sur toute la surface à réaliser, commencer la pose de SILENS GP 1, joint périphérique de désolidarisation préformé en « L ». Enlever uniquement la bande adhésive placée sur le côté court (partie inférieure) et la coller, tout le long du périmètre, à l'isolant précédent, en veillant à réaliser un pli à 90°.
Couper uniquement la partie inférieure de SILENS GP 1 au niveau des changements de direction. SILENS GP 1 ne doit pas être interrompu jusqu'au point où la pose a commencé. S'il s'avère nécessaire d'interrompre la bande et reprendre avec un nouveau rouleau, la jonction doit être recouverte avec SILENS NA 1.

Enlever ensuite l'autre bande adhésive, celle présente sur le côté le plus long, et la coller sur la paroi. Il est extrêmement important de soigner les angles et les arêtes ; la bande adhésive doit adhérer parfaitement à la paroi de manière à faciliter la pose ulterieure du revêtement.

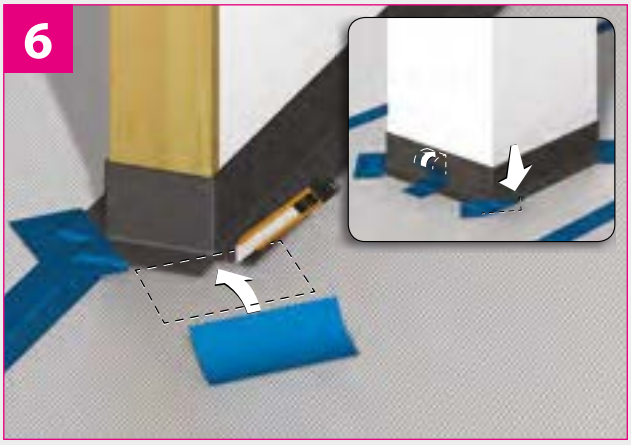

Étaler SILENS GP 1 sur tous les points hors sol de la surface de manière à réaliser une désolidarisation complète de la chape suivante par rapport au reste de la structure. Dans tous les points où il s'est avéré nécessaire de couper SILENS GP 1, il faut rétablir la continuité du résilient avec la bande SILENS NA 1.

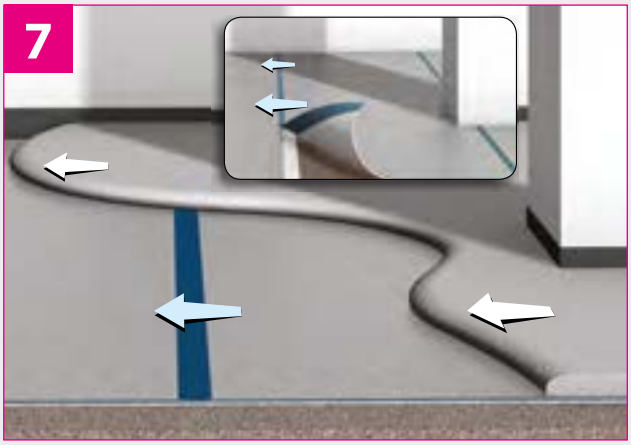

Commencer la pose de la chape dans le sens de la superposition des lés.

Couper SILENS GP 1 uniquement après avoir posé les sols de manière à éviter que le revêtement ne rentre au contact d'un élément vertical.

Accorder une attention toute particulière aux points suivants :
- désolidarisation au niveau des seuils et balcons ;
- désolidarisation entre le revêtement céramique des parois et le revêtement du sol ;
- désolidarisation au droit des bacs à douche, baignoires et écoulements des salles de bains.

SILENS SLE 23

Isolant acoustique en panneaux contre les bruits de chocs. SILENS SLE 23 est un panneau en polystyrène expansé à cellules fermées, ignifugé, expansé puis élastifié, réalisé conformément à la norme EN 13163. Épaisseur de 23 mm. SILENS SLE 23 amortit les bruits de chocs, et contribue également à l'isolation thermique du sol.

- ✓ **ATTENUATION DU NIVEAU DE BRUIT DE CHOC DE 24 dB**
- ✓ **AMORTISSEMENT ACOUSTIQUE ΔL_w CERTIFIÉ À L'ISTITUTO GIORDANO**

- **Domaine d'utilisation :** Isolation acoustique contre les bruits de chocs sur par mise en œuvre d'une chape flottante destinée à la pose de revêtements en céramique, bois, pierre, matériaux résilients ou textiles. Le sol flottant, s'il est réalisé correctement, permet d'isoler la structure supérieure du plancher (celle qui reçoit les chocs) des autres structures du bâtiment, réduisant ainsi la transmission des vibrations à cette dernière. SILENS SLE 23 a été conçu pour réunir en un seul produit une isolation phonique et thermique.

Caractéristiques techniques

Épaisseur nominale totale	23 mm
Résistance au feu (EN 13501)	classe E
Coeff. conductivité thermique λ	0,04 W/mk

Unité de vente

Code	Cond.
545440	panneaux de 100x50x23 mm

Rapport d'essais SILENS SLE 23

L'amortissement acoustique ΔL_w de SILENS SLE 23 a été certifi é à l'Istituto giordano sur plancher lourd normalisé et échantillon de 10 m^2.

L'indice d'affaiblissement du niveau de bruit dû au piétinement est égal à 24 dB, obtenu sur un ensemble formé de :

1. SILENS SLE 23, épaisseur 23 mm
2. Chape autonivelante SA 500, épaisseur 5 cm (100 kg/m^2)

SILENS SLE 23

Préparation du support

SILENS SLE 23 doit être appliqué sur un support bien nivelé et sans aspérités ; avant de commencer la pose, il est nécessaire de procéder à un nettoyage minutieux du support en accordant une attention particulière à la bande périmétrique au pied des parois et de tous les éléments verticaux. Toutes les gaines techniques devront être préalablement enrobées. Dégager le plancher de tous corps étrangers et vérifier qu'il est bien sec et stable.

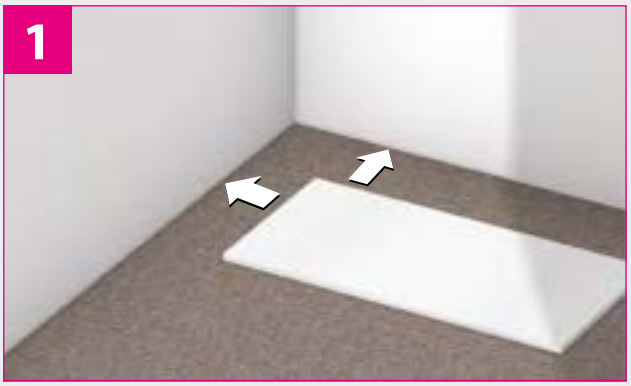

Positionner SILENS SLE 23 sur toute la surface à isoler.

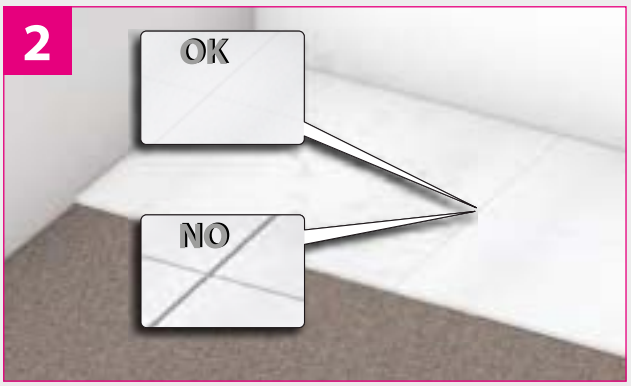

Veiller à juxtaposer les panneaux le plus près possible les uns des autres de manière à ce qu'il n'y ait pas d'espace entre eux.

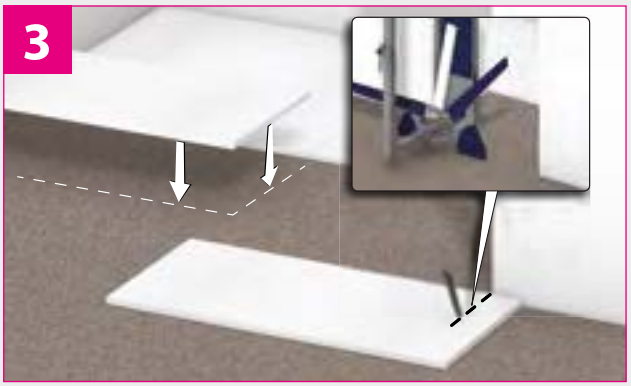

Les panneaux doivent être coupés à l'aide de la coupeuse spécifique à fil chaud. L'isolant doit être placé jusqu'au pied des parois verticales ou de tous autres éléments traversants (poteaux, réseaux, etc.).

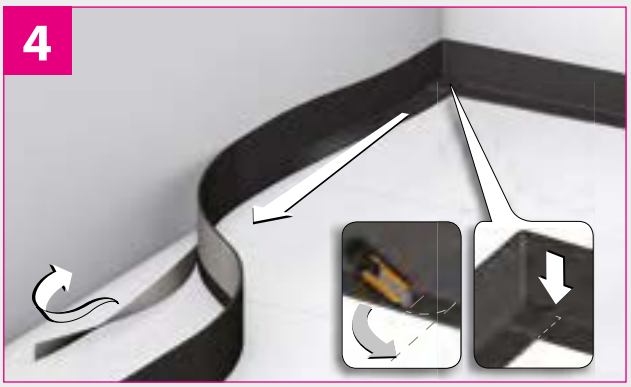

Après avoir achevé la pose de l'isolant sur toute la surface à réaliser, commencer la pose de SILENS GP 1, joint périphérique de désolidarisation préformé en «L». Enlever uniquement la bande adhésive placée sur le côté court (partie inférieure) et le coller, tout le long du périmètre, sur les panneaux SILENS SLE 23, en veillant à réaliser un pli à 90°.

Couper uniquement la partie inférieure de SILENS GP 1 au niveau des changements de direction. SILENS GP 1 ne doit pas être interrompu jusqu'au point où la pose a commencé. Enlever ensuite l'autre bande adhésive, celle présente sur le côté le plus long, et la coller sur la paroi ; il est très important de soigner les angles et les changements de direction. La bande adhésive doit adhérer parfaitement à la paroi de manière à faciliter la pose successive du revêtement. S'il s'avère nécessaire d'interrompre la bande et de la reprendre avec un nouveau rouleau, la jonction doit être recouverte avec SILENS NA 1.

Mettre en oeuvre SILENS GP 1 sur tous les points hors sol de la surface de manière à réaliser la désolidarisation complète de la chape par rapport au reste du bâti. Dans tous les points où il s'est avéré nécessaire de couper SILENS GP 1, il faut rétablir la continuité de l'isolant avec la bande SILENS NA 1.

Après avoir achevé la pose du joint SILENS GP 1, étaler sur toute la surface un film en polyéthylène de 0,15 mm, avec un recouvrement des bords d'environ 10 cm l'un sur l'autre.

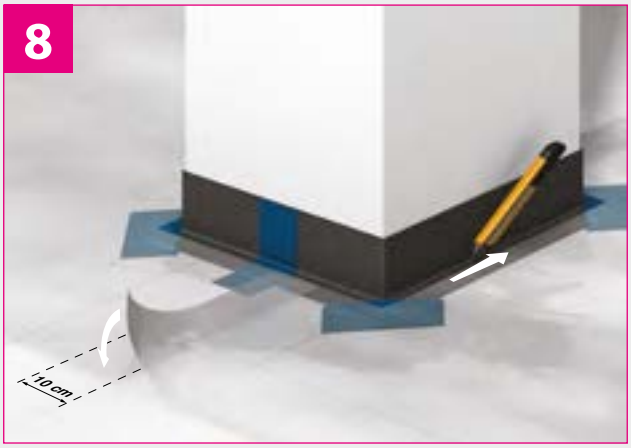

Les lés doivent être accolés tout le long du périmètre au joint SILENS GP 1.

Tout le long du périmètre et au droit de toutes les jonctions des lés, calfeutrer avec du ruban adhésif résistant à l'humidité, de manière à éviter toutes percolations de matériau à travers les superpositions et d'éviter la formation de ponts phoniques.

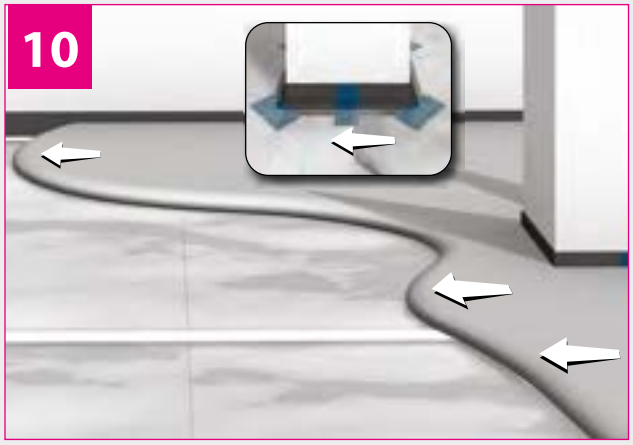

Commencer la pose de la chape dans le sens de la superposition des lés du film de polyéthylène.

Couper SILENS GP 1 uniquement après avoir posé les revêtements de sols de manière à éviter que le revêtement ne soit relié à un élément vertical.

Accorder une attention toute particulière aux points suivants :
- désolidarisation au niveau des seuils et balcons ;
- désolidarisation entre le revêtement céramique des parois et le revêtement du sol ;
- désolidarisation au droit des bacs à douche, baignoires et écoulements des salles de bains.

Produits complémentaires pour isolants acoustiques SILENS:

SILENS GP 1

Joint périphérique de désolidarisation, autocollant, en polyéthylène expansé réticulé à cellules fermées associé à un non-tissé

Unité de vente

Code		Cond.
545430	Joint périphérique préformé en « L »	Rouleaux de 50 m

SILENS NA 1

Bande adhésive de jonction en polyéthylène expansé réticulé à cellules fermées

Unité de vente

Code		Cond.
545420	Ruban adhésif acoustique	Rouleaux de 50 m

CHAPES

NORME NF EN 13813 : JUIN 2003

Cette norme européenne spécifie les exigences pour les matériaux des chapes à utiliser pour la réalisation de sols. Elle définit :

- **pour les matériaux pour chapes frais, les performances concernant**
  - le temps de prise
  - la consistance
  - la valeur de pH

- **pour les matériaux pour chapes durcies, les performances concernant**
  - la résistance à la compression et à la flexion
  - la résistance à l'usure
  - la dureté de surface
  - la résistance à l'indexation
  - la résistance au roulement
  - le retrait et le gonflement
  - le module d'élasticité
  - la force d'adhérence
  - la résistance à l'impact
  - la réaction au feu
  - les performances acoustiques
  - la résistance thermique
  - la résistance chimique

La norme distingue différents types de chapes en fonction du liant utilisé. Celles qui nous intéressent sont :

- **Chape au ciment (CT)**
- **Chape à base de sulfate de calcium (CA)**

Nous concentrons l'attention sur certaines propriétés des chapes et, pour une désignation complète de celles-ci, nous indiquons les abréviations fournies par la norme :

- **C** pour la résistance à la compression à 28 jours
- **F** pour la résistance à la flexion à 28 jours

CHAPES

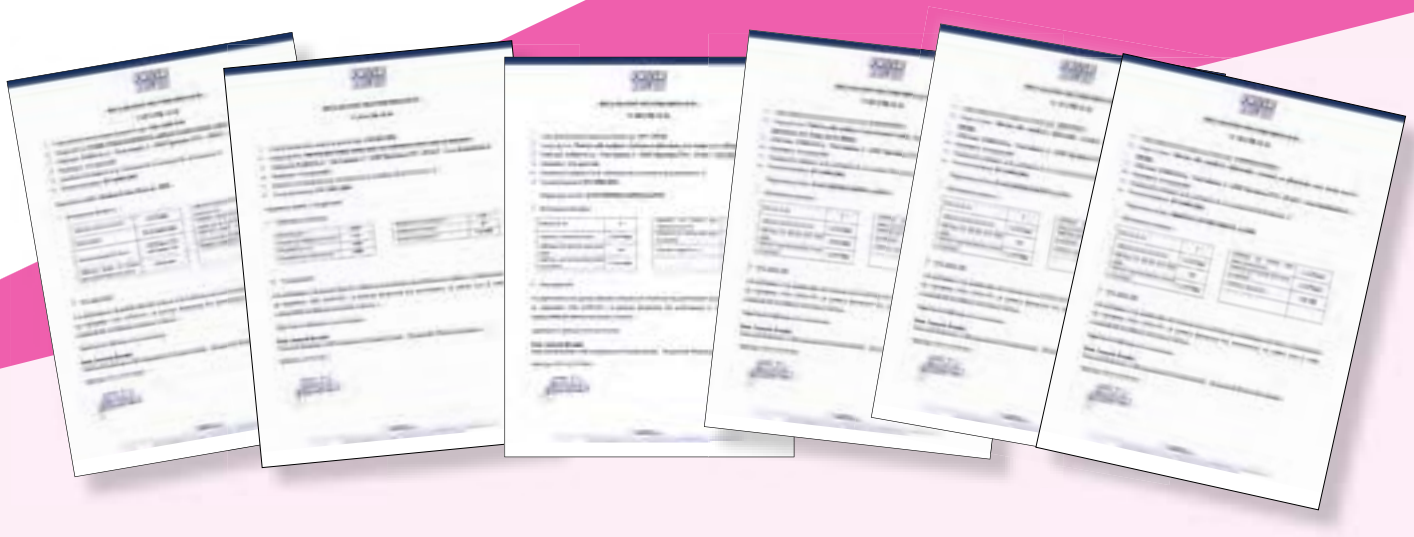

Résistance à la compression pour les matériaux pour chapes

CLASSE	C5	C7	C12	C16	C20	C25	C30	C35	C40	C50	C60	C70	C80
Résistance à la compression N/mm²	5	7	12	16	20	25	30	35	40	50	60	70	80

Résistance à la flexion pour les matériaux pour chapes

CLASSE	F1	F2	F3	F4	F5	F6	F7	F10	F15	F20	F30	F40	F50
Résistance à la flexion N/mm²	1	2	3	4	5	6	7	10	15	20	30	40	50

Nous précisons que pour les chapes au ciment, les caractéristiques obligatoires que le fabricant doit déclarer sont :

- Résistance à la compression
- Résistance à la flexion

En revanche, pour les chapes à base de sulfate de calcium, en plus des caractéristiques obligatoires pour les chapes au ciment, on ajoute la valeur de pH.

À titre d'exemple, une chape au ciment avec une résistance à la compression de 20 N/mm² et une résistance à la flexion de 5 N/mm², selon la norme NF EN 13813, est classée CT C20 F5.

DÉFINITIONS ET CARACTÉRISTIQUES

La définition d'une chape selon la norme NF EN 13318 est la couche de matériau posé in situ directement sur le support, soit adhérente à celle-ci, soit non-adhérente, ou posée sur une couche intermédiaire ou sur un isolant afin d'atteindre un ou plusieurs des objectifs spécifiés ci-après :

- obtenir un niveau déterminé ;
- servir de sol fini ;
- recevoir le revêtement de sol définitif (carreaux, bois, résilients, etc.).

Une chape peut être de trois types : adhérente, non-adhérente ou flottante.

Une **chape adhérente** est mise en œuvre en contact direct avec la couche de fond ; pour augmenter l'adhérence au support, une barbotine de ciment d'ancrage peut être utilisée.

Une **chape non-adhérente** (désolidarisée) est réalisée en intercalant entre la chape et la couche de fond une couche de séparation horizontale (barrière à la vapeur composée, par exemple, d'une feuille de nylon) et en plaçant le long du périmètre des murs et autour des structures en élévation, une couche de matériau compressible.

Une **chape flottante** est une chape posée sur une couche d'isolation thermique et/ou acoustique qui peut être intercalée entre la chape et une couche de compensation et/ou d'allègement et complètement séparée des autres éléments de la structure tels que les murs et les structures en élévation.

Une chape doit posséder certaines caractéristiques techniques pour répondre aux exigences minimales indiquées dans les normes et elle doit surtout être choisie en fonction de l'utilisation, du degré de sollicitation (physique, chimique et thermohygrométrique), des délais de mise en service de la pièce, de la présence d'une installation de chauffage/climatisation, ainsi que du type de revêtement. Il existe différents types de chape, qui se distinguent principalement par leur composition chimique ; les plus courantes dans le bâtiment résidentiel/commercial sont les chapes au ciment et les chapes en anhydrite.

Par rapport aux autres structures en béton, la chape présente quelques spécificités symptomatiques. La surface considérable par rapport à l'épaisseur et l'exposition à l'air lors de la coulée rendent en effet la chape au ciment particulièrement vulnérable à deux phénomènes typiques des conglomérats au ciment : retrait hygrométrique et « bleeding ».

✓ Le retrait hygrométrique implique la contraction du béton après l'évaporation d'une partie de l'eau de gâchage au moment où l'humidité relative descend au-dessous de 95 %. Lorsque cela se produit, l'eau contenue dans la chape s'évapore et le matériau se retire. Toutefois, puisque l'évaporation n'a pas lieu de manière uniforme dans la chape, mais qu'elle est plus importante sur la surface exposée à l'air, le retrait se manifeste de manière différenciée en entraînant :

- gauchissement de la chape s'il n'existe aucune adhérence au substrat (chape flottante) et que la dalle est libre de coulisser et de se relever le long des bords. En raison des charges successives, la chape risque de se fissurer à cause d'un appui incorrect ;
- fissuration de la chape qui se manifeste au niveau des points où s'accumulent les tensions après la contraction.

✓ Le « bleeding », c'est-à-dire la remontée d'eau en surface accompagnée par la sédimentation des agrégats les plus gros vers la partie inférieure de la coulée, aggrave davantage le retrait décrit ci-dessus puisqu'il entraîne des conditions différenciées entre la partie supérieure et la partie inférieure de la coulée.

Toutes les chapes au ciment Fassa Bortolo, grâce à l'ajout d'additifs spécifiques, sont des matériaux à retrait contrôlé ; une caractéristique qui permet de compenser les effets du retrait durant la maturation.

L'autre type de chape, dans laquelle le liant utilisé est l'anhydrite, soit le sulfate de calcium anhydre (CaSO4), confère de grands avantages en matière de :

- Stabilité dimensionnelle : lors de la prise, la chape n'est pas sujette à des phénomènes de retrait, ce qui permet d'éviter tous les problèmes décrits auparavant qui sont en revanche caractéristiques des chapes à base de ciment (gauchissement et fissuration)
- Stabilité thermique qui correspond à une dilatation thermique réduite

Ces caractéristiques rendent particulièrement adaptée l'utilisation du matériau sur deux types de chantier :

- Grandes surfaces : le matériau permet de réaliser des surfaces continues jusqu'à 900 m^2 à l'exclusion de certaines limitations (pour plus de détails, consulter la fiche technique du produit E 439), en réduisant ainsi de manière considérable le nombre des joints de fractionnement et de dilatation. En outre, cette caractéristique est particulièrement indiquée dans tous les applications qui prévoient des revêtements de type résilient ;
- Systèmes de chauffage par le sol, jusqu'à 300 m^2 sans fractionnement.

Pour ce type de chape, il est important de souligner que la pose de tout revêtement peut avoir lieu uniquement après s'être assuré, avec un hygromètre au carbure, d'avoir atteint une humidité résiduelle inférieure à celle définie dans le Cahier des Prescriptions Technique Chapes fluides à base de Sulfate de Calcium (CPT 3578_V3 du 4 décembre 2014).

Fassa Bortolo propose une ligne complète de chapes, formulées pour assurer la compacité et la planéité maximales de la surface sur laquelle sera posé le revêtement de sol.
Il est possible de choisir parmi les chapes autonivelantes innovantes (SA 500, E 439), fournies en silo et faciles à appliquer, ou les solutions plus traditionnelles à consistance « terre semi-humide » (SC 420, SC 420P, SV 472, SV 472P, SR 450) ou encore la chape allégée (LEGEO MIX). Deux mortiers autonivellant pour les épaisseurs de 1 à 10 mm (SL 416) et de 3 à 30 mm (SM 485) complètent la ligne.

CHAPES AUTONIVELANTES

- ✓ **PLANÉITÉ PARFAITE : RÉPARTITION UNIFORME DU PRODUIT SUR LE LIEU DE MISE EN ŒUVRE**
- ✓ **APPLICATION AISÉE : ON L'APPLIQUE EN RESTANT DEBOUT, SANS SE FATIGUER, AUSSI BIEN PENDANT LA POSE QUE LA FINITION**
- ✓ **CYCLE SIMPLIFIÉ : POSE DIRECTE DES REVÊTEMENTS DE SOLS EN BOIS ET DES MOQUETTE SUR LA CHAPE**
- ✓ **PRODUCTIVITÉ : JUSQU'À 1 000 m² PAR JOUR AVEC UNE ÉPAISSEUR DE 4 CM**
- ✓ **ENCOMBREMENTS RÉDUITS ET PROPRETÉ SUR LE CHANTIER : PRODUIT FOURNI EN SILO OU EN SAC, POMPÉ DIRECTEMENT SUR LE LIEU DE MISE EN ŒUVRE**
- ✓ **RAPIDITÉ D'EXÉCUTION : PRATICABILITÉ DÈS LE JOUR SUIVANT L'APPLICATION ET MISE À DISPOSITION RAPIDE DES LOCAUX AUX ENTREPRISES DE SECOND-ŒUVRE**
- ✓ **UNE GAMME COMPLÈTE POUR LA POSE DE TOUT TYPE DE REVÊTEMENT DE SOL**
- ✓ **INTÉGRATION PARFAITE AVEC LES SOLUTIONS DE CHAUFFAGE PAR LE SOL**

Poser une chape traditionnelle est depuis toujours un travail fatigant : en effet la répartition du produit à la pelle, le dressage à la règle, le serrage et le talochage doivent être effectués à genoux ou dans des positions inconfortables. En outre, les résultats obtenus respectent difficilement toutes les cotes requises et la planéité parfaite de la surface qui ont récemment été introduite par les normes de mise en œuvre. La recherche de nouveaux produits et de nouvelles technologies, alliée à une longue et rigoureuse expérimentation dans nos laboratoires à la pointe de la technologie, ont permis à FASSA BORTOLO d'offrir à sa clientèle depuis plus de 20 ans, la solution aux problèmes. Tout d'abord avec **SA 500**, Chape autonivelante à base ciment, et puis avec **E 439**, Chape autonivelante à base d'anhydrite.

APPLICATION AISÉE

La chape autonivelante se répartit uniformément sur le lieu de mise en œuvre et n'exige aucune opération de répartition, dressage, serrage et talochage : il suffit d'exécuter la finition, en restant debout, à l'aide de la règle de niveau prévue à cet effet. Le résultat est une couche parfaitement plane, compacte, sans farinages, fissurations ni crevasses : le support idéal pour tout revêtement de sol résidentiel.

POMPAGE DIRECT SUR LE LIEU D'UTILISATION

La chape est gâchée automatiquement par un malaxeur horizontal, raccordé au silo, et envoyée sur le lieu d'utilisation (jusqu'à une hauteur d'environ 30 mètres) au moyen d'une pompe à vis sans fin. L'opérateur doit tout simplement configurer la machine, en veillant à régler le dosage correct d'eau pour obtenir une gâchée de bonne consistance ; il peut ensuite se rendre tranquillement sur le lieu d'application et se servir d'une commande à distance pour mettre en fonction et éteindre le dispositif. L'installation a un débit d'environ 100 litres/min (environ 6 m^3/h) ; cela signifie qu'en 1 heure, avec une consommation d'environ 8-9 tonnes, on obtient une production d'environ 100-110 m^2/h avec une épaisseur de 4 cm. En cas d'utilisation du produit en sac, il sera possible d'utiliser une machine à projeter de type Fassa I41 ou m-Tech Duo-mix ; le choix sera effectué en fonction du produit et du type d'intervention à réaliser. Pour plus d'informations, contacter *bureau.technique@fassabortolo.fr*.

FOURNITURE EN SILO

La chape autonivelante FASSA BORTOLO est fournie en silo directement sur le chantier au moyen d'un véhicule spécial. Un système pratique et efficace assurant ordre et propreté sur le chantier et permettant, notamment, d'optimiser les temps de préparation et de réalisation. En effet, le produit ainsi fourni est déjà prêt à l'emploi : il suffit de raccorder l'eau au malaxeur.

E 439

Couleur

La chape fluide E 439 est un produit pré-mélangé sec composé d'anhydrite (gypse anhydre $CaSO_4$), de sables classés et d'adjuvants chimiques choisis pour en améliorer la maniabilité et à en optimiser les caractéristiques autonivelantes.

- ✓ **PRODUIT SANS RETRAIT**
- ✓ **FRACTIONNEMENT CONFORME AU CPT EN VIGUEUR**
- ✓ **ADAPTÉE POUR CHAUFFAGE AU SOL**
- ✓ **GRANDE CONDUCTIVITÉ THERMIQUE**
- ✓ **COMPATIBLE AVEC LOCAUX NE DÉPASSANT PAS LE CLASSEMENT U4P4E3C2**

DTA DOCUMENT TECHNIQUE D'APPLICATION E 439 — EN 13813 CT-C30-F7

- **Domaine d'utilisation :** Chape adaptée pour l'utilisation de chape adhérente, désolidarisée, flottante (se reporter au DTA en vigueur), destinées à la pose de revêtements en céramique, en pierre, en bois, résilients, pour les intérieurs résidentiels, hôteliers ou tertiaire. Ce produit est idéal pour la réalisation de chapes à stabilité dimensionnelle, puisqu'il n'est pas assujettit au retrait lors de la phase de maturation. Particulièrement indiqué pour des surfaces importantes sans joints de fractionnement (jusqu'à 900 m^2) et (jusqu'a 300 m^2) dans le cas de chauffage au sol.
- **Conservation :** 12 mois dans un lieu sec à compter de la date marquée sur le sac en emballage d'origine non ouvert

Caractéristiques techniques

Aspect	poudre grise
Consommation	18 kg/m^2 env. par 10 mm d'épaisseur
Épaisseurs d'application	3,5 á 8 cm
Densité	2 100 kg/m^3
Dilatation thermique	0,012 mm/mK
Résistance à la flexion après 28 jours	env. 7 N/mm^2
Résistance à la compression après 28 jours	env. 30 N/mm^2
Durée d'utilisation de la gâchée	env. 40 minutes
Délai d'attente avant recouvrement à 20 ° C Produit ne pouvant pas rester nu. Doit obligatoirement être revêtu	1 semaine/ cm pour les premiers 4 cm d'épaisseur, 2 semaines/cm pour les autres cm d'épaisseur ; à températures plus basses et/ou H.R. plus hautes les temps de séchage seront allongés*
Délai de remise en service pédestre	24 heures

* humidité relative définie dans le Cahier des Prescriptions Technique Chapes fluides à base de Sulfate de Calcium (CPT 3578_V3 du 4 décembre 2014)

Unité de vente

Code	Cond.
687T	30 kg* 48 Cond./palette
687	En silo

* Produit faisant l'objet d'un remplacement progressif du conditionnement de 30 à 25 kg

SA 500

SA 500

Couleur

La chape autonivelante SA 500 est un produit sec prêt à l'emploi, à base de ciments particuliers, sables classés et adjuvants spécifiques pour améliorer la maniabilité et optimiser ses caractéristiques auto-nivelantes. Le produit est particulièrement approprié comme support de sols intérieurs en bois, vinyliques, linoléum, moquette et carrelages céramiques, notamment dans les habitations, écoles, gymnases, bureaux, entrepôts et plus généralement pour de grandes surfaces intérieures dans le bâtiment résidentiel et dans le tertiaire. SA 500 peut être appliqué sur les ravoirages allégés Fassa : CALCESTRUZZO CELLULARE (RAVOIRAGE ALLÉGÉ), bi-composant comprenant un liant à base de ciment et un additif entraîneur d'air, ou ST 444, à base de ciment et de Polystyrène.

✓ **PRODUIT À RETRAIT COMPENSÉ : GRANDE MANIABILITÉ**
✓ **RÉALISATION PLANCHER CHAUFFANT**
✓ **COMPATIBLE AVEC LOCAUX NE DÉPASSANT PAS LE CLASSEMENT U4P4E3C2**

DTA DOCUMENT TECHNIQUE D'APPLICATION SA 500

EN 13813 CT-C20-F5

- **Domaine d'utilisation :** Chape adaptée pour l'utilisation de chape adhérente, désolidarisée, flottante (se reporter au DTA en vigueur), destinées à la pose de revêtements en céramique, en pierre, en bois, résilients, pour les intérieurs résidentiels, hôteliers ou du tertiaire. La fluidité du produit le rend particulièrement indiqué pour la réalisation de chapes sur des systèmes de chauffage/refroidissement au sol et de chapes destinées à la pose de revêtements qui nécessitent une planimétrie parfaite (résilients, stratifié, grès cérame fin, parquet contrecollé, etc.). Surface maximale réalisable sans fractionnement : environ 40 m^2.
- **Conservation :** 12 mois dans un lieu sec à compter de la date marquée sur le sac en emballage d'origine non ouvert.

Caractéristiques techniques

Aspect	poudre grise
Consommation	18 kg/m^2 env. par 10 mm d'épaisseur
Épaisseurs d'application	4 à 6 cm
Densité	2 100 kg/m^3
Résistance à la compression après 28 jours	20 N/mm^2
Durée d'utilisation de la gâchée	30 minutes env.
Délai d'attente avant recouvrement à 20 ° C Produit ne pouvant pas rester nu. Doit obligatoirement être revêtu	1 semaine/cm pour les premiers 4 cm d'épaisseur, 2 semaines/cm pour les autres cm d'épaisseur ; à températures plus basses et/ ou H.R. plus hautes les temps de séchage seront allongés*
Délai de remise en service pédestre	24 heures

* humidité relative définie dans le Cahier des Prescriptions Technique Chapes fluides à base de Ciment (CPT 3774 du 31 mars 2016)

Unité de vente

Code	Cond.
690T	30 kg* 48 Cond./palette
690	En silo

* Produit faisant l'objet d'un remplacement progressif du conditionnement de 30 à 25 kg

CHAPES AUTONIVELANTES

Préparation du support

Le plancher sur lequel la chape doit être réalisée doit être propre, sans déchets de chantier, sec et stable. Pour égaliser les cotes et obtenir par conséquent une chape d'épaisseur uniforme et une amélioration de l'isolation thermique du sol, il est conseillé d'appliquer une couche de ravoirage allégé. Fassa conseille l'utilisation de ravoirage allégé ou de ST 444, un mortier sec prêt à l'emploi à base de ciment, polystyrène et adjuvants. Si le maître d'ouvrage demande d'améliorer les performances acoustiques du plancher, prévoir l'application sur le support précédemment nivelé de SILENS STA 10, isolant acoustique en rouleaux contre les bruits d'impact, ou de SILENS SLE 23, isolant acoustique en panneaux contre les bruits d'impact.

LES RÈGLES À SUIVRE

√ L'exact dosage de l'eau pour le gâchage est fondamental pour obtenir une chape compacte et résistante. Une quantité excessive d'eau peut en effet amorcer le phénomène appelé « bleeding », à savoir la précipitation peu après la coulée des agrégats vers le fond et l'affleurement d'eau avec par conséquent l'affaiblissement de la surface. Il est donc nécessaire de respecter le dosage indiqué dans les notes accompagnant chaque produit.

√ Pour l'application des chapes autonivelantes sur des isolants acoustiques, il est nécessaire de dimensionner l'épaisseur de la chape en fonction de l'élasticité et de l'épaisseur de l'isolant utilisé.

√ Au droit des gaines techniques des installations hydrauliques et électriques, il peut s'avérer nécessaire, suite à des erreurs dans les cotes, de réduire les épaisseurs de la chape. Dans ces cas, il faudra insérer un treillis métallique de renforcement.

√ Pour obtenir une bonne qualité de la chape autonivelante, il est nécessaire de soigner la préparation du support qui doit être propre, sec, stable, isolé et s'il y a lieu protégé des remontées capillaires.

En absence de prescriptions particulières il est nécessaire d'étaler, sur toute la surface à réaliser, des films en polyéthylène en chevauchant les jonctions sur 25 cm au moins et en les relevant en périphérie sur les parois. Placer, tout le long des parois et autour des éléments verticaux, une bande compressible ayant une épaisseur de 0,7 à 1 cm et une hauteur correspondant au moins à celle de la chape à réaliser.

Pour garantir la planéité de la coulée, placer des repères de niveau spécifiques et prédisposer des arrêts de coulage si nécessaire. Fractionner la chape au droit des ouvertures dans les parois ou des parties saillantes, en insérant un élément de séparation pendant la pose ou en sciant la chape après son durcissement. La surface maximale réalisable sans fractionnement est d'env. 40 m^2.

CHAPES AUTONIVELANTES

Dans le cas de sols chauffants, positionner un treillis métallique à l'intérieur de la chape, en veillant à le fixer aux panneaux d'isolation. Le treillis, avec maille de 50x50 mm ou 50x80 mm et de diamètre du rond 2 mm, doit être interrompu au niveau des joints de retrait. La mise en oeuvre sur des systèmes de chauffage par le sol n'exige pas l'adjonction d'agents fluidifiants car ils sont déjà contenus dans le produit.

Les chapes autonivelantes SA 500 et E 439 sont mélangées au moyen d'un malaxeur horizontal et pompées au lieu d'utilisation au moyen d'une pompe à vis sans fin. Le produit doit être appliqué sur la surface à réaliser en respectant les repères de niveau positionnés sur le sol, puis nivelé au moyen de la règle spécifique. Dans le cas d'utilisation du produit conditionné en sacs, un malaxeur continu doit être utilisé permettant également le pompage du produit. La chape doit être distribuée en commençant par les zones de plus grande épaisseur.

Après avoir vérifié l'humidité résiduelle de la chape, si l'on souhaites mettre en œuvre un sol en céramique, traiter préalablement la surface avec le primaire PRIMER DG 74 et coller les carreaux avec des mortiers-colles à base de ciment tels que AZ 59 FLEX, AT 99 MAXYFLEX ou SPECIAL ONE ; si l'on souhaite mettre en œuvre un revêtements en bois, traiter la chape avec PRIMER ADW dilué en rapport 1 : 1 avec DILUENTE ADW et coller avec notre produit bi-composant ADYWOOD 2K ou mono-composant ADYWOOD MS.

La pose des différents types de revêtement (parquet, carrelage, sols vinyliques, linoléum, moquette) doit être exécutée uniquement après avoir vérifié l'humidité résiduelle de la chape à l'aide d'un hygromètre à carbure. L'humidité résiduelle doit être inférieure aux valeurs définies dans le ***Cahier des Prescriptions Technique Chapes fluides à base de Sulfate de Calcium*** (CPT 3578_V3 du 4 décembre 2014) pour E 439 et aux valeurs définies dans le ***Cahier des Prescriptions Technique Chapes fluides à base de Ciment*** (CPT 3774 du 31 mars 2016) pour SA 500

Le SYSTÈME POSE SOLS ET REVÊTEMENTS FASSA offre une large gamme de mortiers-colles, enduits de jointoiement et produits complémentaires illustrés aux pages 112 à 179.

CHAPES TRADITIONNELLES

CHAPES SÈCHES

Outre les solutions autonivelantes, FASSA BORTOLO offre une gamme complète de chapes : de celle à prise normale (**SC 420**) aux produits à séchage moyen et rapide (**SV 472** - **SR 450**). Ces derniers, en particulier, réduisent énormément les délais d'attente pour la pose du revêtement, en atteignant en quelques jours une humidité inférieure à 2 % ; c'est pour cette raison qu'ils sont particulièrement appropriées pour l'application de matériaux sensibles à l'humidité.

RAPIDE

POMPABLE

Couleur

SV 472
SV 472 P

TOP

Chapes pré-mélangées prêtes à l'emploi. Produits composés de liants spéciaux, de sables classées et d'additifs. Disponible aussi en version pompable (SV 472 P). Spécifique pour la réalisation de chapes à séchage rapide et retrait contrôlé, à l'intérieur et à l'extérieur. Adapté à la pose de céramique, bois, produit vinylique, moquettes, linoleum et matèriaux pierreux. Finition impeccable. Conformes à la norme EN 13813 CT-C25-F6.

- ✓ **IDÉAL POUR LES PLANCHERS CHAUFFANTS**
- ✓ **EXCELLENTES PERFORMANCES MÉCANIQUES**
- ✓ **POSE RAPIDE DE REVÊTEMENTS**
- ✓ **MISE EN OEUVRE FACILE**
- ✓ **UTILISATION EN TRAVAUX NEUFS OU RÉNOVATION**
- ✓ **CHAPE À SÉCHAGE SEMI-RAPIDE**

- **Domaine d'utilisation :** Réalisation de chapes désolidarisées ou adhérentes suivant le DTU 26.2 où, lorsque ce document n'est pas applicable, d'épaisseurs minimales 3,5 et 2 cm, respectivement ; particulièrement adapté pour les milieux à trafic important, réfections de chapes. Particulièrement adapté pour les planchers chauffants, grâce à une excellente conductivité thermique ou comme support du Système AQUAZIP®. La pose de sols en céramique pourra avoir lieu après env. 48 heures ; pour les autres revêtements, mesurer l'hygrométrie adaptée à ceux-ci.
- **Conservation :** 12 mois dans un lieu sec à compter de la date marquée sur le sac en emballage d'origine non ouvert

Caractéristiques techniques

Aspect	granuleux de couleur grise
Consommation	env. 19 kg/m² env. par 10 mm d'épaisseur
Résistance à la compression après 28 jours	30 N/mm²
Durée d'utilisation de la gâchée	env. 60 minutes
Délai d'attente avant recouvrement à 20 ° C Produit ne pouvant pas rester nu. Doit obligatoirement être revêtu	10 jours/cm pour les 4 premiers cm d'épaisseur ; 2 semaines/cm pour les autres cm ; par températures inférieures et/ou H.R. supérieure, les temps de séchage augmentent*
Délai de remise en service pédestre	12 heures

* humidité relative < 2% pour les parquets, les sols résilients et similaires ; humidité relative < 4% pour les carrelages

Unité de vente

Code	Couleur	Cond.	Cond./pal.
682T1	gris	25 kg	56
679T1 vers. pompable	gris	25 kg	56
678 vers. pompable	gris	en silo	

SC 420
SC 420 P

POMPABLE

Couleur

Chapes pré-mélangées traditionnelles prêtes à l'emploi, à prise normale, pour l'extérieur ou l'intérieur. Pour la pose de sols en céramique, en bois et d'autres types de revêtements. Produits faciles à travailler avec une finition parfaite. Disponibles en version normale (SC 420) et version pompable (SC 420P). Conformes à la norme EN 13813 CT-C25-F5.

✓ **EXCELLENTES PERFORMANCES TECHNIQUES** ✓ **MISE EN ŒVRE FACILE**

EN 13813 CT-C25-F5

- **Domaine d'utilisation :** Chapes de fond utilisées comme sous-couche pour sols en bois, en vinyle, en linoléum, en céramique et moquettes. Réalisation de chapes désolidarisées de 3,5 cm et chapes adhérentes de 2 cm ; idéal pour réfection et consolidation. Adapté pour locaux du type P_3 et P_4.
- **Conservation :** 12 mois dans un lieu sec à compter de la date marquée sur le sac en emballage d'origine non ouvert.

Caractéristiques techniques

Aspect	granuleux de couleur grise
Consommation	19 kg/m² par cm d'épaisseur
Coefficient de conductivité thermique λ	1,31 W/mk – Rapport d'essai n° 182296 certifié auprès de l'Institut Giordano
Résistance à la compression après 28 jours	env. 25 N/mm² env.
Durée d'utilisation de la gâchée	60 minutes
Délai d'attente avant recouvrement à 20 ° C Produit ne pouvant pas rester nu. Doit obligatoirement être revêtu	10 jours/cm pour les 4 premiers cm d'épaisseur ; 2 semaines/cm pour les autres cm ; par températures inférieures et/ou H.R. supérieure, les temps de séchage augmentent*
Délai de remise en service pédestre	24 heures

* humidité relative < 2 % pour les parquets, les sols résilients et similaires ; humidité relative < 4 % pour les carrelages

Unité de vente

Code	Couleur	Cond.	Cond./pal.
683T1	gris	25 kg	56
685T1 vers. pompable	gris	25 kg	56
688 vers. pompable	gris	En silo	

SR 450

Couleur

Chape pré-mélangée prête à l'emploi composée de sables sélectionnés, de liants spéciaux et d'additifs spécifiques. Pour la réalisation de chapes à séchage rapide et à retrait contrôlé à l'intérieur. Adaptée à la pose de céramique, bois, produit vinylique, moquettes, linoleum et matèriaux pierreux. Mortier pré-mélangé classé CT-C25-F7 selon la norme EN 13813

- ✓ **CHAPE À SÉCHAGE RAPIDE**
- ✓ **POSE ULTRARAPIDE DE REVÊTEMENTS**
- ✓ **ADAPTÉ POUR LES PLANCHERS CHAUFFANTS**
- ✓ **UTILISATION EN TRAVAUX NEUFS OU RÉNOVATION**
- ✓ **BONNES PERFORMANCES MÉCANIQUES**

- **Domaine d'utilisation :** Réalisation de chapes désolidarisées ou adhérentes suivant le DTU 26.2 où, lorsque ce document n'est pas applicable, d'épaisseurs minimales 3,5 et 2 cm, respectivement. Particulièrement adapté aux milieux à trafic important et aux planchers chauffants, grâce à une excellente conductivité thermique. Adapté à la pose de sols en céramique (après 4 heures), en bois, sols résilients et matériaux pierreux après env. 48 heures (en suivant le taux d'hygrométrie adapté au revêtement).
- **Conservation :** 12 mois dans un lieu sec à compter de la date marquée sur le sac en emballage d'origine non ouvert.

Caractéristiques techniques

Aspect	granuleux de couleur grise
Consommation	env. 19 kg/m² par cm d'épaisseur
Résistance à la compression après 28 jours	env. 25 N/mm²
Résistance à la flexion après 28 jours	env. 7 N/mm²
Durée d'utilisation de la gâchée	env. 30 minutes
Délai d'attente avant recouvrement à 20 ° C Produit ne pouvant pas rester nu. Doit obligatoirement être revêtu	4 à 48 heures env. selon le type de revêtement *
Délai de remise en service pédestre	3 à 4 heures env.

* humidité relative < 2 % pour les parquets, les sols résilients et similaires ; humidité relative < 4 % pour les carrelages

Unité de vente

Code	Couleur	Cond.	Cond./pal.
688T1	gris	25 kg	56

LEGEO MIX

LEGEO MIX

Couleur

Chape ciment prête à l'emploi, allégée et isolante, à base d'agrégats légers de verre expansé, pour la pose de sols en céramique, pierre, mosaïques de types différents, bois, linoléum, vinyle et moquettes. Pour l'intérieur et l'extérieur. Le produit peut être travaillé à la main.
Mortier pré-mélangé classé CT-C12-F3 selon la norme EN 13813.

- ✓ **CHAPE ALLÉGÉE**
- ✓ **BONNE ISOLATION THERMIQUE**
- ✓ **BONNES RÉSISTANCES MÉCANIQUES**
- ✓ **MOINS DE CHARGES SUR LA STRUCTURE PORTANTE**
- ✓ **PARTICULIÈREMENT ADAPTÉE POUR INTERVENTIONS DE RESTRUCTURATION (PAR EXEMPLE PLANCHERS EN BOIS)**

- **Domaine d'utilisation :** Réalisation de chapes désolidarisées de 5 cm et chapes adhérentes de 3,5 cm ; idéal pour la consolidation et la réfection de chapes sans trop augmenter le poids de la structure existante. Pour l'application de LEGEO MIX en pose flottante, l'épaisseur de la chape sera calculée en fonction de la compressibilité et de l'épaisseur de l'isolant, à partir de 6 cm.
- **Conservation :** 12 mois dans un lieu sec à compter de la date marquée sur le sac en emballage d'origine non ouvert.

Caractéristiques techniques

Aspect	granuleux de couleur grise
Consommation	1 sac tous les 2 m² env. par cm d'épaisseur, soit environ 12 Kg/m² par cm d'épaisseur
Coefficient de conductivité thermique λ (EN 12524)	0,35 W/mk (valeur tabulée)
Résistance à la compression après 28 jours (EN 13318*)	15 N/mm² env.
Durée d'utilisation de la gâchée	env. 60 minutes
Délai d'attente avant recouvrement à 20 ° C Produit ne pouvant pas rester nu. Doit obligatoirement être revêtu	humidité relative < 3 % pour les parquets, les sols résilients et similaires ; humidité relative < 4 % pour les carrelages ou 10 jours
Délai de remise en service pédestre	24 heures

* Les résistances mécaniques sont obtenues en gâchant le matériau avec la quantité d'eau nécessaire afin d'obtenir une pâte d'une consistance type « terre humide », obtenue par compactage mécanique des différentes couches de matériaux sur des prismes de 4x4x16 cm. Les résistances mécaniques obtenues sur le chantier dépendent globalement du degré de compactage effectif du matériau.

Unité de vente

Code	Couleur	Cond.	Cond./pal.
674	gris	25 kg	50

FASSACEM

Couleur

Liant hydraulique spécial pour la réalisation de chapes à séchage rapide et retrait contrôlé, à l'intérieur et à l'extérieur. Adapté pour la pose de céramique, bois, produit vinylique, moquettes, linoleum et matériaux pierreux. Le produit, mélangé avec du sable de granulométrie 0 à 8 mm, sera plus facile à travailler et permettra une excellente finition.

- ✓ **ADAPTÉ POUR LOCAUX À TRAFIC IMPORTANT**
- ✓ **IDÉAL POUR N'IMPORTE QUEL TYPE DE REVÊTEMENT**
- ✓ **EXCELLENTES PERFORMANCES MÉCANIQUES**
- ✓ **SÉCHAGE RAPIDE**
- ✓ **UTILISATION EN TRAVAUX NEUFS OU RÉNOVATION**

- **Domaine d'utilisation :** Réalisation de chapes désolidarisées ou adhérentes suivant le DTU 26.2 où, lorsque ce document n'est pas applicable, d'épaisseurs minimales 3,5 et 2 cm, respectivement ; particulièrement adapté aux milieux à trafic important. Pour la réalisation de chapes chauffantes, l'adjonction d'additifs fluidifiants n'est pas nécessaire. La pose de sols en céramique pourra avoir lieu après 24 heures, la pose de sols en bois, résilients et pierres naturelles après 6 jours (suivant l'hygrométrie du support). En mélangeant le produit avec AG 15 dilué avec de l'eau en proportion volumique 1 : 3, il peut être utilisé pour obtenir un coulis ciment pour l'ancrage des chapes du type SC 420, SV 472, SR 450, LEGEO MIX, ou chapes réalisées avec FASSACEM.
- **Conservation :** 12 mois dans un lieu sec à compter de la date marquée sur le sac en emballage d'origine non ouvert.

Caractéristiques techniques

Aspect	poudre grise
Consommation	2 à 3 kg/m² par cm d'épaisseur
Résistance à la compression après 28 jours	35 MPa env. *
Résistance à la flexion après 28 jours	8 MPa env. *
Durée d'utilisation de la gâchée	env. 60 minutes
Délai d'attente avant recouvrement à 20 ° C Produit ne pouvant pas rester nu. Doit obligatoirement être revêtu	en fonction des dosages
Délai de remise en service pédestre	12 heures

* se réfèrent à une chape réalisée avec dosage 250 kg/m³

Unité de vente

Code	Couleur	Cond.	Cond./pal.
945	gris	25 kg	48

CHAPES TRADITIONNELLES

Préparation du support

Il est nécessaire de préparer le support en fonction du type de chape à poser.

Chape adhérente : vérifier préalablement que le support est bien sec et durci (cf. DTU 26.2) ; prédisposer, le long des parois périphériques et des éléments hors sol, une bande compressible d'une épaisseur de 0,7 à 1 cm et appliquer au pinceau une barbotine d'accrochage pour favoriser l'adhérence ; cette barbotine est obtenue en gâchant du ciment Portland avec du latex AG 15 FASSA, dilué avec de l'eau selon le rapport 1 : 3.
Effectuer la mise en oeuvre de la chape selon la technique du « frais sur frais ». L'épaisseur minimale est 3 cm ; vérifier préalablement que le support est bien sec et durci (cf. DTU 26.2).

Chape flottante : prédisposer, le long des parois périphériques et des éléments hors sol, une bande compressible d'une épaisseur de 0,7 à 1 cm ; étaler sur toute la surface de la coulée des films de polyéthylène (épaisseur minimale 0,2 mm), carton goudronné, etc., de manière à former une barrière à la vapeur, en veillant à superposer les lés sur 25 cm minimum. Poser la chape en veillant à l'armer au droit des irrégularités de surface éventuelles avec un fin treillis métallique à mailles hexagonales. L'épaisseur minimale est de 5 cm. (ou 6 cm en cas de sollicitations modérées au sens du DTU 26.1 ou de cuisines collectives).
Dans le cas de chapes aussi bien adhérentes que flottantes, un treillis électrosoudé peut être inséré à environ la moitié de l'épaisseur de la chape. Dans tous les cas, les réseaux éventuels doivent être enrobés dans un ravoirage et jamais dans la chape.

Application

Mélanger manuellement, dans une bétonnière (uniquement pour SC 420P, SV 472P, LEGEO MIX) ou à l'aide d'un malaxeur horizontal comme FASSA MEC 30 jusqu'à obtention d'une gâchée ayant la consistance de « terre humide ».
La chape adéquatement compactée est tirée à la règle jusqu'au niveau souhaité et puis finie à l'aide d'une taloche plastique ou d'une machine à disque rotatif. La surface en résultant doit être homogène, sans présenter de parties inconsistantes. Il est conseillé de fractionner la chape au niveau des ouvertures dans les murs ou des éventuelles saillies, en introduisant une cloison de séparation durant la pose ou en effectuant la séparation de la chape après durcissement. La surface maximale pouvant être réalisée sans fractionnement est d'environ 40 m^2 à l'intérieur ; environ 9 à 12 m^2 à l'extérieur.

SM 485

Couleur

Ragréage auto-nivelant rapide fibré, à hautes performances, pour le ragréage de sols intérieurs de 3 à 30 mm. Le produit a une excellente capacité adhésive et auto-nivelante. Une fois durci il présentera une surface très lisse. Classé CT-C25-F7 selon la norme EN 13813.

- ✓ IDÉAL POUR TOUT TYPE DE REVÊTEMENT
- ✓ FIBRÉ
- ✓ BONNES PERFORMANCES MÉCANIQUES
- ✓ POSE RAPIDE DE REVÊTEMENTS
- ✓ GRAND POUVOIR AUTO-NIVELANT
- ✓ UTILISATION EN TRAVAUX NEUFS OU RÉNOVATION
- ✓ MISE EN ŒUVRE FACILE

- **Domaine d'utilisation :** Réalisations de ragréages autonivelants d'épaisseur 3 à 30 mm pour l'intérieur, pour locaux industriels, tertiaires, residentiels ou hôteliers recouverts de céramique, parquet, matériaux résilients ou pierreux. La pose de revêtements sur sols soumis à trafic important peut s'effectuer après 24 heures. Adapté aux planchers chauffants defaible épaisseur.

- **Supports :** Les chapes à base de ciment doivent être préalablement traitées au moyen d'un primaire, les sols en béton après mise en œuvre du primaire AG 15 dilué en eau selon le rapport 1 : 8. Les chapes anhydrites doivent être préalablement traitées avec PRIMER DG 74. Ancien carrelage ou support ferme apres mise en œuvre du primaire PRIMERTEK 101.

- **Conservation :** 12 mois dans un lieu sec à compter de la date marquée sur le sac en emballage d'origine non ouvert.

Caractéristiques techniques

Aspect	poudre fine grise
Consommation	env. 1,7 kg/m² par mm d'épaisseur
Résistance à la compression après 24 heures	env. 12 N/mm²
Résistance à la compression après 28 jours	env. 28 N/mm²
Durée d'utilisation de la gâchée	env. 30 minutes
Délai d'attente avant recouvrement à 20 ° C Produit ne pouvant pas rester nu. Doit obligatoirement être revêtu	humidité relative < 2 % pour les parquets, les sols résilients et similaires ; 12 heures ou humidité relative < 4 % pour les carrelages
Délai de remise en service pédestre	3 heures

Le produit peut être utilisé pour la réalisation de systèmes de chauffage par le sol surbaissés de touts types comme UPONOR, GIACOMINI, REHAU, RDZ, EUROTHERM. (Pour tous renseignements à ce sujet, consulter notre Service d'Assistance Technique à : bureau.technique@fassabortolo.fr).

Unité de vente

Code	Couleur	Cond.	Cond./pal.
897K	gris	25 kg	48

SL 416

Couleur

Enduit de sol à prise rapide pour ragréage de sols intérieurs. Épaisseur de ragréage de 1 à 10 mm. Grâce à ses excellentes qualités autonivelantes, SL 416 ne laisse aucune imperfection. Une fois durci il présentera une surface très lisse. Classé CT-C30-F7 selon la norme EN 13813.

- ✓ **IDÉAL POUR TOUT TYPE DE REVÊTEMENT**
- ✓ **EXCELLENTES PERFORMANCES MÉCANIQUES**
- ✓ **POSE RAPIDE DE REVÊTEMENTS**
- ✓ **NIVELLEMENT OPTIMAL**
- ✓ **UTILISATION EN TRAVAUX NEUFS OU RÉNOVATION**

- **Domaine d'utilisation :** Utilisé pour niveler, à l'intérieur, des supports irréguliers à base de ciment ou des vieux sols carrelés, avec des épaisseurs d'utilisation comprises entre 1 et 10 mm, lorsque de brefs délais de séchage sont requis afin de permettre une pose rapide des sols.
- **Supports :** Chapes à base de ciment en général, chapes à base de ciment très absorbantes, sols en béton après application de PRIMER DG 74 ; sur sols existants après application de PRIMERTEK 101.
- **Conservation :** 12 mois dans un lieu sec à compter de la date marquée sur le sac en emballage d'origine no ouvert.

Caractéristiques techniques

Aspect	poudre fine grise
Consommation	1,6 kg/m² par mm d'épaisseur
Résistance à la compression après 24 heures	12 N/mm² env.
Résistance à la compression après 28 jours	31 N/mm² env.
Durée d'utilisation de la gâchée	env. 30 minutes
Délai d'attente avant recouvrement à 20 ° C Produit ne pouvant pas rester nu. Doit obligatoirement être revêtu	humidité relative < 2% pour les parquets, les sols résilients et similaires ; 12 heures ou humidité relative < 3% pour les carrelages
Délai de remise en service pédestre	3 heures

Unité de vente

Code	Couleur	Cond.	Cond./pal.
896K	gris	25 kg	48

TRADITIONNEL

LEVEL 30

Couleur

Ragréage à base de ciment, non-autonivelant, à prise normale, thixotropique. Pour la régularisation de supports à l'intérieur ou à l'extérieur, avant la pose de carreaux céramiques au mur ou au sol, pour des épaisseurs pouvant aller de 3 à 30 mm. Conforme à la Norme EN 998-1 GP-CSIV-W1.

- ✓ **GRANDE MANIABILITÉ**
- ✓ **FIBRÉ**
- ✓ **DISPONIBLE EN VERSION EXTRA-BLANCHE**
- ✓ **RÉSISTANT AUX SULFATES**

EN 998-1 GP-CSIV-W1

- **Domaine d'utilisation :** Régularisation de supports horizontaux et verticaux avant la pose de carrelage (même en piscines avant la pose du revêtement ou l'application de matériaux étanches.
- **Supports:** Enduits à base de ciment, mortiers bâtards, maçonnerie en briques, béton, enduit à base de plâtre après application préalable de PRIMER DG 74.
- **Conservation :** 12 mois dans un lieu sec à compter de la date marquée sur le sac en emballage d'origine non ouvert.

Caractéristiques techniques

Aspect	poudre extra-blanche ou grise
Consommation	env. 1,3 kg/m² par mm d'épaisseur
Temps de prise à 20 °C	6 à 10 heures env.
Résistance à la compression après 28 jours	17 N/mm² env.
Durée d'utilisation de la gâchée	90 minutes

Unité de vente

Code	Couleur	Cond.	Cond./pal.
572	gris	25 kg	48
577	blanc	25 kg	48

GAPER 3.30

GAPER 3.30

Couleur

Mortier de réparation R2 et ragréage rapide à base de ciment, fibré et thixotropique, anti-retrait. Pour le rattrapage des supports horizontaux ou verticaux, intérieurs ou extérieurs. Pour des épaisseurs de 3 à 30 mm. Mortier classé R2-PCC selon la norme EN 1504-3 et GP-CSIV-W1 selon la norme EN 998-1.

- ✓ **FINITION PARFAITEMENT LISSE**
- ✓ **EXCELLENTE MANIABILITÉ**
- ✓ **FIBRÉ**
- ✓ **CLASSÉ R2**
- ✓ **DISPONIBLE EN VERSION EXTRA-BLANCHE**
- ✓ **RÉSISTANT AUX SULFATES**

- **Domaine d'utilisation :** Produit de ragréage en milieux tertiaires ou industriels avec épaisseurs de 3 à 30 mm destiné à être ensuite recouverts de carreaux céramiques ou pierres naturelles après 12 ou 24 heures selon les températures et l'épaisseur. Produit de ragréage ou de remise en état de surfaces en béton également dans les piscines avant la pose de la céramique. Reconstruction de façades de balcons, corniches ou régularisation de colonnes ou marches en béton avec épaisseurs de 3 à 30 mm. Résiste également aux agents atmosphériques agressifs.
- **Supports :** Enduits à base de ciment, mortiers bâtards, maçonneries en briques, béton.
- **Conservation :** 12 mois dans un lieu sec à compter de la date marquée sur le sac en emballage d'origine non ouvert.

Caractéristiques techniques

Aspect	poudre extra-blanche ou grise
Consommation	env. 1,3 kg/m² par mm d'épaisseur
Temps de prise à 20 °C	env. 5 heures
Résistance à la compression après 28 jours (EN 12190)	env. 17 N/mm²
Durée d'utilisation de la gâchée	90 minutes

Unité de vente

Code	Couleur	Cond.	Cond./pal.
570	gris	25 kg	48
571	blanc	25 kg	48

PRIMER DG 74

Couleur ○

Primaire d'accrochage à l'eau à base de résines synthétiques garantissant une bonne pénétration sur surfaces absorbantes comme enduits à base de platre, chapes, anhydrite, plaques de plâtre. Les capacités liantes et couvrantes du produit déterminent un pouvoir consolidant au support sur lequel il est appliqué.

✓ FAVORISE L'ADHÉRENCE DES RAGRÉAGES, DES MORTIERS-COLLES ET DES PROCÉDÉS D'ÉTANCHÉITÉ

- **Domaine d'utilisation :** Traitement des supports en plâtre ou plaques de plâtre GYPSOTECH® avant la pose avec colles à base de ciment, traitement de supports très absorbants avant la pose d'adhésifs, produits de ragréage, enduits de sols à base de ciment ou étancheités liquides.
- **Supports :** Supports à base de plâtre ou plaques de plâtre GYPSOTECH®, chapes anhydrites avant la pose de céramique ou pierres, supports à base de ciment, supports à base de chaux-ciment.
- **Conservation :** 12 mois dans un lieu sec à compter de la date marquée sur le sac en emballage d'origine non ouvert.

Caractéristiques techniques

Aspect	liquide fluide de couleur blanche
Consommation	100 à 200 g/m² env.
Temps de séchage	2 heures
Délai d'attente avant recouvrement à 20 ° C Produit ne pouvant pas rester nu. Doit obligatoirement être revêtu	2 heures minimum

Unité de vente

Code	Couleur	Cond.	Cond./pal.
765K	blanc	5 kg	40
764K	blanc	20 kg	33

PRIMERTEK 101

Couleur

Primaire d'accrochage mono-composant, à base de résines acryliques et agrégats de silice, pour l'intérieur. Compatible avec toute surface non absorbante pour améliorer l'adhésion des produits à base de ciment, qu'il s'agisse d'adhésifs, de produits de ragréage ou auto-nivelants de faible épaisseur.

- ✓ **ADHÉSION OPTIMALE SUR SUPPORTS NON ABSORBANTS**
- ✓ **FAVORISE L'ADHÉRENCE DES RAGRÉAGES, DES MORTIERS-COLLES ET DES PROCÉDÉS D'ÉTANCHÉITÉ**
- ✓ **PRÊT À L'EMPLOI**

- **Domaine d'utilisation :** Traitement de supports non absorbants avant la pose d'adhésifs ou de produits de ragréage, au mur et au sol.
- **Supports:** Supports non absorbants comme carrelages ou céramiques existants, carreaux de marbre, pierres naturelles.
- **Conservation :** 12 mois dans un lieu sec à compter de la date marquée sur le seau en emballage d'origine non ouvert.

Caractéristiques techniques

Aspect	liquide gris
Consommation	200 à 300 g/m^2 env.
pH	8 à 9
Délai d'attente avant recouvrement à 20 ° C Produit ne pouvant pas rester nu. Doit obligatoirement être revêtu	60 minutes

Unité de vente

Code	Couleur	Cond.	Cond./pal.
646	gris	10 kg	48

PRO-MST

Produit de consolidation en dispersion aqueuse pour mortiers à base de ciment, avec une capacité de pénétration élevée.

- ✓ **PÉNÉTRATION ÉLEVÉE**
- ✓ **EXCELLENT POUVOIR CONSOLIDANT**
- ✓ **SANS SOLVANT**

- **Domaine d'utilisation :** Traitement de consolidation de supports secs à base de ciment ou chaux-ciment, particulièrement adapté aux supports ayant tendance au farinage par un séchage trop rapide, ce qui provoque un défaut d'hydratation du liant. Idéal comme antipoussière pour les surfaces en ciment.

- **Conservation :** 12 mois à compter de la date marquée sur le seau en emballage d'origine non ouvert, dans un lieu sec à l'abri du gel et des températures élevées.

Caractéristiques techniques

Aspect	liquide transparent fluide
Consommation	400 à 1 000 g/m² selon absorption du support
Délais de recouvrabilité	Après séchage complet
pH	11 à 12 env.
Délai d'attente avant recouvrement à 20 ° C Produit ne pouvant pas rester nu. Doit obligatoirement être revêtu	24 à 48 heures

Unité de vente

Code	Couleur	Cond.	Cond./pal.
884K	transparent	25 kg	32

REPAR-MST SE 477

Couleur

Colle époxydique bi-composante coulable pour la réparation des fissures ou des joints de reprise dans les chapes à base ciment ou anhydrite.

- ✓ **EXCELLENTE COULABILITÉ**
- ✓ **ADHÉSION ÉLEVÉE**
- ✓ **RÉSISTANCE ÉLEVÉE AU CISAILLEMENT**

- **Domaine d'utilisation :** Reprise de fissures dans le béton et chape. Point d'ancrage entre deux chapes. Promoteur d'adhésion pour chape à base de ciment du type SC 420, SV 472, SR 450, LEGEO MIX, chapes réalisées avec FASSACEM.
- **Supports :** Béton, chapes à base de ciment, mortiers bâtards, bois. Pour tout autre type de support contacter le service technique : *bureau.technique@fassabortolo.fr*
- **Conservation :** 12 mois à compter de la date marquée sur le seau en emballage d'origine non ouvert, dans un lieu sec à l'abri du gel et des températures élevées.

Caractéristiques techniques

Aspect	comp A : gris clair comp. B : liquide
Résistance à la compression après 28 jours	> 60 N/mm^2
Resistenza a flessione a 28 gg	env. 20 N/mm^2
Durée d'utilisation de la gâchée à 20° C	1 heure
Délai d'attente avant recouvrement à 20 ° C Produit ne pouvant pas rester nu. Doit obligatoirement être revêtu	24 à 48 heures

Unité de vente

Code	Couleur	Cond.
879K	gris	2 kg (1,7 kg comp. A 0,3 kg comp. B)

Réparation d'une chape fissurée :

1. Élargir longitudinalement la fissure à l'aide d'une disqueuse
2. Réaliser transversalement des gravures d'au moins 2 cm de profondeur et 10 à 15 cm de longueur à l'aide d'une disqueuse ; les gravures doivent être espacées entre elles d'env. 20 cm
3. Enlever soigneusement toutes parties friables et la poussière
4. Couler une première couche du REPAR-MST SE 477
5. Insérer des armatures métalliques ayant un diametre de 4 a 6 mm dans les gravures
6. Couler le produit jusqu'à saturation
7. Enduire à l'aide d'une spatule
8. Saupoudrer avec du sable de 0 à 0,4 mm

FASSA-REMOVE

Détergent alcalin indispensable avant pose de revêtement sur sol existant ; il enlève définitivement les résidus d'huiles, de graisses et de cires.

✓ GRAND POUVOIR DÉCAPANT

- **Domaine d'utilisation :** Élimination de résidus d'huiles, de graisses et de cires sur n'importe quelle surface non absorbante. Idéal pour le lavage de sols existants qui devront être ensuite recouverts.
- **Supports :** Carreaux céramiques, pierres naturelles non absorbentes.
- **Conservation :** 12 mois à compter de la date marquée sur le bidon en emballage d'origine non ouvert, dans un lieu sec à l'abri du gel et des températures élevées.

Caractéristiques techniques

Aspect	liquide transparent
Temps d'action	10 à 15 min. env.
pH	13 env.

Unité de vente

Code	Cond.	Cond./pal.
886K	5 kg	96

FIBER MST 20

Couleur

Fibre synthétique résistante aux alcalis, à haute ténacité, pour chapes à base de ciment. Prévient la formation de fissures de retrait.

✓ RÉDUIT LA FORMATION DES FISSURES

- **Domaine d'utilisation :** Pour chapes traditionnelles ou à séchage rapide afin d'éviter la formation de fissures de retrait pendant le durcissement. Ils donnent au produit fini une plus grande flexibilité. Idéal pour les chapes réalisées avec le liant FASSACEM. Idéal avec SV 472, SC 420 et SR 450.
- **Conservation :** 24 mois dans un lieu sec à compter de la date marquée sur la boîte en emballage d'origine non ouvert.

Caractéristiques techniques

Aspect	fibres de couleur grise
Consommation	1 à 3 kg/m³ de chape
Longueur	20 mm
Résistance à traction	600 MPa

Unité de vente

Code	Cond.
813	sachets d'un kg en boîtes de 10 pcs

FASSANET FLOOR

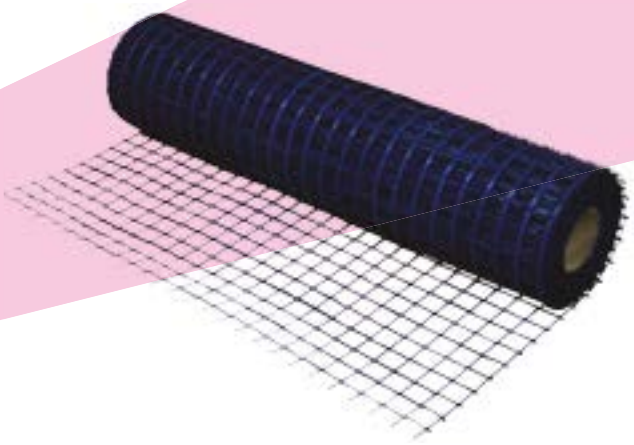

Couleur

Treillis d'armature en fibre de verre résistant aux alcalis, pour chapes.

- ✓ **TREILLIS POUR RENFORCEMENT DES CHAPES**
- ✓ **CONTRASTE LES DILATATIONS THERMIQUES ET PRÈVIENT LA FORMATION DES FISSURATIONS**
- ✓ **MISE EN OEUVRE FACILE**

- **Domaine d'utilisation :** Renforcement des chapes dans toutes les applications où une augmentation de la résistance à traction est demandée. Particulierement adapté pour chapes avec système de chauffage par le sol.

Caractéristiques techniques

Fibre de verre	75 à 80%
Apprêt anti-alcalin	20 à 25%
Épaisseur	0,9 mm
Largeur totale	100 cm ± 1%
Longueur du rouleau	50 m ± 1%
Poids du rouleau	130 g/m^2

Unité de vente

Code	**Cond.**
700920	rouleau de 1x50 m

CR 90

Couleur

Liant hydraulique ultrarapide. Il est composé de ciments à résistance élevée, d'agrégats sélectionnés et d'additifs spécifiques pour en améliorer la maniabilité et permettre une prise rapide.

✓ INTERVENTIONS RAPIDES
✓ BONNES RÉSISTANCES MÉCANIQUES

- **Domaine d'utilisation :** Pour sceller les canalisations en ciment, poser des huisseries en bois et métal, les plaques d'égout, pour fixer des gaines et boîtiers électriques, des tuyauteries, des équipements sanitaires, des charnières, des pattes de fixations, des chevilles en bois, pour calfeutrer les petites fuites d'eau.
- **Supports :** Enduits et chapes à base de ciment, maçonneries en briques, béton.
- **Conservation :** 12 mois dans un lieu sec à compter de la date marquée sur le sac en emballage d'origine non ouvert.

Caractéristiques techniques

Aspect	poudre fine grise
Temps de prise à 20 °C	5 minutes env.
Résistance à la compression après 3 heures	8 MPa env.
Résistance à la compression après 28 jours	25 MPa env.
Durée d'utilisation de la gâchée	3 minutes
Délai de mise en charge	aprés 3 heures env.

Unité de vente

Code	Couleur	Cond.	Cond./pal.
729E	gris	5 kg x pcs	30
730	gris	25 kg	48

Le Système d'imperméabilisation Fassa offre un ensemble de produits et accessoires pour tous types de travaux de protection et d'imperméabilisation de balcons, sols, y compris anciens et de faible épaisseur, piscines, terrasses et centres wellness, bassins et locaux enterrés. Différentes solutions pour des besoins spécifiques.

Pour une estimation et une utilisation correctes des produits, consulter les fiches techniques disponibles sur le site www.fassabortolo.fr

SYSTÈMES D'IMPERMÉABILISATION

FINI LES INFILTRATIONS D'EAU

SYSTÈMES D'IMPERMÉABILISATION

NORME EN 14891

Cette norme se réfère à tous les produits d'imperméabilisation appliqués en phase liquide, basés sur des mortiers au ciment modifiés avec polymères, revêtements en dispersion et résines réactives, utilisés au-dessous de différents types de revêtement (carreaux en céramique, pierres naturelles ou agglomérées, etc.) à l'extérieur ou à l'intérieur et dans les piscines.

La norme distingue trois types de produits d'imperméabilisation appliqués en phase liquide :

- **Produit d'imperméabilisation au ciment appliqué en phase liquide (CM)**
- **Produit d'imperméabilisation en dispersion appliqué en phase liquide (DM)**
- **Produit d'imperméabilisation réactif appliqué en phase liquide (RM)**

Les produits d'imperméabilisation peuvent avoir des caractéristiques optionnelles, désignées comme suit :

- **O1** produit d'imperméabilisation avec aptitude améliorée au pontage des fissures à basse température (-5 °C)
- **O2** produit d'imperméabilisation avec aptitude améliorée au pontage des fissures à très basse température
- **P** produit d'imperméabilisation résistant au contact avec l'eau chlorée

À titre d'exemple, un produit d'imperméabilisation au ciment appliqué en phase liquide avec aptitude améliorée au pontage des fissures à très basse température (-20 °C) et résistant au contact avec l'eau chlorée, selon la norme EN 14891, est classé CM 02P.

Pour réaliser la classification décrite ci-dessus, les produits d'imperméabilisation sont soumis aux essais suivants :

CARACTÉRISTIQUES FONDAMENTALES

ESSAIS	VALEUR DE SEUIL
Adhérence par traction initiale	≥ 0,5 N/mm²
Adhérence par traction après immersion dans l'eau	≥ 0,5 N/mm²
Adhérence par traction après vieillissement thermique	≥ 0,5 N/mm²
Adhérence par traction après contact avec l'eau de chaux	≥ 0,5 N/mm²
Adhérence par traction après cycles de gel et dégel	≥ 0,5 N/mm²
Imperméabilité	Aucune pénétration et augmentation de poids ≤ 20 g
Capacité de colmatage (crack bridging) dans des conditions normales	≥ 0,75 mm

CARACTÉRISTIQUES OPTIONNELLES

ESSAIS	VALEUR DE SEUIL
Adhérence par traction après contact avec l'eau chlorurée	≥ 0,5 N/mm²
Capacité de colmatage (crack bridging) à basse température (-5 °C)	≥ 0,75 mm
Capacité de colmatage (crack bridging) à très basse température (-20 °C)	≥ 0,75 mm

L'une des caractéristiques optionnelles de grande importance pour les produits d'imperméabilisation liquides est l'aptitude au pontage des fissures, c'est-à-dire l'aptitude du matériau d'imperméabilisation durci à s'opposer à la propagation des fissurations sans détériorations même à très basses températures. Cette propriété permet de déterminer l'élasticité lorsque les conditions ambiantes et de pose varient, et définit ainsi indirectement les domaines d'utilisation.

Exécution de l'essai

L'essai est réalisé sur un échantillon de matériau et sur des dimensions normalisées. À l'aide d'un masque adapté, le produit d'imperméabilisation est appliqué sur les deux faces de l'échantillon. Ce dernier, après conditionnement, est testé avec un dispositif approprié.

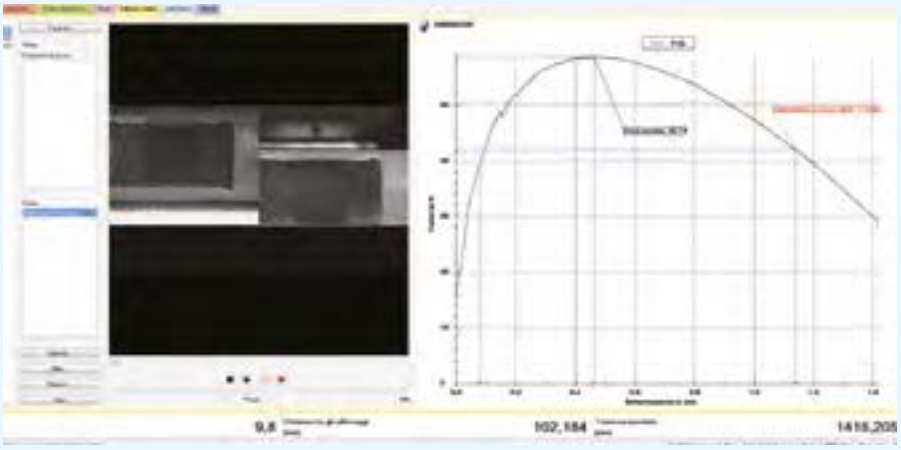

Résultat d'essai de pontage des fissures avec courbe de rupture

Évaluation du pontage des fissures par instrumentation

NORME EN 1504-2

Cette norme européenne s'applique à tous les produits et systèmes pour la protection et la réparation des structures en béton. La norme spécifie les exigences pour l'identification, les performances (y compris les aspects relatifs à la durabilité), la sécurité et l'évaluation de la conformité de ces produits et systèmes.

Fassa Bortolo propose une large gamme de produits d'imperméabilisation capable de répondre aux besoin du monde de la conception, afin de résoudre les problèmes d'infiltration les plus courants sur les balcons, terrasses ou couvertures piétonnes exposées aux intempéries, parements de murs sujets à la remontée d'humidité, jusqu'aux interventions d'imperméabilisation de structures enterrées, piscines ou infrastructures hydrauliques.

SYSTÈMES D'IMPERMÉABILISATION

ÉTANCHÉITÉS Á BASE DE CIMENT

PRODUIT	AQUAZIP GE 97	AQUAZIP ADV	AQUAZIP ONE	AQUAZIP HIBRIDO
Typologie	Bi-composant	Bi-composant	Mono-composant	Bi-composant
Couleur	Gris	Blanc	Blanc	Gris
Classification selon EN 14891	CM 02 P	CM 01 P	CM 01 P	CM 01 P
Classification selon EN 1504-2	PI-MC-IR	PI-MC-IR	-	PI-MC-IR

ENDUITS D'IMPERMÉABILISATION EN DISPERSION

PRODUIT	AQUAZIP RDY
Typologie	Pâte Prête à l'emploi
Couleur	Bleu clair
Classification selon EN 14891	DM 01

MORTIER OSMOTIQUE ET LIANT HYDRAULIQUE

PRODUIT	MO 660	FASSABLOCK
Typologie	Mortier osmotique	Liant hydraulique à prise ultra rapide
Couleur	Gris ou blanc	Gris

MEMBRANE D'ÉTANCHÉITÉ BI-COMPOSANT

AQUAZIP GE 97

AQUAZIP GE 97

Couleur

TOP

Membrane d'étanchéité bi-composant à base de ciment, très flexible, imperméabilisant et anticarbonatation, pour béton, enduits, chapes à base de ciment, revêtements existants et pour la protection des structures en béton.
Rapport d'essai 201115994/1 imperméabilité de l'eau sous pression selon la norme 14891.

- ✓ **PROTÈGE LE SUPPORT DE L'HUMIDITÉ**
- ✓ **TRAVAIL EN PRESSION**
- ✓ **ÉLASTIQUE À BASSES TEMPÉRATURES**
- ✓ **MANIABILITÉ OPTIMALE**

LEED · EN 1504-2 (C) PI-MC-IR · EN 14891 CM-O2P

- **Domaine d'utilisation :** Imperméabilisation des piscines, bassins, salles de bain, douches, milieux sujets à une forte humidité. Imperméabilisation de terrasses, balcons avant la pose de céramiques, imperméabilisation d'anciennes terrasses sans déposer le revêtement existant, ragréage d'enduits ou bétons microfissurés, protection du béton contre les effets de la carbonatation ou des attaques salines ou sulfatiques, imperméabilisation de bassins ou citernes d'eaux.

- **Supports :** Enduits à base de ciment, mortiers bâtards, chapes à base de ciment, béton, céramique, plaques de plâtre, contreplaqué marin et CTBX.
  Pour supports plaque de plâtre/enduit à base de plâtre et chapes anhydrites, consulter la fiche technique du produit.

- **Conservation :** Comp. A : 12 mois dans un lieu sec à compter de la date marquée sur le sac en emballage d'origine non ouvert ; comp. B : 12 mois dans un lieu sec à compter de la date marquée sur le seau en emballage d'origine non ouvert, à l'abri du gel et des températures élevées.

Caractéristiques techniques

Aspect	poudre grise et latex blanc
Consommation	env. 1,65 kg/m² par mm d'épaisseur
Épaisseur maximale par couche	2 mm
Rapport de mélange	3 parties de comp. A et 1 partie de comp. B
Durée d'utilisation de la gâchée	1 heure
Délai d'attente entre les deux couches	5 heures (à +20° C)
Délai d'attente avant recouvrement à 20 °C Produit ne pouvant pas rester nu. Doit obligatoirement être revêtu	5 jours
Délai de remise en service pédestre	5 jours

Pour la pose du revêtement, il est conseillé d'utiliser des mortiers-colles FASSA

Unité de vente

Code	Couleur	Cond.	Cond./pal.
891K Comp. A	gris	25 kg	48
892K Comp.B	latex blanc	8,3 kg	48

AQUAZIP ONE

AQUAZIP ONE

Couleur ○

TOP

Étanchéité mono-composant à base de ciment blanc, imperméabilisant pour béton, enduits, chapes à base de ciment, revêtements existants. Facile et pratique à utiliser.

- ✓ **MONO-COMPOSANT**
- ✓ **APPLICATION FACILE**
- ✓ **COULEUR BLANCHE**
- ✓ **ÉLASTIQUE À BASSES TEMPÉRATURES**

LEED CREDITS — EN 14891 CM-O1P

- **Domaine d'utilisation :** Imperméabilisation des salles de bain, douches, milieux sujets à une forte humidité. Imperméabilisation de terrasses, balcons avant la pose de la céramique, imperméabilisation d'anciennes terrasses sans déposer le sol existant, ragréage d'enduits ou bétons micro-fissurés.
- **Supports :** Enduits à base de ciment, mortiers bâtards, chapes à base de ciment, béton, céramique, plaques de plâtre. Pour supports plaque de plâtre/enduit à base de plâtre et chapes anhydrites, consulter la fiche technique du produit.
- **Conservation :** 12 mois dans un lieu sec à compter de la date marquée sur le sac en emballage d'origine non ouvert.

Caractéristiques techniques

Aspect	poudre blanche
Consommation	env. 1,1 kg/m² par mm d'épaisseur
Épaisseurs d'application par couche	2 mm
Durée d'utilisation de la gâchée	1 heure
Délai d'attente entre les deux couches	2 heures
Délai d'attente avant recouvrement à 20 °C Produit ne pouvant pas rester nu. Doit obligatoirement être revêtu	2 jours
Délai de remise en service pédestre	2 jours

Unité de vente

Code	Couleur	Cond.	Cond./pal.
817	blanc	20 kg	48

AQUAZIP HIBRIDO

Couleur

Enduit bi-composant à base de ciment à très haute flexibilité, imperméabilisant et anticarbonatation, pour béton et/ou maçonneries sujettes à poussée hydraulique positive. Aquazip Hibrido résiste aux sels solubles présents dans l'eau de mer et dans certains terrains et se caractérise par une forte élasticité.
Le produit peut être utilisé au rouleau ou au pinceau.

✓ **PROTÈGE LES SUPPORTS DE L'HUMIDITÉ**
✓ **RÉSISTE À LA PRESSION**

- **Domaine d'utilisation :** Imperméabilisation de piscines, cuves, canaux, sous-sols, parkings souterrains, bassins enterrés, cages d'ascenseurs ; particulièrement indiqué pour des endroits sujets à forte humidité.
- **Supports :** Béton, murs et tous supports en ciment préalablement traités. Ne pas appliquer le produit sur des supports saturés en eau.
- **Conservation :** Comp. A: 12 mois à compter de la date marquée sur le sac en emballage d'origine non ouvert, dans un lieu sec ; Comp. B : 12 mois à compter de la date marquée sur le seau en emballage d'origine non ouvert, dans un lieu sec à l'abri du gel et des températures élevées.

Caractéristiques techniques

Aspect	poudre grise et latex blanc
Consommation	env. 1,7 kg/m² par mm d'épaisseur
Épaisseur maximale par couche	2 mm
Durée d'utilisation de la gâchée	30 minutes
Délai d'attente entre les deux couches	5 à 6 heures (à 20° C)
Délai d'attente avant recouvrement à 20 °C Produit ne pouvant pas rester nu. Doit obligatoirement être revêtu	5 jours
Délai de remise en service pédestre	5 jours

Unité de vente

Code	Couleur	Cond.	Cond./pal.
573 Comp. A	gris	20 kg	48
575 Comp. B	ex blanc	9 kg	48

AQUAZIP RDY

Couleur

Enduit d'imperméabilisation prêt à l'emploi, en dispersion aqueuse, à séchage rapide, pour l'intérieur et l'extérieur *. Elle ne doit pas être utilisée en immersion constante. Facile et pratique à utiliser. Aquazip RDY est disponible aussi en format pratique KIT SEL et SPEC.

- ✓ **PRÊT À L'EMPLOI**
- ✓ **APPLICATION FACILE**
- ✓ **ÉLASTIQUE**
- ✓ **NETTOYAGE DURANT LA RÉALISATION DU TRAVAIL**

*

- **Domaine d'utilisation :** Imperméabilisation des salles de bain, douches, milieux sujets à une forte humidité. Imperméabilisation de terrasses, balcons avant la pose de la céramique, imperméabilisation d'anciennes terrasses sans déposer le sol existant.
- **Supports :** Enduits à base de ciment, mortiers bâtards, chapes à base de ciment, béton, plaques de plâtre, anciens revêtements, bois. Pour supports plaque de plâtre/enduit à base de plâtre et chapes anhydrites, consulter la fiche technique du produit.
- **Conservation :** 24 mois à compter de la date marquée sur le seau en emballage d'origine non ouvert, à l'abri du gel.

Caractéristiques techniques

Aspect	pâte bleu clair
Consommation	env. 1,3 kg/m² par mm d'épaisseur
Epaisseur maximale d'application par couche	1 mm
Délai d'attente entre les deux couches	1 à 2 heures (à +20°C)
Délai d'attente avant recouvrement à 20 °C Produit ne pouvant pas rester nu. Doit obligatoirement être revêtu	3 à 4 heures
Délai de remise en service pédestre	3 à 4 heures

Unité de vente

Code	Couleur	Cond.	Cond./pal.
818	bleu clair	15 kg	33
820	bleu clair	5 kg	40

* En France, pour toute utilisation à l'extérieur, merci de contacter le Service d'Assistance Technique

KIT AQUAZIP® SEL

NOUVEAUTÉ

KIT AQUAZIP® SEL

TOP

Système d'étanchéité liquide sous carrelage. Adapté aux petites surfaces, prêt à l'emploi et facile d'utilisation.

- ✓ **PRÊT À L'EMPLOI**
- ✓ **APPLICATION FACILE**
- ✓ **PROTÈGE LES SUPPORTS DES PROJECTIONS D'EAU**
- ✓ **SANS SOLVANT**
- ✓ **ADAPTÉ AUX PETITES SURFACES**
- ✓ **SPÉCIFIQUE POUR DOUCHE À L'ITALIENNE**

CONTENU DU KIT :

Notice d'instructions	1 Spatule crantée	1 Rouleau	FASSATNT 80 2 m²	AQUAZIP RDY 5 kg	PRIMER DG 74 1 l

- **Domaine d'utilisation :** Système d'étanchéité liquide sous carrelage.
- **Conservation :** 12 mois à compter de la date marquée sur l'emballage

Caractéristiques techniques

Consommation di Aquazip RDY	± 2 kg/m²
Rendement du kit	± 2 m²
Délais entre primaire et première couche	env. 2 heures
Délai d'attente entre les 2 couches	env. 1 à 2 heures
Délai d'attente avant la pose de céramique	env. 3 à 4 heures
Délai d'attente avant la pose des joints	env. 24 à 36 heures

Unité de vente

Code
900074

Supports :	En sol	En mur
Base ciment (dalle, chape)	oui	-
Chape anhydrite (*)	oui	-
Chape sèche	oui	-

Autres supports : consulter notre Service d'Assistance Technique (**)

(*) utilisation obligatoire du PRIMER DG 74

(**) possibilité d'utilisation de primaires différents de PRIMER DG 74

KIT AQUAZIP® SPEC

KIT AQUAZIP® SPEC

Système de protection à l'eau sous carrelage des locaux humides. Adapté aux etites surfaces, prêt à l'emploi et facile d'utilisation.

- ✓ **PRÊT À L'EMPLOI**
- ✓ **MISE EN ŒUVRE FACILE**
- ✓ **PROTÈGE LES SUPPORTS SENSIBLES À L'EAU**
- ✓ **SANS SOLVANT**
- ✓ **ADAPTÉ AUX PETITES SURFACES**
- ✓ **AU MUR ET AU SOL**

CONTENU DU KIT :

Notice d'instructions	1 Rouleau	AQUAZIP RDY 5 kg	BANDE D'ARMATURE POUR SYSTÈMES AQUAZIP® 5m	PRIMER DG 74 1 l

- **Domaine d'utilisation :** Système de protection à l'eau sous carrelage des locaux humides. Protège les supports sensibles à l'eau.
- **Conservation :** 12 mois à compter de la date marquée sur l'emballage.

Caractéristiques techniques

Consommation di Aquazip RDY	1 kg/m²
Rendement du kit	5 à 6 m² suivant support
Délais entre primaire et première couche	env. 2 heures
Délai d'attente entre les 2 couches	env. 1 à 2 heures
Délai d'attente avant la pose de céramique	env. 3 à 4 heures
Délai d'attente avant la pose des joints	24 à 36 heures

Unité de vente

Code
900075

Supports :	En sol	En mur
Base ciment (dalle, chape)	oui	-
Chape anhydrite (*)	oui	-
Chape sèche	oui	-
Enduit à base de plâtre ou carreaux de plâtre (*)	-	oui
Plaque de parement en plâtre	-	oui
Enduit ciment ou béton (*)	-	oui

Autres supports : consulter notre Service d'Assistance Technique (**)

(*)utilisation obligatoire du PRIMER DG 74

(**)possibilité d'utilisation de primaires différents de PRIMER DG 74

AQUAZIP ADV

Couleur

Étanchéité bi-composant à base de ciment, à haute flexibilité, imperméabilisant et anti-carbonatation, pour béton, enduits, chapes à base de ciment, revêtements existants. Le produit peut être appliqué au pinceau, au rouleau ou au pistolet.

- ✓ **FACILITÉ D'APPLICATION**
- ✓ **PROTÈGE LES SUPPORTS DE L'HUMIDITÉ**
- ✓ **ÉLASTIQUE À BASSES TEMPÉRATURES**
- ✓ **POLYVALENT**
- ✓ **APPLICATION FACILE**

- **Domaine d'utilisation :** Imperméabilisation des piscines, bassins, salles de bain, douches, milieux sujets à une forte humidité. Imperméabilisation de terrasses, balcons avant la pose de céramique, imperméabilisation d'anciennes terrasses sans déposer le sol existant, ragréage d'enduits ou bétons micro-fissurés, protection du béton contre les effets de la carbonatation ou des attaques salines ou sulfatiques.

- **Supports :** Enduits à base de ciment, mortiers bâtards, chapes à base de ciment, béton, céramique, plaques de plâtre. Pour supports plaque de plâtre/enduit à base de plâtre et chapes anhydrites, consulter la fiche technique du produit.

- **Conservation :** Comp. A : 12 mois dans un lieu sec à compter de la date marquée sur le sac en emballage d'origine non ouvert ; comp. B : 12 mois dans un lieu sec à compter de la date marquée sur le seau en emballage d'origine non ouvert, à l'abri du gel et des températures élevées.

Caractéristiques techniques

Aspect	poudre blanche et latex blanc
Consommation	env. 1,65 kg/m² par mm d'épaisseur
Épaisseur d'application par couche	2 mm
Rapport de mélange	2 parties de comp. A et 1 partie de comp. B
Durée d'utilisation de la gâchée	1 heure
Délai d'attente entre les deux couches	5 heures (à +20°C)
Délai d'attente avant recouvrement à 20 °C Produit ne pouvant pas rester nu. Doit obligatoirement être revêtu	5 jours
Délai de remise en service pédestre	5 jours

Unité de vente

Code	Couleur	Cond.	Cond./pal.
815 Comp. A	blanc	20 kg	48
816 Comp.B	latex blanc	10 kg	48

Pour la pose du revêtement, il est conseillé d'utiliser des mortiers-colles FASSA

FASSABLOCK

Couleur

Liant hydraulique à prise ultra rapide pour bloquer les infiltrations d'eau. FASSABLOCK est composé d'un mélange hydraulique, de ciments à très haute résistance, de granulats de silice sélectionnés et d'additifs spécifiques permettant une prise et une imperméabilisation ultra rapides. Le produit ne contient pas de chlorures. Rapide et facile à appliquer, il adhère au support de manière optimale.

- ✓ **À UTILISER POUR STOPPER LES INFILTRATIONS D'EAU SOUS PRESSION**
- ✓ **UTILISATION FACILE**
- ✓ **SANS CHLORURES**
- ✓ **ULTRA RAPIDE**
- ✓ **RÉSISTANCES ÉLEVÉES**
- ✓ **ADHÈRE DE MANIÈRE OPTIMALE AU SUPPORT**

- **Domaine d'utilisation :** FASSABLOCK est utilisé pour bloquer les infiltrations d'eau, même sous pression, dans des ouvrages en béton et maçonneries, pour sceller les joints rigides entre le plancher et les murs, pour sceller les fissures et les trous, pour remplir les joints soumis à des contraintes (mélangé avec le latex AG 15). Parfait pour des remplissages extrêmement rapides pour de l'eau sous pression, remplissages instantanés d'infiltrations localisées, étanchéisation d'arrivées d'eau à l'intérieur de fissures ou de nids de graviers, ou bien avant toute intervention d'imperméabilisation.
- **Supports :** Béton
- **Conservation :** 12 mois à compter de la date marquée sur le sac en emballage d'origine non ouvert, dans un lieu sec.

Caractéristiques techniques

Aspect	poudre grise
Temps de prise	2 à 3 minutes à + 20 °C
Délai d'attente minimale pour appliquer un mortier d'imperméabilisation superficielle	au moins 30 minutes
Durée d'utilisation de la gâchée	1 minute (à + 20 °C)
Délai d'attente avant recouvrement à 20 °C Produit ne pouvant pas rester nu. Doit obligatoirement être revêtu	30 minutes

Unité de vente

Code	Couleur	Cond.	Cond./pal.
439	gris	sachet de 5 kg en seau en plastique	64

MO 660

Couleur

Mortier osmotique à base de ciment, blanc et gris, pour l'imperméabilisation de parois rigides , pour structures en maçonnerie et en béton. Spécifique pour l'assainissement de maçonneries enterrées.

✓ À UTILISER POUR STOPPER LES INFILTRATIONS D'EAU SOUS PRESSION
✓ FACILE D'UTILISATION

- **Domaine d'utilisation :** Imperméabilisation de murs de soutènement, murs internes et externes de caves, piscines, bassins, citernes, imperméabilisation de cages d'ascenseurs, assainissement de maçonneries souterraines avec infiltrations d'humidité ou d'eau en contre-poussée.
- **Supports :** Structures en maçonnerie ou béton.
- **Conservation :** 12 mois à compter de la date marquée sur le sac en emballage d'origine non ouvert, dans un lieu sec.

Caractéristiques techniques

Aspect	poudre blanc ou grise
Consommation	env. 1,5 kg/m² par mm d'épaisseur
Durée d'utilisation de la gâchée	30 minutes
Délai d'attente entre les deux couches	plusieurs heures mais moins de 24 heures

Unité de vente

Code	Couleur	Cond.	Cond./pal.
455K	blanc	25 kg	48
454K	gris	25 kg	48

ACCESSOIRES POUR SYSTÈMES D'IMPERMÉABILISATION

BANDE POUR SYSTÈMES AQUAZIP

Code 240700
Rouleau de 50 m

Largeur 120 mm

ANGLE POUR SYSTÈMES AQUAZIP

Code 240720
Conditionnement de 1 pc

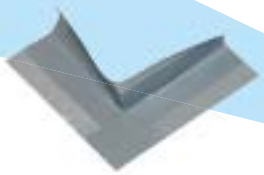

BANDE ADHÉSIVE POUR SYSTÈMES AQUAZIP

Code 240706
1 Rouleau hauteur 10 cm
longueur 20 m

Bande adhésive élastique autoadhésive pour joints périmétriques et de fractionnement.
Le produit est spécifique et parfaitement compatible avec les Systèmes AQUAZIP®.
Toute la surface de la bande est imperméabilisante.

FASSANET 160

Code 700960FR
Rouleau de 1x50 m
60 g/m^2

Treillis en fibre de verre de 160 g/m^2 renforcé et apprêté, spécifique pour armatures dans les Systèmes AQUAZIP®.
Forte résistance aux alcalis et au vieillissement, même dans des conditions extrêmes.

FASSATNT 80

Code 240730
Rouleau de 1x25 m

Voile in-tissé en polypropylène macro perforé pour systèmes AQUAZIP®

TRUELLE PLATOIR

Code 221110
mesures 280x120x0,5 cm
Conditionnement de 1 pc

Avec support long en acier à 1 main

ANGLE POUR SYSTÈMES AQUAZIP

Code 240710
Conditionnement de 1 pc

BANDE POUR SYSTÈMES AQUAZIP « EN CROIX »

Code 240711
Conditionnement de 10 pcs

BANDE POUR SYSTÈMES AQUAZIP TYPE EN « T »

Code 240712
Cond. de 10 pcs

Une ligne complète de produits excellents et de qualité, créée pour répondre aux besoins de tous les applicateurs.

Pour une estimation et une utilisation correctes des produits, consulter les fiches techniques disponibles sur le site www.fassabortolo.fr

ADHÉSIFS ET MORTIERS-COLLES

TECHNOLOGIE POUR L'ESTHÉTIQUE

MORTIERS-COLLES

NORME EN 12004

Cette norme européenne est applicable aux mortier-colles pour carreaux en céramique, destinés à l'installation à l'intérieur et à l'extérieur au mur et au sol, et elle les classe en fonction du type (nature chimique) de liant utilisé : de nombreuses propriétés du mortier-colle sont en effet principalement déterminée par le type de liant utilisé.

- MORTIER-COLLE À BASE DE CIMENT (C)
Mélange de liants hydrauliques (ciment) et charges minérales (calcaire broyé et sélectionné, sable de silice). Les mortiers-colles sont mélangés avec de l'eau ou des résines liquides pour obtenir une gâchée prête à l'emploi.

- ADHÉSIF EN DISPERSION (D)
Mélange de liant organique (résine) sous forme de dispersion polymérique aqueuse, additifs organiques et charges minérales. L'adhésif est prêt à l'emploi.

- COLLE RÉACTIVE (R)
Mélanges de composant A constitué de résine synthétique, additifs organiques, charges minérales et composant B (durcisseur correspondant). Le durcissement se produit par réaction chimique entre les composants A et B après gâchage.

Au sein de ces trois macro-classifications, les mortiers-colles sont subdivisés en deux classes principales déterminées par les caractéristiques de performances de l'adhésif :

CLASSE 1 MORTIER-COLLE NORMAL	CLASSE 2 MORTIER-COLLE AMÉLIORÉ

MORTIER-COLLE À BASE DE CIMENT

Les mortiers-colles à base de ciment doivent satisfaire les exigences suivantes :

C1	NORME	C2	NORME
• Adhérence par traction initiale • Adhérence par traction après immersion dans l'eau • Adhérence par traction après vieillissement thermique • Adhérence par traction après cycles de gel et dégel	≥0,5 N/mm²	• Adhérence par traction initiale • Adhérence par traction après immersion dans l'eau • Adhérence par traction après vieillissement thermique • Adhérence par traction après cycles de gel et dégel	≥1 N/mm²
Temps ouvert : adhérence à la traction après 20 minutes	≥0,5 N/mm²	Temps ouvert : adhérence à la traction après 20 minutes	≥0,5 N/mm²

Les adhésifs ou mortiers-colles, qu'ils soient à base de ciment, réactifs ou en dispersion, peuvent avoir des caractéristiques optionnelles, des propriétés spéciales qui fournissent d'autres informations sur leurs performances :

F

Mortier-colle à prise rapide
Adhérence à la traction après délai réduit à 6 heures
(≥ 0,5 N/mm²)
Temps ouvert : adhérence à la traction après 10 minutes
(≥ 0,5 N/mm²)

T

Mortier-colle avec glissement réduit
(< 0,5 mm)

E

Mortier-colle à temps ouvert allongé
Temps ouvert : adhérence à la traction après au moins 30 minutes
≥ 0,5 N/mm²

NORME EN 12002

Cette norme détermine la déformation transversale d'un mortier- colle à base de ciment ou d'un enduit de jointoiement.
L'échantillon de mortier-colle (appliqué dans un moule de 280x45x3 mm), après une maturation appropriée, est soumis à l'action d'une presse (avec une vitesse de charge de 2 mm/min) jusqu'à sa rupture.

Exécution de l'essai

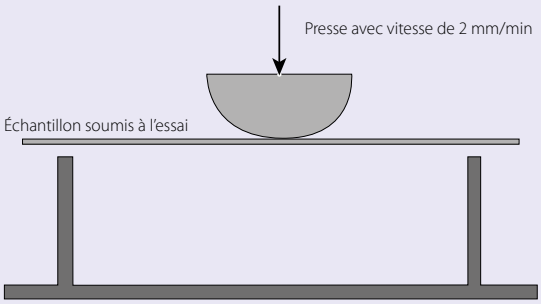

Évaluation du résultat

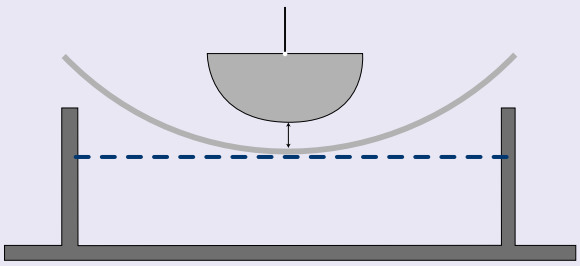

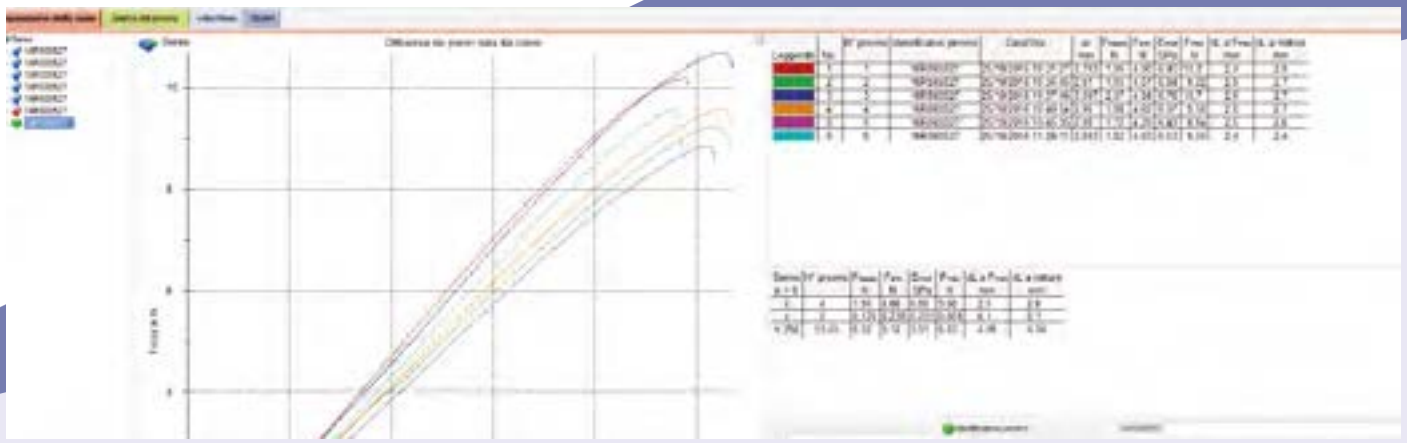

À la fin de l'essai, la charge de rupture en N et la déformation (flèche) à laquelle les échantillons ne sont cassés sont enregistrées pour définir ainsi la classe de déformabilité du mortier-colle à base de ciment :

S1
mortier-colle déformable
flèche à la rupture
≥ 2,5 mm (mais mineur de 5 mm)

S2
mortier-colle hautement déformable
flèche à la rupture ≥ 5 mm

COLLES RÉACTIVES

Les colles réactives doivent satisfaire les exigences suivantes :

R1	NORME	R2	NORME
• Adhérence par traction initiale • Adhérence par traction après immersion dans l'eau	≥ 2 N/mm²	• Adhérence par traction initiale • Adhérence par traction après immersion dans l'eau • Adhérence par cisaillement après choc thermique	≥ 2 N/mm²
• Temps ouvert : adhérence à la traction après 20 minutes	≥ 0,5 N/mm²	• Temps ouvert : adhérence à la traction après 20 minutes	≥ 0,5 N/mm²

ADHÉSIFS EN DISPERSION

Les adhésifs en dispersion doivent satisfaire les exigences suivantes :

D1	NORME	D2	NORME
• Adhérence par traction initiale • Adhérence par traction après vieillissement thermique	≥ 1 N/mm²	• Adhérence par traction initiale • Adhérence par traction après vieillissement thermique • Adhérence à température élevée	≥ 1 N/mm²
• Temps ouvert : adhérence à la traction après 20 minutes	≥ 0,5 N/mm²	• Adhérence par traction après immersion dans l'eau • Temps ouvert : adhérence à la traction après 20 minutesi	≥ 0,5 N/mm²

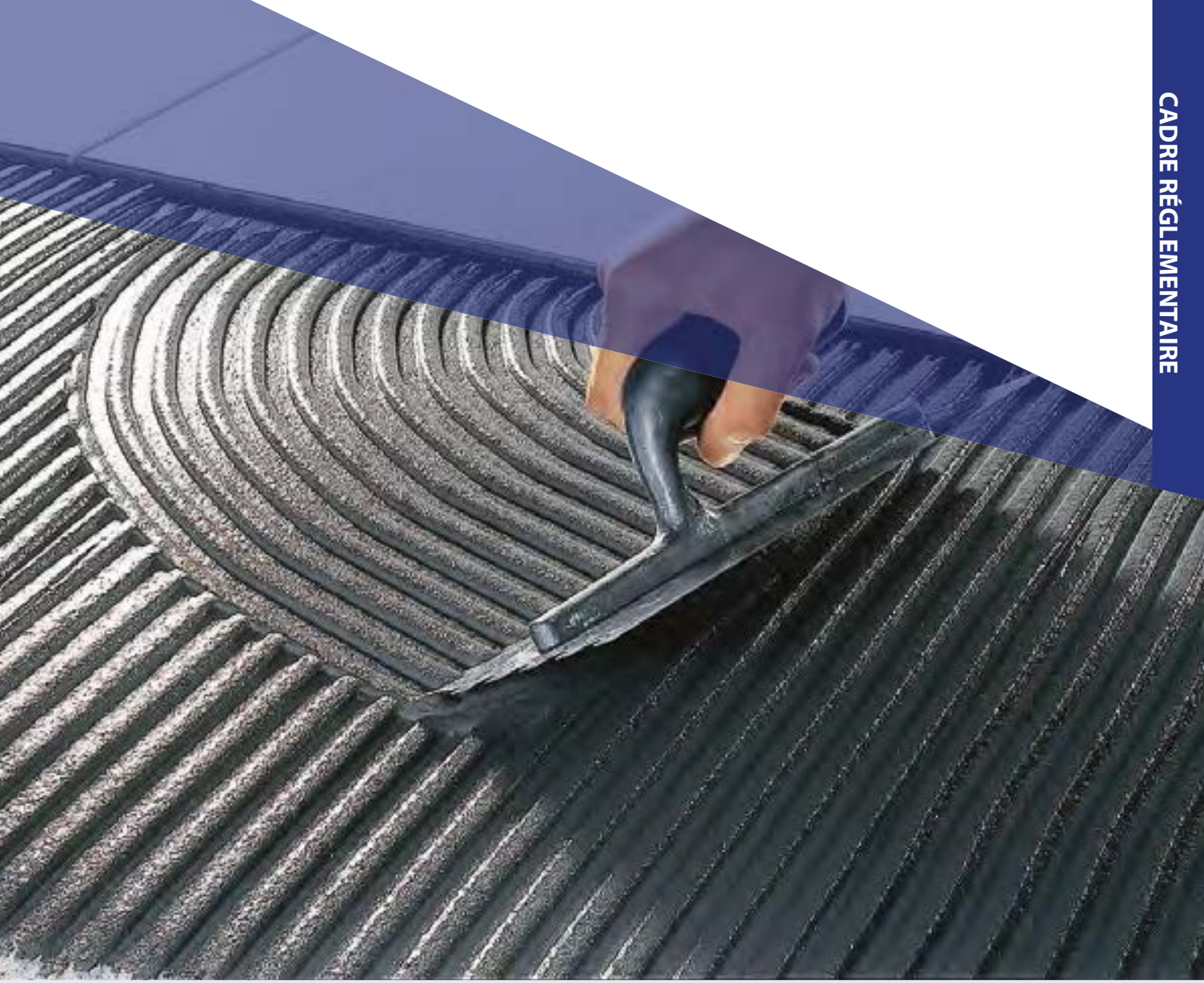

Une ligne complète, créée pour répondre aux besoins de tous les applicateurs, de ceux qui recherchent un temps de prise optimal à ceux qui veulent des délais d'ajustabilité assez longs, pour le collage de tous types de revêtements de sol, en intérieur comme en extérieur. Le choix du produit de collage est déterminé par le support, le revêtement à poser, par l'épaisseur à réaliser, et les conditions d'usage et d'exposition du local. Tous nos adhésifs et mortiers répondent aux conditions définies par les normes européennes, les certifications et directives concernant la qualité et la sécurité.

- ✓ **HAUT POUVOIR ADHÉSIF**
- ✓ **GRAND DÉLAIS D'AJUSTABILITÉ**
- ✓ **PERFORMANCES MÉCANIQUES EXCELLENTES**
- ✓ **MANIABILITÉ OPTIMALE**
- ✓ **VERSIONS EXTRA-BLANCHE DISPONIBLES**

ADHÉSIFS ET MORTIERS-COLLES

MORTIERS-COLLES À BASE DE CIMENT

ADYS
Mono-composant, C1TE

AD 8
Mono-composant, C1

AP 71 TECH
Mono-composant, C2TE

AZ 59 FLEX
Mono-composant, C2TE - S1

AT 99 MAXYFLEX
Mono-composant, C2TE - S1

AQ 60 STONE
Mono-composant, C2FT - S1

FASSATECH 2
Bi-composant, C2FTE - S2

SPECIAL ONE
Mono-composant, C2E - S1

COLLES RÉACTIVES

AX 91
Bi-composante polyuréthanne, R2

ADHÉSIFS ET MORTIERS-COLLES

ADHÉSIFS EN DISPERSION

FASSAFIX
En pâte, prêt à l'emploi
D2TE

COLLES POUR SOLS RÉSILIENTS

ADYTEX 2K
Bi-composant

ADYTEX RS
Mono-composant

COLLES POUR SOLS EN BOIS

ADYWOOD 2K
Bi-composant

ADYWOOD MS
Mono-composant

PRODUITS COMPLÉMENTAIRES

LATEX DE 80
Améliore les caractéristiques performancielles des mortiers-colles AD 8

PRIMER-DILUENTE ADW
Primaire de blocage pour chapes farineuses à base de ciment. Particulièrement adapté comme barrière contre l'humidité pour les chapes en ciment avant la pose du bois.

AD 8

Couleur

Mortier-colle monocomposant blanc ou gris, formulé avec des liants à base de ciment et des agrégats sélectionnés. Pour la pose de revêtements absorbants sur supports absorbants aussi bien à la verticale qu'à l'horizontale, en intérieur.
Mortier-colle à base de ciment classé C1 selon EN 12004.

✓ BONNE MANIABILITÉ

- **Domaine d'utilisation :** Pose de carrelages, terre cuite, mosaïques céramiques absorbantes, pierres naturelles si non sensibles aux taches et stables en cas d'humidité.
- **Supports :** Supports à base de ciment stabilisés et plans, mortiers bâtards, enduits à base de ciment, enduits chaux ciment ; sur supports à base de plâtre, appliquer le primaire PRIMER DG 74.
- **Note :** Pour des performances améliorées (classification C2ES2), mélanger le mortier-colle avec LATEX DE 80 (voir page 110). Pour plus de précision sur le domaine d'utilisation, les supports admis et revêtement associé merci de consulter la fiche technique.
- **Conservation :** 12 mois à compter de la date marquée sur le sac en emballage d'origine non ouvert, dans un lieu sec.

Caractéristiques techniques

Consommation	env. 3 à 4 kg/m²
Classification GEV	GEV EMICODE EC 1 Plus – très faibles émissions
Certification CSTB/ QB (version grise)	285 MC 404
Temps de vie en auge	8 heures
Délai d'attente avant application du joint	1 jour
Délai d'attente avant circulation piétonne	14 jours
Adhérence par traction initiale	≥ 0,5 N/mm²
Adhérence par traction après immersion dans l'eau	
Adhérence par traction après action de la chaleur	
Adhérence par traction après cycles gel/ dégel	

Unité de vente

Code	Couleur	Cond.	Cond./pal.
720E	blanc	5 kg x 5 pcs	30
701	blanc	25 kg	48
700KF	gris	25 kg	48

ADYS

Couleur

Mortier-colle monocomposant extra-blanc ou gris, formulé avec liants et agregats speciaux, adapté au collage de carreaux sur supports absorbants. Tres facile à travailler et à appliquer, glissement vertical nul.
Applicable en épaisseur jusqu'a 15 mm, à la verticale et à l'horizontale, en intérieur. Mortier-colle à base de ciment classé C1TE selon EN 12004.

✓ EXTRA- BLANC
✓ BONNE MANIABILITÉ
✓ MORTIER-COLLE POUVANT ÊTRE UTILISÉ EN FORTE ÉPAISSEUR

- **Domaine d'utilisation :** Pose de carrelages, terre cuite, mosaïques céramiques absorbantes, pierres naturelles si non sensibles aux taches et stables en cas d'humidité.
- **Supports :** Supports à base de ciment stabilisés et plans, mortiers bâtards, enduits à base de ciment, enduits chaux-ciment supports légèrement irréguliers sans besoin de rétablir les cotes. Sur supports à base de plâtre, appliquer le PRIMER DG 74.
- **Conservation :** 12 mois à compter de la date marquée sur le sac en emballage d'origine non ouvert, dans un lieu sec

Caractéristiques techniques

Consommation	env. 3 à 4 kg/m^2
Classification GEV	GEV EMICODE EC 1^{Plus} – très faibles émissions
Temps de vie en auge	8 heures
Délai d'attente avant application du joint	1 jour
Délai d'attente avant circulation piétonne	14 jours
Temps ouvert allongé	30 minutes
Adhérence par traction initiale	≥ 0,5 N/mm^2
Adhérence par traction après immersion dans l'eau	
Adhérence par traction après action de la chaleur	
Adhérence par traction après cycles gel/dégel	
Glissement vertical	≤ 0,5 mm

Unité de vente

Code	Couleur	Cond.	Cond./Pal.
811	extra-blanc	25 kg	48
810	gris	25 kg	48

AP 71 TECH

Couleur

Mortier-colle monocomposant à liants mixtes, blanc ou gris, formulé avec liants et agrégats spéciaux, adapté au collage de carreaux céramiques de tous type et de pierres stables à l'humidité et aux taches. Très facile à travailler et glissement vertical nul, utilisable en vertical et horizontal, en intérieur et extérieur.
Mortier-colle à base de ciment classé C2TE selon EN 12004.

- ✓ **ADAPTÉ SUR PLANCHER CHAUFFANT**
- ✓ **TEMPS OUVERT ALLONGÉ**
- ✓ **RÉSISTANT AU GLISSEMENT VERTICAL**
- ✓ **POUR PETITS-MOYENS FORMATS**

- **Domaine d'utilisation :** Pose de carrelages, grès cérame, terre cuite, mosaïques céramiques absorbantes, pierres naturelles non sensibles aux taches et stables en cas d'humidité, klinker.
- **Supports :** Supports à base de ciment stabilisés et plans, mortiers bâtards, enduits à base de ciment, enduits chaux-ciment, sols en céramique, planchers chauffants ou réversibles (dans ces deux derniers cas, format max 2000 cm^2) ; sur supports à base de plâtre et anyhdrite appliquer le PRIMER DG 74. Très adapté, vu la parfaite compatibilité des matériaux, aux chapes SA 500, SV 472, SV 472P, SR 450 et chapes réalisées avec le liant FASSACEM.
  Pour plus de précision sur le domaine d'utilisation, les supports admis et revêtement associé merci de consulter la fiche technique.
- **Conservation :** 12 mois à compter de la date marquée sur le sac en emballage d'origine non ouvert, dans un lieu sec.

Caractéristiques techniques

Consommation	env. 3 à 4 kg/m^2
Classification GEV	GEV EMICODE EC 1^{Plus} – très faibles émissions
Certification CSTB/ QB (version grise)	285 MC 488
Temps de vie en auge	8 heures
Délai d'attente avant application du joint	1 jour
Délai d'attente avant circulation piétonne	14 jours
Temps ouvert allongé	30 minutes
Adhérence par traction initiale	≥ 1 N/mm^2
Adhérence par traction après immersion dans l'eau	
Adhérence par traction après action de la chaleur	
Adhérence par traction après cycles gel/dégel	
Glissement vertical	≤ 0,5 mm

Unité de vente

Code	Couleur	Cond.	Cond./pal.
500	blanc	25 kg	48
510F	gris	25 kg	48

AZ 59 FLEX

FLEX

AZ 59 FLEX

Couleur

TOP

Mortier-colle monocomposant à liants mixtes, à fort contenu polymérique, formulé avec liants et agrégats spéciaux.
Adapté au collage de carreaux céramiques de tous types et de pierres stables à l'humidité et aux taches. Très facile à travailler et glissement vertical nul, utilisable en vertical et horizontal, en intérieur et extérieur.
Mortier-colle à base de ciment classé C2TE S1 selon EN 12004.

- ✓ **POUR MOYENS-GRANDS FORMATS**
- ✓ **ADAPTÉ SUR PLANCHER CHAUFFANT**
- ✓ **UTILISABLE EN PISCINE ET POUR REVÊTEMENT DE FAÇADE**
- ✓ **RÉSISTANT AU GLISSEMENT VERTICAL**
- ✓ **MANIABILITÉ OPTIMALE**
- ✓ **DÉFORMABLE**
- ✓ **TEMPS OUVERT ALLONGÉ**

- **Domaine d'utilisation :** Pose de carrelages, grès cérame, terre cuite, mosaïques céramiques, pierres naturelles si non sensibles aux taches et stables à l'humidité, klinker. Pose dans les piscines, pose sur plaque de plâtre.
- **Supports :** Supports à base de ciment stabilisés même en cas de trafic important, mortiers bâtards, enduits à base de ciment, enduits chaux-ciment, sols en céramique, planchers chauffants ou réversibles, étanchéités liquides à base de ciment. Très adapté, vu la parfaite compatibilité des matériaux, aux chapes SA 500, SV 472, SV 472P, SR 450 et chapes réalisées avec le liant FASSACEM, aux produits de la gamme AQUAZIP®, au système plaques de plâtre GYPSOTECH®. Sur les supports à base de plâtre, appliquer le PRIMER DG 74.
  Pour plus de précision sur le domaine d'utilisation, les supports admis et revêtement associé merci de consulter la fiche technique.
- **Conservation :** 12 mois à compter de la date marquée sur le sac en emballage d'origine non ouvert, dans un lieu sec.

Caractéristiques techniques

Consommation	env. 3 à 4 kg/m²
Classification GEV	GEV EMICODE EC 1 Plus – très faibles émissions
Certification CSTB/ QB (version grise)	285 MC 405
Temps de vie en auge	8 heures
Délai d'attente avant application du joint	1 jour
Délai d'attente avant circulation piétonne	14 jours
Temps ouvert allongé	30 minutes
Adhérence par traction initiale	≥ 1 N/mm²
Adhérence par traction après immersion dans l'eau	
Adhérence par traction après action de la chaleur	
Adhérence par traction après cycles gel/dégel	
Glissement vertical	≤ 0,5 mm

Unité de vente

Code	Couleur	Cond.	Cond./Pal.
747K	blanc	25 kg	48
746KF	gris	25 kg	48
747E	blanc	5 kg x 5 pcs	30

AT 99 MAXYFLEX

FLEX
EXTRA-BLANC

AT 99 MAXYFLEX

Couleur

TOP

Mortier-colle monocomposant à liants mixtes, fortement adjuvanté, extra-blanc ou gris, formulé avec liants et agrégats spéciaux. Adapté au collage de carreaux céramiques de tous types et de pierres, stables à l'humidité et aux taches ; très facile à travailler, glissement vertical nul, élasticité élevée, pose avec des épaisseurs jusqu'à 15 mm, à la verticale et à l'horizontale, en intérieur ou en extérieur. Particulièrement adapté à la pose de mosaïque de verre ou de céramique sur papier ou treillis.
Mortier-colle à base de ciment classé C2TE S1 selon EN 12004.

- ✓ **IDÉAL POUR GRANDS FORMATS ET MILIEUX SOUMIS À TRAFIC IMPORTANT**
- ✓ **EXTRA-BLANC**
- ✓ **IDÉAL POUR MOSAÏQUE DE VERRE ET GRÈS PORCELAINE MINCE**
- ✓ **ADAPTÉ SUR PLANCHER CHAUFFANT, EN FAÇADE ET EN PISCINE**
- ✓ **MANIABILITÉ ET DÉFORMABILITÉ OPTIMALES**
- ✓ **TEMPS OUVERT ALLONGÉ ET RÉSISTANT AU GLISSEMENT VERTICAL**

- **Domaine d'utilisation :** Particulièrement adapté à la pose de grands formats. Pose de carrelages, grès cérame, terre cuite, mosaïques céramiques et vitreuses de tout type, pierres naturelles non sensibles aux taches et stables à l'humidité, klinker, porcelainé, plaques de faible épaisseur, reconstitués à base de ciment. Pose dans les piscines, pose sur plaques de plâtre.
- **Supports :** Supports à base de ciment stabilisés surtout en cas de trafic important, mortiers bâtards, enduits à base de ciment, enduits chaux-ciment, sols en céramique, planchers chauffants ou réversibles, étanchéités liquides à base de ciment. Sur supports légèrement irréguliers sans nécessité d'aplanir la surface. Recommandé aux chapes SV 472, SV 472P, SR 450, SA 500 et LEGEO MIX et chapes réalisées avec le liant FASSACEM ; aux enduits d'imperméabilisation de la gamme AQUAZIP®, au système plaques de plâtre GYPSOTECH®. Sur les supports à base de plâtre, appliquer le PRIMER DG 74. Pose dans les milieux sujets à de fortes contraintes mécaniques ou exposés aux vibrations. Pour plus de précision sur le domaine d'utilisation, les supports admis et revêtement associé merci de consulter la fiche technique.
- **Conservation :** 12 mois dans un lieu sec à compter de la date marquée sur le sac en emballage d'origine non ouvert.

Caractéristiques techniques

Consommation	env. 3 à 4 kg/m²
Classification GEV	GEV EMICODE EC 1 Plus – très faibles émissions
Certification CSTB/QB	285 MC 406
Temps de vie en auge	8 heures
Délai d'attente avant application du joint	1 jour
Délai d'attente avant circulation piétonne	14 jours
Temps ouvert	30 minutes
Adhérence par traction initiale	≥ 1 N/mm²
Adhérence par traction après immersion dans l'eau	
Adhérence par traction après action de la chaleur	
Adhérence par traction après cycles gel/dégel	
Déformation transversale	≥ 2,5 mm
Glissement vertical	≤ 0,5 mm

Unité de vente

Code	Couleur	Cond.	Cond./ Pal.
748F	Extra Blanc	25 kg	48
749F	Gris	25 kg	48

MORTIERS-COLLES À BASE DE CIMENT

AQ 60 STONE

FLEX
RAPIDE

AQ 60 STONE

Couleur

TOP

Mortier-colle monocomposant à hydratation rapide, à liants mixtes et à fort contenu polymérique, extra-blanc ou gris, formulé avec liants et agrégats spéciaux. Adapté au collage de carreaux céramiques de tout type en cas de besoin d'une pose rapide. AQ 60 STONE dans la version extra-blanche est particulièrement adaptée aux pierres sensibles aux taches mais stables en cas d'humidité. Aussi bien à la verticale qu'à l'horizontale, en intérieur et à l'extérieur.
Mortier-colle à base de ciment classé C2TE S1 selon EN 12004.

- ✓ **EXTRA-BLANC**
- ✓ **IDÉAL POUR POSE DE PIERRE NATURELLE**
- ✓ **DÉFORMABLE**
- ✓ **ADAPTÉ SUR PLANCHER CHAUFFANT**
- ✓ **PLANCHERS PIÉTONNABLES EN QUELQUES HEURES**
- ✓ **RÉPARATION RAPIDE**
- ✓ **TEMPS OUVERT ALLONGÉ ET RÉSISTANT AU GLISSEMENT VERTICAL**

GEV-EMICODE EC 1 PLUS very low emission · LEED CREDITS · EN 12004 C2FT · EN 12002 S1

- **Domaine d'utilisation :** Pose de carrelages, grès cérame, klinker, terre cuite, mosaïques céramiques et vitreuses de tout type, pierres naturelles sensibles aux taches et stables à l'humidité. Adapté à la pose dans les piscines. Particulièrement adapté au collage sur revêtement existant et aux basses températures.
- **Supports :** Supports à base de ciment stabilisés même en cas de trafic important, mortiers bâtards, enduits à base de ciment, enduits chaux-ciment, sols en céramique, planchers chauffants ou réversibles, étanchéités liquides à base de ciment. Très adapté, vu la parfaite compatibilité des matériaux, aux chapes SA 500, SV 472, SV 472P, SR 450, LEGEO MIX et chapes réalisées avec le liant FASSACEM, aux enduits d'imperméabilisation de la gamme AQUAZIP®, au système plaques de plâtre GYPSOTECH®. Sur les supports à base de plâtre, appliquer le PRIMER DG 74.
- **Conservation :** 6 mois à compter de la date marquée sur le sac en emballage d'origine non ouvert, dans un lieu sec.

Caractéristiques techniques

Consommation	env. 3 à 4 kg/m²
Classification GEV	GEV EMICODE EC 1 Plus – très faibles émissions
Temps de vie en auge	30 minutes
Délai d'attente avant application du joint	4 heures
Délai d'attente avant circulation piétonne	24 heures
Temps ouvert	15 minutes
Adhérence par traction initiale	≥ 1 N/mm²
Adhérence anticipée par traction (6 heures)	≥ 0,5 N/mm²
Adhérence par traction après immersion dans l'eau	≥ 1 N/mm²
Adhérence par traction après action de la chaleur	
Adhérence par traction après cycles gel/dégel	
Déformation transversale	≥ 2,5 mm
Glissement vertical	≤ 0,5 mm

Unité de vente

EN ÉPUISEMENT

Code	Couleur	Cond.	Cond./Pal
745K	extra-blanc	25 kg	48
744K	gris	25 kg	48

FASSATECH 2

RAPIDE
EXTRA-FLEX

Couleur

Mortier-colle bi-composant à hydratation rapide, très déformable, à glissement vertical nul, extra blanc ou gris, formulé avec liants et agrégats spéciaux. Adapté au collage de carreaux céramiques et de mosaïques de tout type en cas de besoin d'une pose rapide. Dans la version extra-blanche, il est parfaitement adapté aux pierres sensibles aux taches et modérément sensibles à l'humidité. Aussi bien à la verticale et à l'horizontale, en intérieur et en extérieur.
Mortier-colle à base de ciment classé C2FTE et S2 selon EN 12004.

- ✓ **ADAPTÉ AUX LOCAUX À FORTE SOLLICITATION, EN FAÇADE ET À LA POSE EN PLAFOND**
- ✓ **IDÉAL POUR LA POSE DE LA PIERRE RECONSTITUÉE**
- ✓ **PLANCHERS PIÉTONNABLES EN QUELQUES HEURES**
- ✓ **HAUTEMENT DÉFORMABLE**
- ✓ **TEMPS OUVERT ALLONGÉ**
- ✓ **RÉSISTANT AU GLISSEMENT VERTICAL**
- ✓ **EXCELLENT SUR PLANCHER CHAUFFANT**

- **Domaine d'utilisation :** Pose de carrelages, grès cérame même de grandes dimensions, klinker, terre cuite, mosaïques céramiques ou vitreuses ou pierreux, matériaux recomposés seulement à l'intérieur, pierres naturelles sensibles aux taches et modérément sensibles à l'humidité. Particulièrement adapté au collage sur revêtement existant et en cas de basses températures. Pose sur supports déformables comme le contreplaqué marin, les anciens planchers en bois, façades extérieures etc. Adapté à la pose dans les piscines.
- **Supports :** Supports à base de ciment stabilisés, mortiers bâtards, enduits à base de ciment, enduits chaux-ciment, sols en céramique, béton préfabriqué, planchers chauffants ou réversibles, étanchéités liquides à base de ciment. Très adapté, vu la parfaite compatibilité des liants et des résines, aux chapes SA 500, SV 472, SV 472P, SR 450 ou LEGEO MIX, aux enduits d'imperméabilisation de la gamme AQUAZIP®, au système plaques de plâtre GYPSOTECH®. Sur les supports à base de plâtre, appliquer le PRIMER DG 74.
- **Conservation :** 6 mois à compter de la date marquée sur le sac (Comp. A) - 12 mois à compter de la date marquée sur le seau en emballage d'origine non ouvert, dans un lieu sec (Comp. B)

Caractéristiques techniques

Consommation	env. 3 à 4 kg/m²
Temps de vie en auge	30 minutes
Délai d'attente avant application du joint	3 heures
Délai d'attente avant circulation piétonne	24 heures
Temps ouvert allongé	30 minutes
Adhérence par traction initiale	≥ 1 N/mm²
Adhérence anticipée par traction (6 heures)	≥ 0,5 N/mm²
Adhérence par traction après immersion dans l'eau	≥ 1 N/mm²
Adhérence par traction après action de la chaleur	
Adhérence par traction après cycles gel/dégel	
Déformation transversale	≥ 5 mm
Glissement vertical	≤ 0,5 mm

Unité de vente

Code	Couleur	Cond.	Cond./Pal.
805 Comp. A	gris	25 kg	48
807 Comp. A	extra-blanc	25 kg	48
806 Comp. B		6,25 kg	48

SPECIAL ONE

SPECIAL ONE

FLEX
HAUT POUVOIR
MOUILLANT

Couleur

TOP

Mortier-colle monocomposant fluide à liants mixtes, à temps ouvert moyen, fortement adjuvanté et formulé avec liants et agrégats spéciaux. Adapté au collage de carreaux ceramiques de tous type et de pierres stables aux taches et à l'humidité, même de grands formats, et avec des faibles épaisseurs. Très facile à travailler, très élastique, permet d'éviter le double encollage avec équipement adapté. Pour les pose à l'horizontale, en intérieur et en extérieur. Excellent comme produit de ragréage jusqu'à 15 mm. Mortier-colle à base de ciment classé C2E S1 selon EN 12004.

- ✓ **EXCELLENT MOUILLAGE DES CARREAUX**
- ✓ **IDÉAL SUR PLANCHER CHAUFFANT**
- ✓ **DÉFORMABLE**
- ✓ **ÉVITE LE DOUBLE ENCOLLAGE**
- ✓ **MANIABILITÉ EXCELLENTE**
- ✓ **TEMPS OUVERT ALLONGÉ**
- ✓ **IDÉAL POUR GRANDS FORMATS ET POUR CARREAUX DE FINE ÉPAISSEUR**

- **Domaine d'utilisation :** Pose de carrelages, grès cérame, terre cuite, mosaïques céramiques et vitreuses de tout type, pierres naturelles non sensibles aux taches et stables en cas d'humidité, klinker. Particulièrement adapté aux carreaux de grand format, de faibles épaisseurs et aux systèmes d'étanchéité liquide à base de ciment.
- **Supports :** Supports à base de ciment stabilisés surtout en cas de trafic important, mortiers bâtards, sols en céramique, planchers chauffants ou réversibles. Très adapté vu la parfaite compatibilité des liants et des résines aux chapes SA 500, SV 472, SV 472P, SR 450 ou LEGEO MIX et aux enduits d'imperméabilisation de la gamme AQUAZIP®. Sur les supports à base de plâtre ou anhydrite, appliquer le PRIMER DG 74.
- **Conservation :** 12 mois à compter de la date marquée sur le sac en emballage d'origine non ouvert, dans un lieu sec

Caractéristiques techniques

Consommation	env. 4 à 5 kg/m²
Classification GEV	GEV EMICODE EC 1^{Plus} – très faibles émissions
Temps de vie en auge	8 heures
Délai d'attente avant application du joint	1 jour
Délai d'attente avant circulation piétonne	14 jours
Temps ouvert allongé	env. 30 minutes
Adhérence par traction initiale	≥ 1 N/mm²
Adhérence par traction après immersion dans l'eau	
Adhérence par traction après action de la chaleur	
Adhérence par traction après cycles gel/dégel	
Déformation transversale selon EN 12002	≥ 2,5 mm

Unité de vente

Code	Couleur	Cond.	Cond./Pal.
812	gris	25 kg	48

FASSAFIX

Couleur

Adhésif en pâte en dispersion, prêt à l'emploi. Glissement vertical nul. Pour pose murale et en intérieur de carreaux en céramiques de tous types.
Classé D2TE selon EN 12004.

✓ **PRÊT À L'EMPLOI**
✓ **HAUTES PERFORMANCES**

- **Domaine d'utilisation :** Pose à l'intérieur de carreaux céramiques de tous types sur supports absorbants. Pose à l'intérieur de carrelages en terre cuite sur supports non absorbants. Adapté à la pose dans les milieux humides comme les salles de bain, douches et spécifique pour la pose sur plaques de plâtre.
- **Supports :** Mortiers bâtards, enduits à base de plâtre, enduits à base de ciment, enduits chaux-ciment, plaques de plâtre, béton, surfaces en bois stables à l'eau, contreplaqué marin bien fixé. Particulièrement adapté pour la pose sur plaques de plâtre du système Gypsotech®.
- **Conservation :** 12 mois à compter de la date marquée sur le seau en emballage d'origine non ouvert, dans un lieu sec à l'abri du gel et des températures élevées.

Caractéristiques techniques

Aspect	Pâte blanche	
Flexibilité	Haute	
Consommations	**Type de spatule**	**Consommation Indicative (*)**
	Dent carrée 3x3	env. 2,2 kg/m²
	Dent carrée 6x6	env. 3,3 kg/m²

* Toutes les consommations se rapportent à une seule couche. Pour un double encollage les consommations sont doubles.

Délai d'attente avant application du joint	1 jour
Délai d'attente avant circulation piétonne	7 à 14 jours
Temps ouvert allongé	env. 30 minutes
Adhérence initiale au cisaillement	≥ 1 N/mm²
Adhérence après immersion dans l'eau	≥ 0,5 N/mm²
Adhérence à température élevée	≥ 1 N/mm²
Adhérence par cisaillement après action de la chaleur	

Unité de vente

Code	Couleur	Cond.	Cond./Pal.
757K	blanc	10 kg	100
756K	blanc	25 kg	33

HAUTES PERFORMANCES

AX 91

Couleur

Colle réactive bi-composante polyuréthane blanche ou grise, flexible, pour carreaux céramiques de tous types. Particulièrement adaptée pour la pose de pierres sensibles à l'humidité ou aux taches et pour la pose de matériaux naturels recomposés. Adaptée à l'intérieur et à l'extérieur.
Classé R2 selon EN 12004.

- ✓ **IDÉAL POUR POSE DE PIERRES NATURELLES SENSIBLES**
- ✓ **IDÉAL POUR PIERRES RECONSTITUÉES OU À BASE DE RÉSINE**
- ✓ **ÉLASTICITÉ ÉLEVÉE**
- ✓ **ADHÉSION AU SUPPORT ÉLEVÉ**
- ✓ **RÉSISTANCE À L'HUMIDITÉ OPTIMALE**

- **Domaine d'utilisation :** Pose de carreaux céramiques de tous types sur supports difficiles ou sujets à une forte déformation. Pose de pierres naturelles, sensibles à l'humidité ou aux taches. Particulièrement adapté pour la pose de marbres recomposés, carreaux céramiques sur terrasses, balcons, plans de cuisine ou plans de travail en bois ou bien supports en fer.

- **Supports :** Supports à base de ciment stabilisés, mortiers bâtards, enduits à base de ciment, enduits à base de plâtre, enduits chaux-ciment, planchers chauffants ou réversibles, béton, métal, caoutchouc, fibrociment, revêtements existants, bois, contreplaqué marin, plaques de plâtre, chapes réalisées avec liant FASSACEM. Très adapté vu la parfaite compatibilité des liants et des résines aux chapes SA 500, SV 472, SV 472P, SR 450 ou LEGEO MIX. Adapté aux supports exposés aux vibration.

- **Conservation :** 12 mois à compter de la date marquée sur l'emballage, dans un lieu sec à l'abri du gel et des températures élevées.

Caractéristiques techniques

Consommation	1,5 à 2,5 kg/m²
Temps ouvert	env. 60 minutes
Délai d'attente avant application du joint	12 heures
Délai d'attente avant circulation piétonne	3 jours
Adhérence initiale par cisaillement	≥ 2 N/mm²
Adhérence par cisaillement après immersion dans l'eau	
Adhérence par cisaillement après action de la chaleur	

Unité de vente

Code	Couleur	Cond.	Cond./Pal.
750K	blanc	10 kg (Comp. A 9,4 kg Comp. B 0,6 kg)	76
749K	gris	10 kg (Comp. A 9,4 kg Comp. B 0,6 kg)	76

ADYWOOD 2K

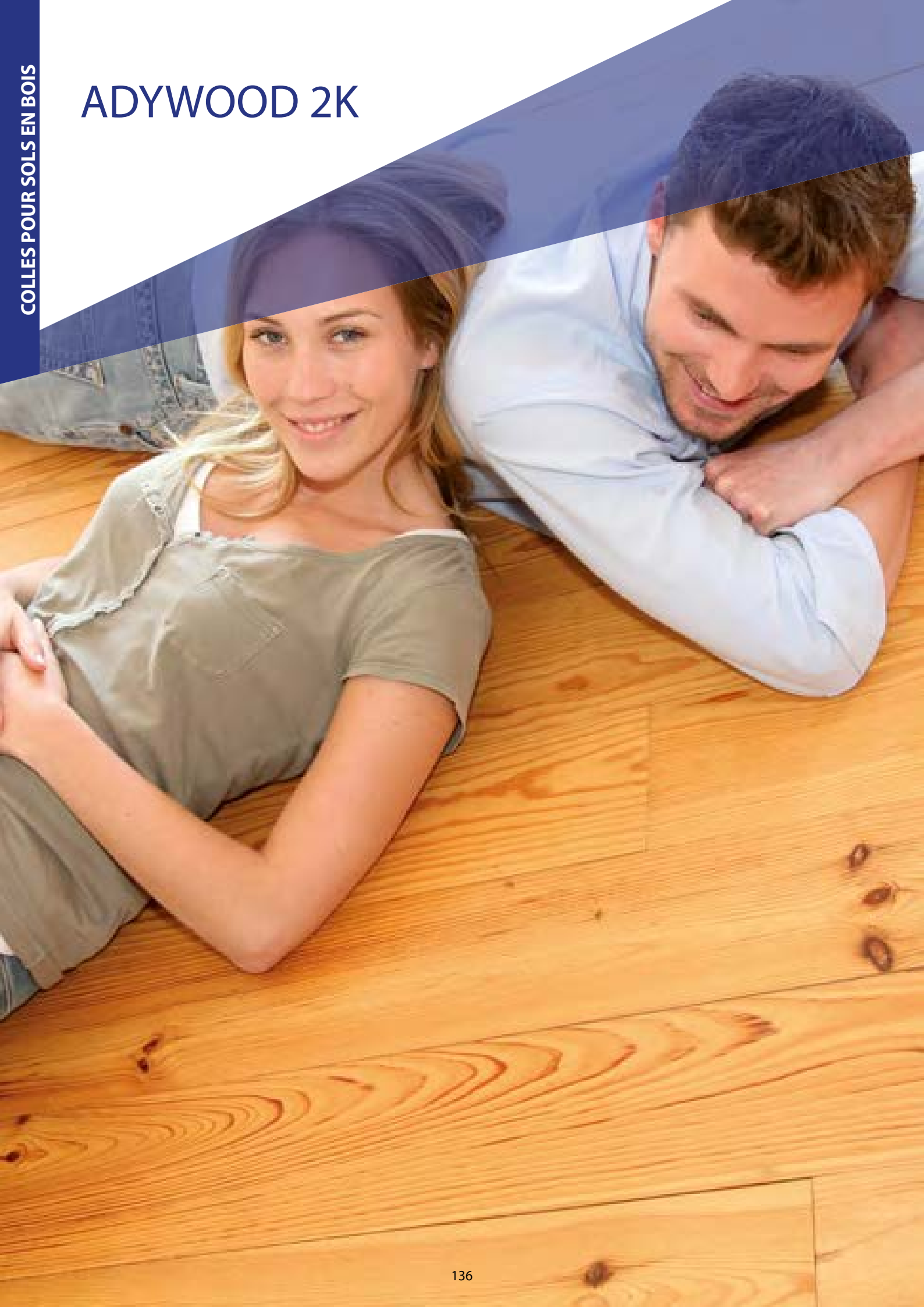

ADYWOOD 2K

Couleur

Colle bi-composante époxypolyuréthane, pour la pose de sols en bois de tout format et de tout type.

- ✓ **IDÉAL POUR TOUTE ESSENCE DE BOIS**
- ✓ **BONNE ÉLASTICITÉ**
- ✓ **TÉNACITÉ ÉLEVÉE**
- ✓ **ADHÉSION AU SUPPORT ÉLEVÉ**
- ✓ **APPLICATION EXCELLENTE**

- **Domaine d'utilisation :** Pose de bois de tout type (bois massif, lame de parquet, parquet industriel, stratifiés, préponcés et reconstitués).
- **Supports :** Supports à base de ciment stabilisés, chapes SV 472, SV 472P, SA 500, SR 450 et LEGEO MIX, chapes réalisées avec liant FASSACEM, planchers chauffants ou réversibles, béton, métal, fibrociment, revêtements existants en céramique, pierres naturelles et tôle métallique, chapes anhydrites du type E 439, après utilisation du PRIMER ADW dilué en volume 1:1 avec le DILUENTE ADW.
- **Conservation :** 12 mois à compter de la date marquée sur le seau en emballage d'origine non ouvert, dans un lieu sec à l'abri du gel et des températures élevées.

Caractéristiques techniques

Consommation	env. 1 à 1,4 kg/m²
Mise en service	12 à 24 heures
Délai d'attente avant circulation piétonne	1-2 giorni secondo le condizioni di temperatura e di umidità

Unité de vente

Code	Couleur	Cond.	Cond./ Pal.
580K	beige	10 kg (Comp. A 9 + Comp. B 1 kg)	100

ADYWOOD MS

ADYWOOD MS

Couleur

Colle mono-composante prête à l'emploi, pour la pose de sols en bois de tous types de format et de tous types, sans aucun risque nocif identifié.

- ✓ **MONO-COMPOSANT, PRÊT À L'EMPLOI ET RÉUTILISABLE**
- ✓ **SANS SOLVENT : TRÈS BASSES ÉMISSIONS DE COV**
- ✓ **PAS D'AMINES ET ISOCYANATES**
- ✓ **ADHÉSION AU SUPPORT ÉLEVÉ**
- ✓ **ÉLASTICITÉ OPTIMALE**
- ✓ **EXCELLENTE APPLICATION EN TOUTE SAISON**
- ✓ **FACILE À NETTOYER**

- **Domaine d'utilisation :** Pose de bois de tout type (parquets, parquets industriels, stratifiés, pré-poncés et reconstitués, etc.).
- **Supports :** Supports à base de ciment stabilisés, chapes SV 472, SV 472P, SR 450, SA 500 et LEGEO MIX, chapes réalisées avec liant FASSACEM, planchers chauffants ou réversibles, béton, métal, fibrociment, sols existants en céramique, pierres naturelles ou tôle métallique, chapes anhydrites du type E 439, après utilisation du PRIMER ADW dilué en volume 1:1 avec le DILUENTE ADW.
- **Conservation :** 12 mois à compter de la date marquée sur le seau en emballage d'origine non ouvert, à l'abri du gel et des températures élevées, dans un lieu sec.

Caractéristiques techniques

Consommation	env. 0,8 à 1,1 kg/m²
Mise en service	24 à 36 heures
Délai d'attente avant circulation piétonne	2 à 3 jours en fonction des condition de température et d'humidité

Unité de vente

Code	Couleur	Cond.	Cond./Pal.
581K	beige	15 kg	48

ADYTEX 2K

Couleur

Colle bi-composante époxypolyuréthane sans eau, pour le collage de sols résilients (caoutchouc, agglomérés de caoutchouc, PVC, moquette, feutre, jute, linoléum, textiles) sur supports absorbants et non absorbants. Pour l'intérieur et l'extérieur.

✓ **ADHÉSIVITÉ ÉLEVÉE**
✓ **POUR L'INTÉRIEUR ET L'EXTÉRIEUR**

- **Domaine d'utilisation :** Collage de revêtements en PVC, moquettes, caoutchouc et agglomérés, revêtements avec supports en latex expansé, jute, linoléum et LVT (Luxury Vinyl Tile) sur des supports en ciment, à base anhydre et sols existants non absorbants (marbre, carrelage, opus incertum, supports à base de verre, métal, etc.) et sur l'asphalte. Adapté à la réalisation des terrains de sport en aggloméré de caoutchouc et pistes d'athlétisme.
- **Supports :** S'applique sur chapes en ciment, béton, mortiers bâtards, enduits en ciment, sols en céramique, chapes anhydrite du type E 439, fibrociment, métal, PVC, caoutchouc, bois.
- **Conservation :** 12 mois à compter de la date marquée sur le seau en emballage d'origine non ouvert, à l'abri du gel et des températures élevées, dans un lieu sec (température comprise entre +5° C et +25° C).

Caractéristiques techniques

Aspect	pâte de couleur beige
Rendement	- env. 300 à 350 g/m² (spatule n. 2) - env. 400 à 450 g/m² (spatule n. 3) - env. 500 à 600 g/m² (spatule n. 4)
Température d'application	entre +10 °C et +30 °C
Durée d'utilisation	50 à 70 minutes
Délai d'attente avant circulation piétonne	18 à 24 heures

Unité de vente

Code	Couleur	Cond.	Cond./Pal.
579K	beige	10 kg	76

ADYTEX RS

Couleur

Colle acrylique universelle mono-composante, à adhésion élévée, en dispersion aqueuse, pour sols résilients (PVC, moquette, feutre, jute, linoléum) sur supports absorbants et secs en intérieur.

- ✓ **GRANDE ÉLASTICITÉ**
- ✓ **ADHÉSION AU SUPPORT ÉLEVÉE**
- ✓ **PRÊT À L'EMPLOI**
- ✓ **ADHÉSIVITÉ ÉLEVÉE**

- **Domaine d'utilisation :** Pose de PVC homogène et hétérogène, moquettes et feutres, revêtements avec supports en latex expansé, jute et linoléum.
- **Supports :** S'applique sur tous les supports absorbants en intérieur comme les chapes ciment. Particulièrement adapté sur les chapes SA 500, SV 472, SV 472P ou SR 450, chapes réalisées avec du liant FASSACEM, chapes chauffantes ou rafraichissantes. Idéal sur béton, chapes anhydrites du type E 439, fibrociment.
- **Conservation :** 12 mois à compter de la date marquée sur le seau en emballage d'origine non ouvert, dans un lieu sec.

Caractéristiques techniques

Aspect	pâte de couleur beige
Consommation	300 à 400 g/m^2
Température d'application	entre +15 °C et +30 °C
Durée d'utilisation	env. 15 à 25 minutes
Délai d'attente avant circulation piétonne	3 à 4 jours en fonction des condition de température et d'humidité

Unité de vente

Code	Couleur	Cond.	Cond./Pal.
578K	beige	10 kg	60

LATEX DE 80

Couleur ○

Latex pour mortier-colle permettant d'améliorer l'élasticité et l'accrochage en remplacement de l'eau de gâchage.

- ✓ **AMÉLIORE L'ADHÉSION**
- ✓ **CONFÈRE AUX PRODUITS DES MEILLEURES CARACTÈRISTIQUES PERFORMANCIELLES**
- ✓ **MEILLEUR HYDROFUGATION C'EST-À-DIRE ABSORPTION RÉDUITE**
- ✓ **ÉLASTICITÉ ACCRUE**

- **Domaine d'utilisation :** En mélangeant LATEX DE 80 avec AD 8 on obtiendra un mortier-colle de catégorie C2E S2. Le produit ainsi obtenu est particulièrement adapté pour les poses de grands formats à l'intérieur et à l'extérieur, et dans les piscines, sur les planchers chauffants, dans les chambres froides.

- **Conservation :** 12 mois à compter de la date marquée sur le seau en emballage d'origine non ouvert, dans un lieu sec, à l'abri du gel et des températures élevées.

Caractéristiques techniques

Consommation	7,5 l de LATEX DE 80	par 1 sac de AD 8
Aspect	liquide fluide de couleur blanche	
Masse volumique	env. 1,03 kg/l	
pH	env. 7	
Viscosità	env. 20 centipoise	
Contenuto di solidi	env. 30 %	

Unité de vente

Code	Couleur	Cond.	Cond./Pal.
761K	blanc	5 kg	40
760K	blanc	20 kg	33

PRIMER ADW – DILUENTE ADW

Primaire de consolidation pour chapes ou ragréages à base de ciment et pour chapes anhydrites.
Particulièrement adapté comme barrière à la vapeur pour les supports à base de ciment avec humidité résiduelle inférieure ou égale à 4%.

✓ GRAND POUVOIR CONSOLIDANT

- **Domaine d'utilisation :** Primaire de blocage pour chapes farineuses à base de ciment. Particulièrement adapté comme barrière contre l'humidité pour les chapes en ciment avant la pose du bois.
  DILUENTE ADW peut être utilisé pour le nettoyage des outils des résidus de mortier-colle encore fraiche.
- **Supports :** Chapes à base de ciment et enduits de lissage à base de ciment, chapes anhydrites.
- **Conservation :** 12 mois à compter de la date marquée sur l'emballlage, dans un lieu sec à l'abri du gel et des températures élevées.

Caractéristiques techniques

Aspect Primer ADW	liquide ambré
Aspect Diluente ADW	liquide transparent
Consommation	200 à 300 g/m^2
Délai d'attente avant recouvrement à 20 °C Produit ne pouvant pas rester nu. Doit obligatoirement être revêtu	Après évaporation complète du solvant
Délai d'attente avant circulation piétonne	env. 24 heures

Unité de vente

Code	Couleur	Cond.	Cond./ Pal.
582K PRIMER ADW	ambré	10 kg	76
583K DILUENTE ADW	transparent	10 kg	76

ACCESSOIRES POUR ADHÉSIFS ET MORTIERS-COLLES

MALAXEURS ÉLECTRIQUES MANUELS

Eibenstock 1000 W
Code 480500

Eibenstock 1100 W
Code 480550

EHR 1800 W
Code 480600

MALAXEURS POUR COLLES

Malaxeur pour perceuse électrique
Code 480320

Malaxeur pour perceuse électrique
Code 480330

Malaxeur pour perceuse électrique
Code 480310

SPATULES

Truelle à 1 main 280x130 mm dentée 10x10 mm
Code 240510

Spatule 280x120 mm dentée 10x10 mm
Code 240500

Spatule 280x120 mm dentata 3x3 mm pour mosaïque
Code 240540

Spatule 280x120 mm dentée 20 mm en demi-cercle
Code 240530

Spatule 280x120 mm dentée 6x8 mm
Code 240520

Truelle 480x140 mm dentée 10x10 mm
Code 240000

Spatule américaine 500x140 mm, dentée, 12x12 mm en demi-cercle
Code 221005

Spatule américaine 500x140 mm, dentée, 20x13 mm en demi-cercle
Code 221007

Pour une estimation et une utilisation correctes des produits, consulter les fiches techniques disponibles sur le site www.fassabortolo.fr

ENDUITS DE JOINTOIEMENT

LA BEAUTÉ EST DANS LES DÉTAILS

ENDUITS DE JOINTOIEMENT

NORME EN 13888

La norme européenne EN 13888 classe les enduits de jointoiement en fonction de la nature chimique des liants qu'ils contiennent, et distingue :

- ENDUIT RÉACTIF (RG)
Mélange de résine synthétique, d'agrégats, d'additifs inorganiques et organiques dont le durcissement se produit par réaction chimique.

SPÉCIFICATION DES ENDUITS DE JOINTOIEMENT RÉACTIFS

CARACTÈRISTIQUES FONDAMENTALES

CARACTÈRISTIQUE	EXIGENCE DE LA NORME	MÉTHODE D'ESSAI
Résistance à l'abrasion	≤ 250 mm³	EN 12808-2
Résistance à la flexion après	≥ 30 N/mm²	EN 12808-3
Résistance à la compression après conditionnement à l'air	≥ 45 N/mm²	EN 12808-3
Retrait	≤ 1,5 mm/m	EN 12808-4
Absorption d'eau après 240 minutes	≤ 0,1 g	EN 12808-5

- ENDUIT DE JOINTOIEMENT AU CIMENT (CG)

Mélange d'agents liants hydrauliques, d'agrégats et d'additifs inorganiques et organiques. L'enduit de jointoiement est uniquement mélangé avec de l'eau ou un additif liquide ajouté juste avant l'utilisation.

Les enduits de jointoiement à base de ciment doivent être conformes aux caractéristiques indiquées dans le tableau 1. De plus, il existe des caractéristiques supplémentaires qui pourraient être demandées pour des particulières conditions de mise en œuvre ; ces dernières sont indiquées dans le tableau 2.

SPÉCIFICATION DES ENDUITS DE JOINTOIEMENT À BASE DE CIMENT – TABLEAU 1

CARACTÉRISTIQUES FONDAMENTALES

CARACTÉRISTIQUE	EXIGENCE DE LA NORME	MÉTHODE D'ESSAI
Résistance à l'abrasion	≤ 2.000 mm^3	EN 12808-2
Résistance à la flexion après conditionnement à l'air	≥ 2,5 N/mm^2	EN 12808-3
Résistance à la flexion après cycles gel-dégel	≥ 2,5 N/mm^2	EN 12808-3
Résistance à la compression après conditionnement à l'air	≥ 15 N/mm^2	EN 12808-3
Résistance à la compression après cycles gel-dégel	≥ 15 N/mm^2	EN 12808-3
Retrait	≤ 3 mm/m	EN 12808-4
Absorption d'eau après 30 minutes	≤ 5 g	EN 12808-5
Absorption d'eau après 240 minutes	≤ 10 g	EN 12808-5

SPÉCIFICATION POUR ENDUITS DE JOINTOIEMENT À BASE DE CIMENT – TABLEAU 2

CARACTÉRISTIQUES ADITIONNELLES

CARACTÉRISTIQUE	EXIGENCE DE LA NORME	MÉTHODE D'ESSAI
Résistance à l'abrasion	≤ 1.000 mm^3	EN 12808-2
Absorption d'eau après 30 minutes	≤ 2 g	EN 12808-5
Absorption d'eau après 240 minutes	≤ 5 g	EN 12808-5

Fassa Bortolo propose une large gamme de produits pour le jointoiement des carreaux pour répondre aux exigences techniques et esthétique : avec des joints à base de ciment et couleurs à la mode, avec des formules de hautes résistance chimique pour les locaux industriels et de fabrication, faciles à travailler, à nettoyer et avec une valeur esthétique raffinée et des effet chromatique de fort impact décoratif. La ligne est complétée par les produits d'étanchéité à base de silicone haute performance ; la dernière touche à un plancher parfait.

ENDUITS DE JOINTOIEMENT À BASE DE CIMENT

PRODUIT	**FC 830 GF 0-4**	**FC 869 GM 2-10**	**FC 854 GG 4-15**	**FC 872 GM 2-20**
Pour joints de	0-4 mm	2-10 mm	4-15 mm	2-20 mm
Granulométrie	< 0,1 mm Grain fin	< 0,6 mm Grain moyen	< 0,6 mm Grain gros	< 0,6 mm Grain moyen
Classe selon EN 13888	CG2 WA	CG2 WA	CG2 WA	CG2 WA
Caractéristique	Hydrofuge	Hydrofuge	-	Hydrofuge, fibré, modifié avec polymères, avec résistance accrue aux moisissures et aux algues
Teintes	25	25	6	8

ENDUITS DE JOINTOIEMENT ÉPOXY

PRODUIT	**BLUCOLORS**	**BLUCOLORS ZERO**	**FE 838**
Pour joints de	2-20 mm	0-2 mm	3-15 mm
Classe selon EN 12004	R2	-	R2
Classe selon EN 13888	RG	RG	RG
Teintes	17	7	4

FC 830 GF 0-4

25 Couleurs (voir nuancer aux pages 156-157)

Enduit de jointoiement à base de ciment à grain fin, très facile à travailler et aux performances élevées, contenant des ciments et des additifs spéciaux, des sables sélectionnés et hydrofuge. Idéal pour effectuer des joints ayant une largeur de 0 à 4 mm. Pour l'intérieur et l'extérieur.
Classé CG2 WA selon la norme EN 13888.

✓ EXCELLENTE RÉSISTANCE À L'HUMIDITÉ
✓ EXCELLENTE RÉSISTANCE À L'ABRASION
✓ FACILE À NETTOYER
✓ HYDROFUGE

- **Domaine d'utilisation :** Jointoiement de sols et revêtements en céramique de tout type, carrelages, grès cérame, klinker. Jointoiement de sols et revêtements en pierre, pierres naturelles, marbres, granits, reconstitués, mosaïques vitreuses, ou céramique, ou marbre. Jointoiement à l'intérieur et à l'extérieur. Dans les piscines, en façade, centres de bien-être et de beauté, locaux sujets à présence d'eau fréquente, il est conseillé d'ajouter du LATEX DR 843.

- **Conservation :**
  - Sacs de 20 kg : 12 mois dans un lieu sec à compter de la date marquée sur le sac en emballage d'origine non ouvert.
  - Sachets de 5 kg : 24 mois dans en lieu sec à compter de la date marquée sur le sachet en emballage d'origine non ouvert.

Caractéristiques techniques

Aspect	Poudre fine
Couleurs	disponible en 25 couleurs
Durée d'utilisation de la gâchée	60 minutes env.
Délai de remise en service pédestre	24 heures

Consommation approximative FC 830 (kg/m² env.)

Dimensions des carreaux			**D = Largeur du joint**			
A	**B**	**C**	**1 mm**	**2 mm**	**3 mm**	**4 mm**
20	20	4	0,6	1,2	1,8	2,4
50	50	4	0,3	0,5	0,8	1
100	100	6	0,2	0,4	0,6	0,8
150	150	6	0,2	0,3	0,4	0,5
200	200	8	0,2	0,3	0,4	0,5
300	300	8	0,1	0,2	0,3	0,4
300	300	20	0,2	0,4	0,6	0,8
500	500	12	0,1	0,2	0,3	0,3
600	600	12	0,1	0,2	0,2	0,3

$\frac{(A+B)}{(AxB)} \times C \times D \times 1,5 = kg/m^2$

A= Longueur du carreau(mm)
B= Largeur du carreau (mm)
C= Épaisseur du carreau(mm)
D= Largeur du joint (mm)

Unité de vente

Code	Couleur	Conditionnement	Cond./Pal.
822K	Blanc	Sac de 20 kg	48
842S		Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun	
842E		Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun / palette complète	30
847S	Gris clair	Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun	
847E		Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun / palette complète	30
1170S	Glace	Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun	
1170E		Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun / palette complète	30
913S	Manhattan	Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun	
913E		Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun / palette complète	30
841S	Gris quartz	Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun	
841E		Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun / palette complète	30
843S	Anthracite	Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun	
843E		Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun / palette complète	30
844S	Noir	Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun	
844E		Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun / palette complète	30
1171S	Pergamon	Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun	
1171E		Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun / palette complète	30
911S	Jasmine	Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun	
911E		Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun / palette complète	30
912S	Beige	Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun	
912E		Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun / palette complète	30
1172S	Anémone	Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun	
1172E		Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun / palette complète	30
1173S	Caramel	Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun	
1173E		Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun / palette complète	30
1174S	Marron	Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun	
1174E		Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun / palette complète	30
1175S	Rubis	Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun	
1175E		Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun / palette complète	30
1176S	Amarante	Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun	
1176E		Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun / palette complète	30
1177S	Terre cuite	Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun	
1177E		Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun / palette complète	30
1178S	Brun	Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun	
1178E		Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun / palette complète	30
1179S	Sable	Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun	
1179E		Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun / palette complète	30
1180S	Magnolia	Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun	
1180E		Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun / palette complète	30
1181S	Vert d'eau	Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun	
1181E		Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun / palette complète	30
1182S	Vert	Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun	
1182E		Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun / palette complète	30
1183S	Jaune	Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun	
1183E		Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun / palette complète	30
1184S	Crocus	Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun	
1184E		Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun / palette complète	30
1185S	Anis	Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun	
1185E		Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun / palette complète	30
1186S	Outremer	Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun	
1186E		Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun / palette complète	30

FC 869 GM 2-10

25 Coleurs : (voir nuancier aux pages 156-157)

Enduit de jointoiement à base de ciment à grain intermédiaire, très facile à travailler et aux performances élevées, contenant des ciments et des adjuvants choisis, des sables sélectionnés et hydrofuge. Idéal pour effectuer des joints de largeur de 2 à 10 mm. En intérieur et en extérieur, avec finition pastel.
Classé CG2 WA selon la norme EN 13888.

- ✓ **EXCELLENTE RÉSISTANCE À L'HUMIDITÉ**
- ✓ **EXCELLENTE RÉSISTANCE À L'ABRASION**
- ✓ **POLYVALENT**
- ✓ **FACILE À NETTOYER**
- ✓ **HYDROFUGE**

- **Domaine d'utilisation :** Jointoiement de sols et revêtements en céramique de tout type, monocuisson, grès cérame, klinker. Jointoiement de sols et revêtements en pierres, pierres naturelles, marbres, granits, reconstitués, mosaïques vitreuses, en céramique, en marbre ; jointoiement en intérieur et en extérieur. Dans les piscines, en façade, centres de bien-être et de beauté, locaux sujets à présence d'eau fréquente, il est conseillé d'ajouter du LATEX DR 843.

- **Conservation :**
  - Sacs de 20 kg - 12 mois dans un lieu sec à compter de la date marquée sur le sac en emballage d'origine non ouvert.
  - Sachets de 5 kg - 24 mois dans en lieu sec à compter de la date marquée sur le sachet en emballage d'origine non ouvert.

Caractéristiques techniques

Aspect	Poudre moyenne
Couleurs	disponible en 25 couleurs
Durée d'utilisation de la gâchée	env. 40 minutes
Délai de remise en service pédestre	24 heures

Consommation approximative FC 869 (kg/m² env.)

Dimensions des carreaux			D = Largeur du joint			
A	**B**	**C**	**3 mm**	**5 mm**	**7 mm**	**10 mm**
20	20	4	2	3,2	4,5	6,4
50	50	4	0,8	1,3	1,8	2,6
100	100	6	0,6	1	1,4	2
200	200	8	0,4	0,7	0,9	1,3
300	300	8	0,3	0,5	0,6	0,9
300	300	10	0,4	0,6	0,8	1,1
400	400	10	0,3	0,4	0,6	0,8
500	500	12	0,3	0,4	0,6	0,8
600	600	12	0,2	0,4	0,5	0,7

$\frac{(A+B)}{(AxB)} \times C \times D \times 1,6 = kg/m^2$

A= Longueur du carreau(mm)
B= Largeur du carreau (mm)
C= Épaisseur du carreau(mm)
D= Largeur du joint (mm)

Unité de vente

Code	Couleur	Conditionnement	Cond./Pal.
823K	Blanc	Sac de 20 kg	48
824S		Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun	
824E		Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun / palette complète	30
831S	Gris clair	Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun	
831E		Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun / palette complète	30
922S	Glace	Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun	
922E		Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun / palette complète	30
921S	Manhattan	Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun	
921E		Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun / palette complète	30
818K	Gris quartz	Sac de 20 kg	48
833S		Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun	
833E		Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun / palette complète	30
825S	Anthracite	Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun	
825E		Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun / palette complète	30
835S	Noir	Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun	
835E		Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun / palette complète	30
920S	Pergamon	Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun	
920E		Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun / palette complète	30
923S	Jasmine	Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun	
923E		Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun / palette complète	30
925S	Beige	Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun	
925E		Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun / palette complète	30
924S	Anémone	Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun	
924E		Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun / palette complète	30
926S	Caramel	Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun	
926E		Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun / palette complète	30
927S	Marron	Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun	
927E		Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun / palette complète	30
929S	Rubis	Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun	
929E		Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun / palette complète	30
930S	Amarante	Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun	
930E		Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun / palette complète	30
928S	Terre cuite	Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun	
928E		Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun / palette complète	30
840S	Brun	Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun	
840E		Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun / palette complète	30
839S	Sable	Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun	
839E		Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun / palette complète	30
931S	Magnolia	Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun	
931E		Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun / palette complète	30
932S	Vert d'eau	Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun	
932E		Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun / palette complète	30
933S	Vert	Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun	
933E		Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun / palette complète	30
830S	Jaune	Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun	
830E		Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun / palette complète	30
918S	Crocus	Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun	
918E		Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun / palette complète	30
919S	Anis	Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun	
919E		Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun / palette complète	30
917S	Outremer	Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun	
917E		Boîte de 5 sachet de 5 kg chacun / palette complète	30

FC 854 GG 4-15

6 Couleurs (voir nuancier aux pages 156-157)

Enduit de jointoiement à base de ciment à grain gros, très facile à travailler et aux performances élevées, contenant des ciments et des adjuvants spéciaux, et des sables sélectionnés. Idéal pour effectuer des joints ayant une largeur de 4 à 15 mm. Pour l'intérieur et l'extérieur. Classé CG2 WA selon la norme EN 13888.

- ✓ **EXCELLENTE RÉSISTANCE À L'HUMIDITÉ**
- ✓ **EXCELLENTE RÉSISTANCE À L'ABRASION**
- ✓ **FACILE À NETTOYER**

- **Domaine d'utilisation :** Jointoiement de sols et revêtements en céramique de tout type, carrelages, grès cérame, klinker. Jointoiement de sols et revêtements en pierres, pierres naturelles, marbres, granits, reconstitués, à l'intérieur et à l'extérieur. Dans les piscines, en façade, centres de bien-être et de beauté, locaux sujets à présence d'eau fréquente, il est conseillé d'ajouter du LATEX DR 843.

- **Conservation :** 12 mois dans un lieu sec à compter de la date marquée sur le sac en emballage d'origine non ouvert.

Caractéristiques techniques

Aspect	Poudre à grain gros
Couleurs	disponible en 6 couleurs
Durée d'utilisation de la gâchée	env. 90 minutes
Délai de remise en service pédestre	24 heures

Consommation approximative FC 854 (kg/m² env.)

Dimensions des Carreaux			D = Largeur du joint				
A	**B**	**C**	**5 mm**	**8 mm**	**10 mm**	**12 mm**	**15 mm**
20	20	4	3,2	5,2	6,4	7,7	9,6
50	50	4	1,3	2,1	2,6	3,1	3,9
100	100	6	1	1,6	2	2,4	2,9
200	200	8	0,7	1,1	1,3	1,6	2
300	300	8	0,5	0,7	0,9	1,1	1,3
300	600	10	0,4	0,7	0,8	1	1,2
400	400	10	0,4	0,7	0,8	1	1,2
500	500	12	0,4	0,7	0,8	1	1,2
600	600	12	0,4	0,6	0,7	0,8	1

$\frac{(A+B)}{(AxB)} \times C \times D \times 1,6 = kg/m^2$

A= Longueur du carreau(mm)
B= Largeur du carreau (mm)
C= Épaisseur du carreau(mm)
D= Largeur du joint (mm)

Unité de vente

Cod.	Couleur	Cond.	Cond./ pal.
914K	Manhattan	Sac de 25 kg	48
861K	Gris quartz	Sac de 25 kg	48
864K	Anthracite	Sac de 25 kg	48
865K	Noir	Sac de 25 kg	48
915K	Beige	Sac de 25 kg	48
916K	Marron	Sac de 25 kg	48

8 Couleurs (voir nuancier aux pages 156-157)

FC 872 GM 2-20

Enduit de jointoiement à base de ciment et hydrofuge, pour joints de 2 à 20 mm. Très facile à travailler et aux pérformances élevées, il contient des ciments spéciaux, des additifs, des agrégats sélectionnés et des microfibres. Particulièrement adapté pour les joints sollicités par des vibrations ou pour toutes les interventions nécessitant la plus grande hygiène. Adapté aux applications en extérieur. Produit protégé du développement d'un large éventail de moisissures. Classé CG2 WA selon la norme EN 13888.

- ✓ **EXCELLENTE RÉSISTANCE À L'HUMIDITÉ**
- ✓ **EXCELLENTE RÉSISTANCE À L'ABRASION**
- ✓ **FACILE À NETTOYER**
- ✓ **HYDROFUGE**
- ✓ **PRODUIT PROTÉGÉ DU DÉVELOPPEMENT D'UN LARGE ÉVENTAIL DE MOISISSURES**
- ✓ **FIBRÉ**

- **Domaine d'utilisation :** Jointoiement de sols et revêtements en céramique de tout type, carrelages, grès cérame, klinker. Jointoiement de sols et revêtements en pierres, pierres naturelles, marbres, granits, reconstitués, à l'intérieur et à l'extérieur. Dans les piscines, en façade, centres de bien-être et de beauté, locaux sujets à présence d'eau fréquente, il est conseillé d'ajouter du LATEX DR 843.

- **Conservation :** 12 mois dans un lieu sec à compter de la date marquée sur le sac en emballage d'origine non ouvert.

Caractéristiques techniques

Aspect	Poudre à grain moyen
Couleurs	disponible en 8 couleurs
Durée d'utilisation de la gâchée	env. 40 minutes
Délai de remise en service pédestre	24 heures

Consommation approximative FC 872 (kg/m² env.)

Dimensions des Carreaux			D = Largeur du joint				
A	**B**	**C**	**3 mm**	**5 mm**	**8 mm**	**10 mm**	**20 mm**
20	20	4	1,8	3	4,8	6	12
50	50	4	0,8	1,2	2	2,4	4,8
100	100	6	0,6	0,9	1,5	1,8	3,6
150	150	6	0,4	0,6	1	1,2	2,4
200	200	8	0,4	0,6	1	1,2	2,4
300	300	8	0,3	0,4	0,7	0,8	1,6
400	400	10	0,3	0,4	0,6	0,8	1,5
500	500	12	0,3	0,4	0,6	0,8	1,5
600	600	12	0,2	0,3	0,5	0,6	1,2

$\frac{(A+B)}{(AxB)} \times C \times D \times 1,5 = kg/m^2$

A= Longueur du carreau(mm)
B= Largeur du carreau (mm)
C= Épaisseur du carreau(mm)
D= Largeur du joint (mm)

Unité de vente

Cod.	Couleur	Cond.	Cond./ pal.
872K	Blanc	Sac de 20 kg	48
938K	Gris clair	Sac de 20 kg	48
939K	Manhattan	Sac de 20 kg	48
868K	Gris quartz	Sac de 20 kg	48
870K	Anthracite	Sac de 20 kg	48
871K	Noir	Sac de 20 kg	48
949K	Beige	Sac de 20 kg	48
869K	Brun	20 kg	48

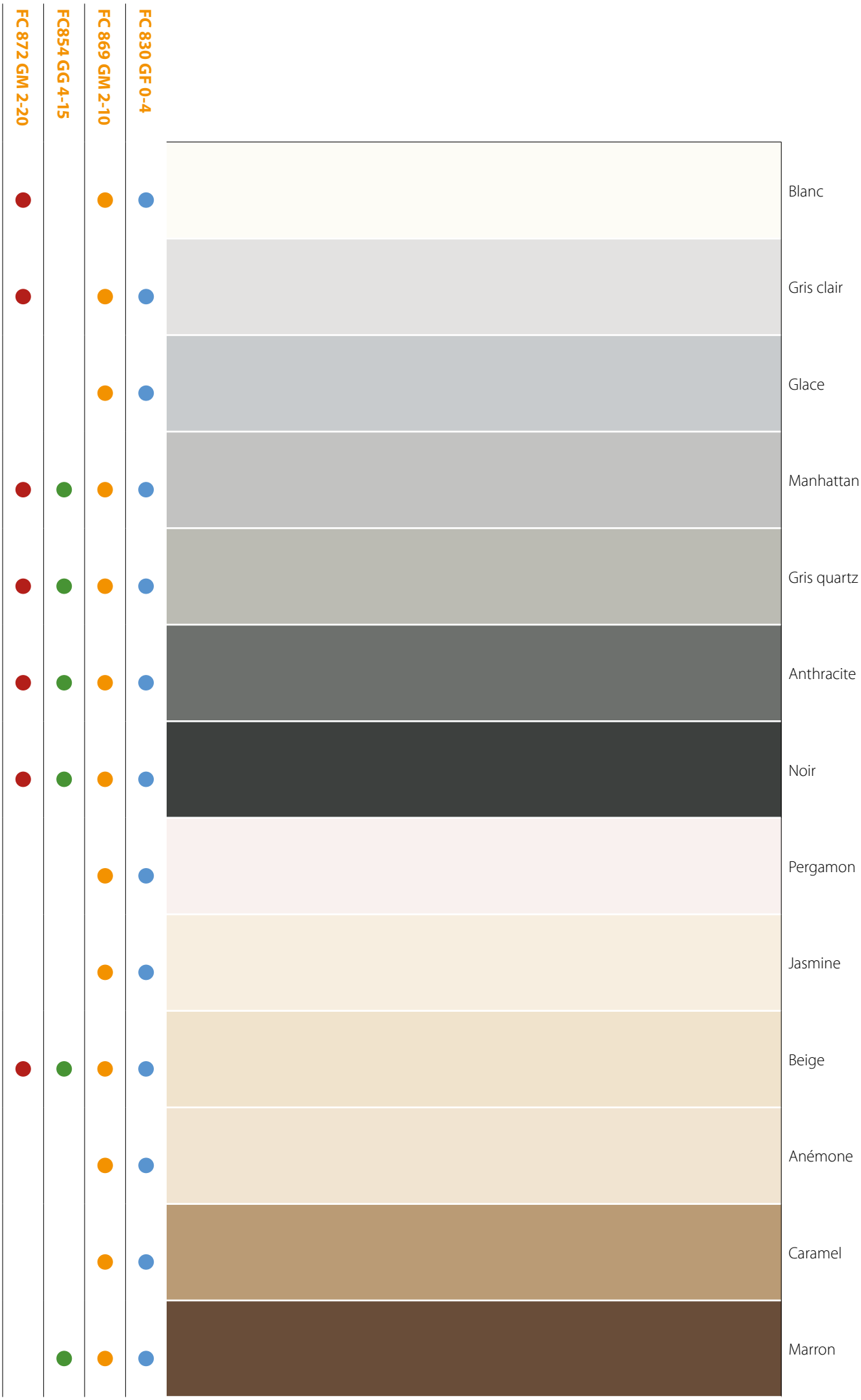

Les couleurs reproduites sont uniquement à titre indicatif et ne constituent en aucun cas une référence absolue de correspondance.

Les couleurs reproduites sont uniquement à titre indicatif et ne constituent en aucun cas une référence absolue de correspondance.

LATEX DR 843

Couleur

Latex élastique et adhésif pour enduits de jointoiement FC 830 GF 0-4, FC 854 GG 4-15, FC 872 GM 2-20 et FC 869 GM 2-10. Il est à utiliser pour remplacer l'eau afin de rendre l'enduit de jointoiement résistant aux agents nettoyants et stable aux agents atmosphériques. Le produit améliore les caractéristiques mécaniques comme la résistance à l'abrasion et l'imperméabilité.

✓ POUR AMÉLIORER LES CARACTÉRISTIQUES MÉCANIQUES DES ENDUITS DE JOINTOIEMENT

✓ AUGMENTE LA CARACTÉRISTIQUE HYDROFUGE

- **Domaine d'utilisation :** Jointoiement de sols sujets à un trafic piéton important et sols céramiques posés sur bois. Jointoiement de revêtements sujets à des lavages fréquents ou énergiques et à la présence d'eau importante comme les salles de bain et les douches des salles de sport, des complexes sportifs, des centres commerciaux, Spa, Wellness. Jointoiement des revêtements posés en extérieur ou dans les piscines.

- **Conservation :** 12 mois à compter de la date marquée sur le seau en emballage d'origine non ouvert, dans un lieu sec à l'abri du gel et des températures élevées.

Caractéristiques techniques

Aspect	Liquide de couleur blanche	
Consommation	**LATEX DR 843**	**ENDUIT DE JOINTOIEMENT**
	1,3/1,8 kg 6/9 kg	5 kg FC 830 GF 0-4 25 kg FC 830 GF 0-4
	6/9 kg	25 kg FC 854 GG 4-15
	6,4 kg	20 kg FC 872 GM 2-20
	1,6 kg 6,4 kg	5 kg FC 869 GM 2-10 20 kg FC 869 GM 2-10
Délai d'attente avant application du joint	24 à 36 heures au sol, 4 à 6 heures en vertical	

Unité de vente

Code	Couleur	Cond.	Cond./Pal.
763K	Blanc	5 kg	40
762K	Blanc	20 kg	33

FASSA-CLEAN PLUS

Détergent acide avec inhibiteur de corrosion pour enlever les résidus à base de ciment des carreaux céramiques et des outils.

- ✓ **POUVOIR DÉTERGENT ÉLEVÉ**
- ✓ **FORMULATION EXCLUSIVE QUI N'ALTÈRE PAS LA COULEUR DES ENDUITS DE JOINTOIEMENT À BASE DE CIMENT**

- **Domaine d'utilisation :** Pour enlever les incrustations, traces de ciment, chaux, mortiers-colles à base de ciment, mortiers à base de ciment, efflorescences salines sur les surfaces en céramique, incrustations sur matériaux et outils employés sur les chantiers.
- **Conservation :** 24 mois à compter de la date marquée sur le seau en emballage d'origine non ouvert, dans un lieu sec à l'abri du gel et des températures élevées.

Caractéristiques techniques

Aspect	liquide
Consommation	env. 0,1 à 0,3 l/m² tel quel
pH	env. 1 à 2
Temps d'action	env. 5 à 10 minutes

Unité de vente

Code	Cond.
1062	1 l
1063	5 l

BLUCOLORS

17 Couleurs (voir nuancier aux pages 164-165)

Colle époxydique bi-composante anti-acide, pour joints de 2 à 20 mm, pour l'intérieur et l'extérieur, à haute valeurs technique et esthétique. Excellent comme adhésif. Idéal en cas de fortes exigences d'hygiène ou de résistance mécanique ou à l'agression chimique, avec une finition esthétique de grande qualité. Conforme à la Norme EN 12004 classe R2 et à la Norme EN 13888 classe RG.

- ✓ **EXCELLENTE RÉSISTANCE AUX ACIDES**
- ✓ **EXCELLENTE RÉSISTANCE AUX ALCALIS**
- ✓ **EXCELLENTE RÉSISTANCE AUX HUILES**
- ✓ **TRÈS GRANDE FACILITÉ DE NETTOYAGE**
- ✓ **FACILE À TRAVAILLER**

- **Domaine d'utilisation :** Jointoiement de sols et revêtements en céramique de tout type, carrelages, grès cérame, klinker, pierres naturelles non poreuses.Idéal pour les mosaïques vitreuses, et en céramique.
  Idéal pour les piscines, les salles de bain, les plans de travail de cuisine, les centres de fitness, les industries alimentaires, les cuisines industrielles, les poissonneries, les abattoirs et les boucheries.
- **Conservation :** 12 mois à compter de la date marquée sur le seau en emballage d'origine non ouvert, dans un lieu sec à l'abri du gel et des températures élevées.

Caractéristiques techniques

Aspect	Comp. A = pâte dense Comp. B = liquide dense
Couleurs	disponible en 17 couleurs
Résistance thermique	-20 / + 100° C
Adhésion après 28 jours	3 N/mm²
Durée d'utilisation de la gâchée	45 minutes env.
Délai de remise en service pédestre	24 heures

Consommation approximative BLUCOLORS (kg/m² env.)

Dimensions des carreaux			**D = Largeur du joint**				
A	**B**	**C**	**2 mm**	**5 mm**	**8 mm**	**10 mm**	**20 mm**
20	20	4	1,2	3	4,8	6	12
100	100	6	0,4	0,9	1,5	1,8	3,6
150	150	6	0,3	0,6	1	1,2	2,4
200	200	8	0,3	0,6	1	1,2	2,4
300	300	8	0,2	0,4	0,7	0,8	1,6
300	600	10	0,2	0,4	0,6	0,8	1,5
450	450	12	0,2	0,4	0,7	0,8	1,6
500	500	12	0,2	0,4	0,6	0,8	1,5
600	600	12	0,2	0,3	0,5	0,6	1,2

$\frac{(A+B)}{(AxB)}$ x C x D x 1,5 = kg/m²

A = Longueur du carreau(mm) – C = Épaisseur du carreau(mm) B = Largeur du carreau (mm) – D = Largeur du joint (mm)

BLUCOLORS

Unité de vente

Code	Couleur	Cond.
721	Ultrawhite	3 kg
728	Gris clair	3 kg
733	Glace	3 kg
737	Gris	3 kg
724	Noir	3 kg
722	Neutre	3 kg
723	Ivoire EN ÉPUISEMENT	3 kg
725	Cyclamin	3 kg
726	Lilas	3 kg

Code	Couleur	Cond.
727	Travertin	3 kg
788	Jaune	3 kg
735	Vert	3 kg
736	Bleu clair	3 kg
786	Bleu	3 kg
785	Sable lumière EN ÉPUISEMENT	3 kg
739	Moka EN ÉPUISEMENT	3 kg
787	Rouge	3 kg

BLUCOLORS ZERO

7 Couleurs (voir nuancier aux pages 164-165)

Colle époxy de jointoiement uniquement, bi-composante, anti-acide, pour joints de 0 à 2 mm, en extérieur ou en intérieur. Produit à fort pouvoir technique et esthétique. Idéal pour les endroits nécessitant un degré d'hygiène important, une grande résistance mécanique ou contre l'agression chimique. Excellente finition esthétique avec des matériaux assemblés. Conforme à la Norme EN 12004 classe R2 et à la Norme EN 13888 classe RG.

- ✓ **EXCELLENTE RÉSISTANCE AUX ACIDES**
- ✓ **EXCELLENTE RÉSISTANCE AUX ALCALIS**
- ✓ **EXCELLENTE RÉSISTANCE AUX HUILES**

- **Domaine d'utilisation :** Jointoiement de sols et revêtements en céramique de tous types ; mono-cuisson ou bi-cuisson, grès cérame, klinker, pierres naturelles non poreuses, granites, agglomérat de marbre. Parfait pour mosaïques vitreuses, mosaïques en céramique et en marbre ; parfait aussi pour les piscines, baignoires, plans de travail pour la cuisine, les centres de bien-être, cuves, celliers, fromageries, cuves contenant des eaux agressives, l'industrie alimentaire, cuisines industrielles, poissonneries, abattoirs et boucheries.
- **Conservation :** 12 mois à compter de la date marquée sur le seau en emballage d'origine non ouvert, dans un lieu sec à l'abri du gel et des températures élevées.

Caractéristiques techniques

Aspect	Comp. A = pâte dense Comp. B = liquide dense
Couleurs	disponible en 7 couleurs
Durée d'utilisation de la gâchée	env. 45 minutes
Délai de remise en service pédestre	24 heures

Consommation approximative BLUCOLORS ZERO (kg/m² env.)

Dimensions des carreaux			**D = Largeur du joint**	
A	**B**	**C**	**1 mm**	**2 mm**
20	20	4	0,6	1,2
50	50	4	0,24	0,48
50	50	8	0,48	0,96
75	150	6	0,18	0,36
100	100	6	0,18	0,36
100	100	10	0,3	0,6
100	100	8	0,24	0,48
100	200	6	0,14	0,24
100	200	10	0,23	0,46
150	150	6	0,12	0,24
200	200	8	0,12	0,24
150	150	10	0,2	0,4
120	240	12	0,23	0,46
250	250	12	0,15	0,30

$\frac{(A+B)}{(AxB)} \times C \times D \times 1,5 = kg/m^2$

A= Longueur du carreau(mm)
B= Largeur du carreau (mm)
C= Épaisseur du carreau(mm)
D= Largeur du joint (mm)

Unité de vente

Cod.	**Couleur**	**Cond./Pal.**
793	Ultrawhite	3 kg
797	Gris clair	3 kg
846	Glace	3 kg
798	Gris	3 kg
799	Noir	3 kg
795	Ivoire EN ÉPUISEMENT	3 kg
794	Sable lumière EN ÉPUISEMENT	3 kg

GLITTER LUXOR PER BLUCOLORS

3 Couleurs (voir nuancier aux pages 164-165)

Brillant spécifique à la ligne BLUCOLORS, pour obtenir des effets chromatiques brillants produisant un grand effet décoratif.

✓ RENDU ESTHETIQUE ÉLEVÉ

- **Domaine d'utilisation :** Parfait pour donner plus de lumière et plus de charme aux sols et aux murs, associé aux teintes les plus évoluées de la tendance BLUCOLORS. En utilisant les trois teintes Glitter Luxor pour Blucolors, or, argent, perlé, on obtiendra des effets chromatiques très brillants, pour donner aux espaces une dimensions à l'élégance contemporaine.
- **Conservation :** 12 mois à compter de la date marquée sur le seau en emballage d'origine non ouvert, dans un lieu sec à l'abri du gel et des températures élevées.

Caractéristiques techniques

Aspect	Glitter coloré
Consommation	1 paquet pour 3 kg de BLUCOLORS ou BLUCOLORS ZERO

Unité de vente

Code	Couleur	Cond.
935	Or	90 g
936	Argent	90 g
937	Perlé	90 g

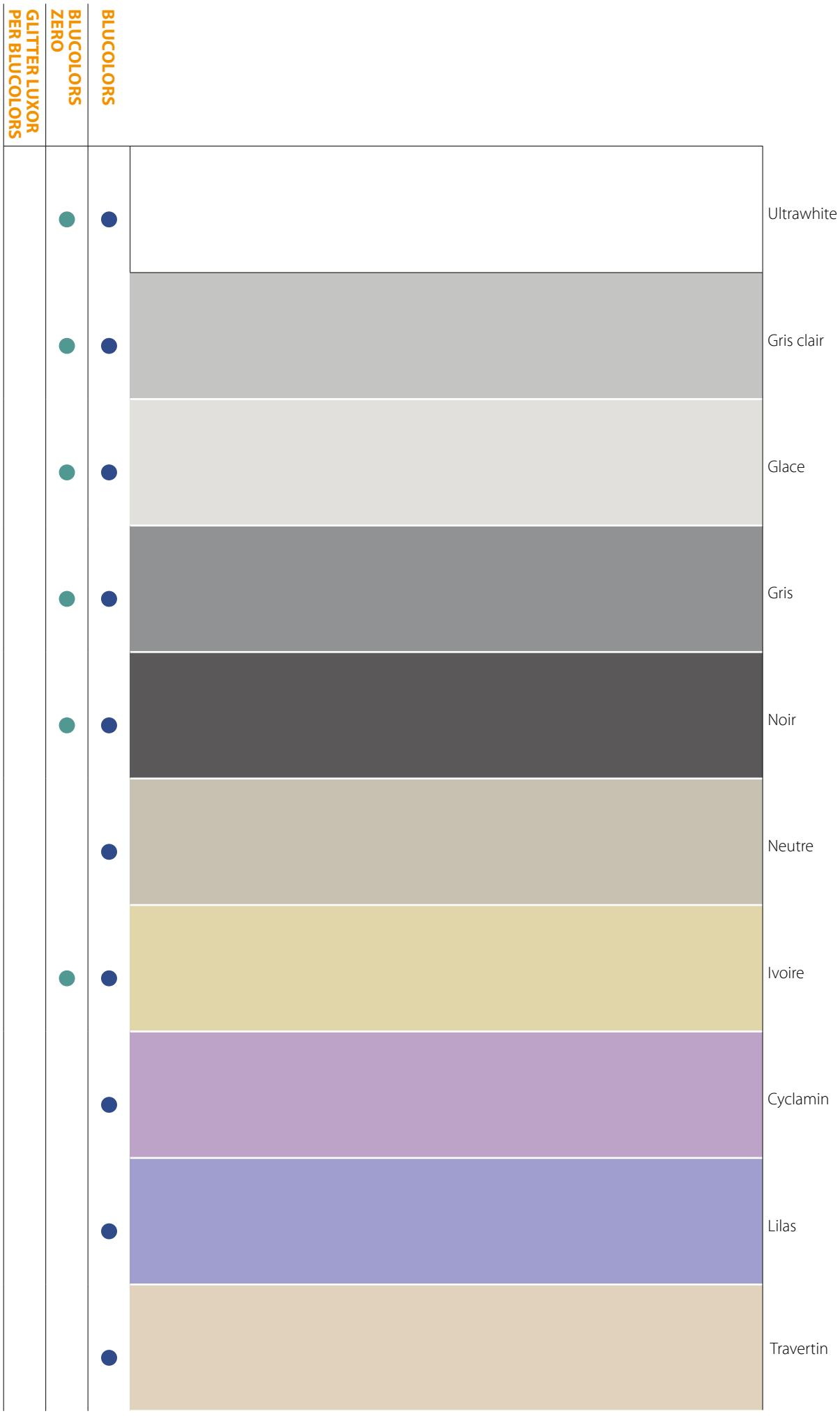

Les couleurs reproduites sont uniquement à titre indicatif et ne constituent en aucun cas une référence absolue de correspondance.

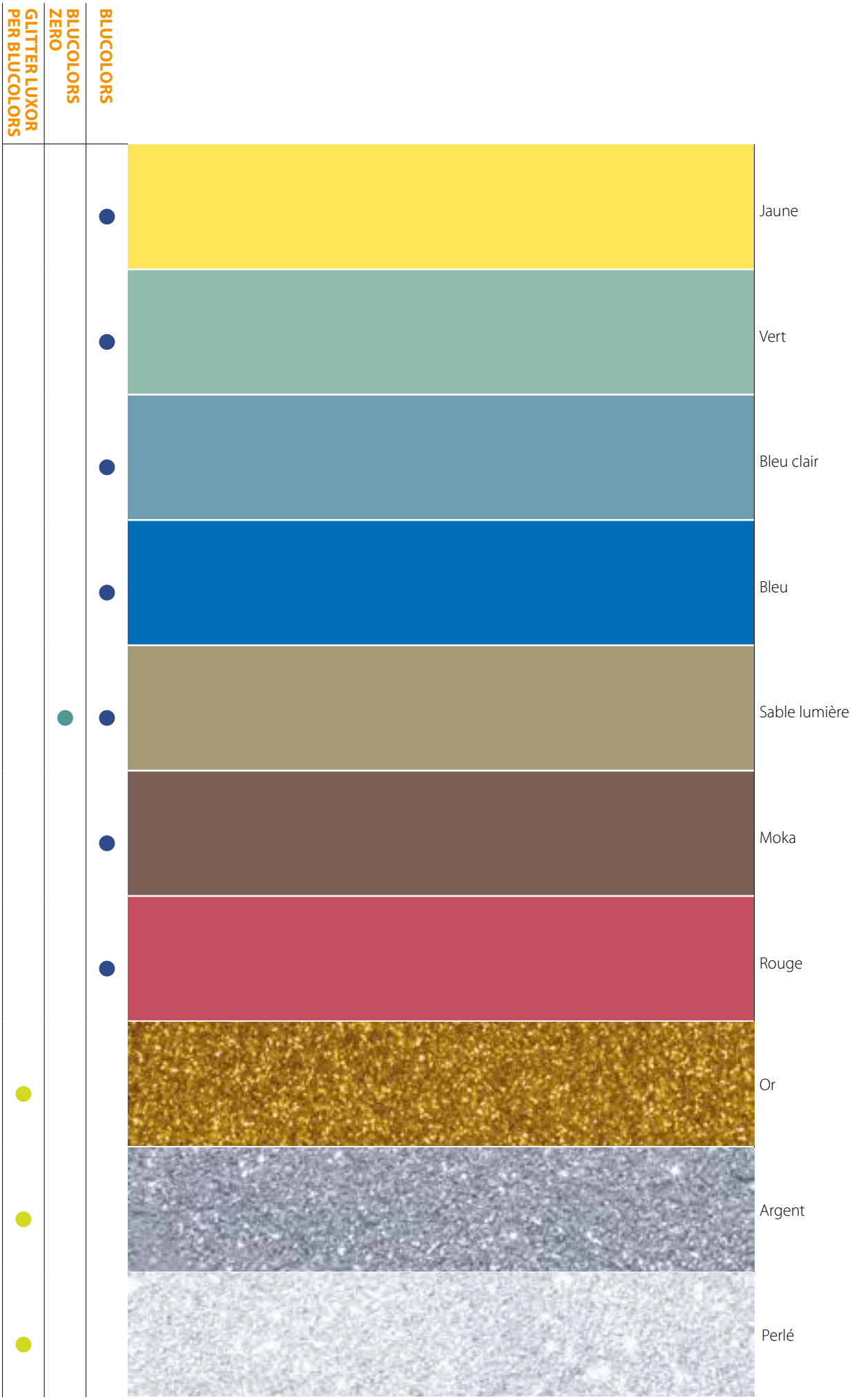

Les couleurs reproduites sont uniquement à titre indicatif et ne constituent en aucun cas une référence absolue de correspondance.

FE 838

4 Coloeurs

Colle époxydique bi-composante anti-acide pour joints de 3 à 15 mm, pour intérieurs et extérieurs. Excellent également comme adhésif. Idéal en cas de besoin d'un haut degré d'hygiène ou de résistance mécanique ou à l'agression chimique.
Classé R2 selon la norme EN 12004 et RG selon la Norme EN 13888.

- ✓ **EXCELLENTE RÉSISTANCE AUX ACIDES**
- ✓ **EXCELLENTE RÉSISTANCE AUX ALCALIS**
- ✓ **EXCELLENTE RÉSISTANCE AUX HUILES**

- **Domaine d'utilisation :** Jointoiement de sols et revêtements en céramique de tout type, carrelages, grès cérame, klinker, mosaïques vitreuses et en céramique. Idéal pour les piscines, abattoirs, caves, fromageries, bassins avec eaux agressives, industries alimentaires, cuisines industrielles.
- **Conservation :** 12 mois à compter de la date marquée sur le seau en emballage d'origine non ouvert, dans un lieu sec à l'abri du gel et des températures élevées.

Caractéristiques techniques

Aspect	Comp. A = pâte dense Comp. B = liquide dense
Couleurs	Disponible en 4 couleurs
Résistance thermique	- 20 à +140 °C
Adhésion à 28 jours	3 N/mm²
Durée d'utilisation de la gâchée	env. 45 minutes
Délai de remise en service pédestre	24 heures

Consommation approximative FE 838 (kg/m² env.)

Dim. des carreaux			D = largeur du joint					
A	**B**	**C**	**3 mm**	**5 mm**	**8 mm**	**10 mm**	**12 mm**	**15 mm**
20	20	4	2	3,2	5,2	6,4	7,7	9,6
50	50	4	0,8	1,3	2,1	2,6	3,1	3,9
100	100	10	1	1,6	2,6	3,2	3,9	4,8
200	200	8	0,4	0,7	1,1	1,3	1,6	2
300	300	8	0,3	0,5	0,7	0,9	1,1	1,3
400	400	10	0,3	0,4	0,7	0,8	1	1,2
500	500	12	0,3	0,4	0,7	0,8	1	1,2
600	600	12	0,2	0,4	0,6	0,7	0,8	1

$\frac{(A+B)}{(AxB)} \times C \times D \times 1,6 = kg/m^2$

A= longueur du carreau (mm)
B= largeur du carreau (mm)
C= épaisseur du carreau (mm)
D= largeur du joint (mm)

Unité de vente

Code	Couleur		Cond.	Cond./Pal.
875K	Blanc		10 kg	48
877K	Gris		10 kg	48
878K	Anthracite		10 kg	48
887K	Beige		10 kg	48

Les couleurs reproduites sont uniquement à titre indicatif et ne constituent en aucun cas une référence absolue de correspondance.

DETERPOXY

Produit nettoyant en phase aqueuse pour enlever les résidus époxydiques sur matériaux non absorbants.

✓ IDÉAL POUR LE NETTOYAGE DES RÉSIDUS ET INCRUSTATIONS ÉPOXYDIQUES
✓ CONFÈRE UN ASPECT BRILLANT AUX SOLS

- **Domaine d'utilisation :** Nettoyage des résidus d'application des mortiers époxydiques de la ligne BLUCOLORS et FE 838, adapté au nettoyage en fin de travaux. Dilué en volume 1 : 5 avec de l'eau, il exalte et donne plus de brillance au jointoiement effectué avec la ligne BLUCOLORS. De plus, une fois dilué, il nettoie les sols très sales en céramique. Parfait pour le nettoyage des incrustations époxydiques sur matériaux et équipements de construction employés sur un chantier.

- **Conservation :** 24 mois à compter de la date marquée sur le seau en emballage d'origine non ouvert, dans un lieu sec à l'abri du gel et des températures élevées.

Caractéristiques techniques

Aspect	liquide de couleur jaune paille
Consommation	env. 150 g/m² en fonction du type de résidus à enlever
Temps utile d'emploi	15 à 20 minutes

Unité de vente

Code	Cond.	Cond./Pal
809	seau d'1 l	288

SYLAN 290

SYLAN 290

MASTIC COLLE

2 Couleurs

TOP

Mastic colle à base de polymère à terminaison silane à bas module, durcissant à l'humidité.Assure un scellement et des collages hautes performances en restant souple et élastique, aussi bien en intérieur qu'en extérieur, au sol ou revêtement. Adhère également sur les surfaces mouillées. Peut être peint. Produit protégé du développement d'un large éventail de moisissures.

- ✓ **EXCELLENTE RÉSISTANCE À TOUS LES AGENTS ATMOSPHÉRIQUES**
- ✓ **EXCELLENTE ADHÉSION SUR SURFACES MOUILLÉES**
- ✓ **BONNE PROPRIÉTÉ D'ABSORPTION DES VIBRATIONS**
- ✓ **ADAPTÉ POUR L'UTILISATION DANS DES LOCAUX À USAGE ALIMENTAIRE**
- ✓ **EXCELLENT COMME ADHÉSIF**
- ✓ **POUR LOCAUX À FORT TRAFIC PIÉTON**
- ✓ **CIRCULABLE**

EN 15651 parte 1 · EN 15651 parte 3 · EN 15651 parte 4

- **Domaine d'utilisation :** Jointoiement de sols et revêtements en céramique de tous types, idéal pour façades extérieures, piscines, allées. Jointoiement de sols et revêtements en matériaux pierreux, pierres naturelles, marbres, granits, agglomérés, verre. Pour coller et sceller des panneaux isolants et insonorisants, matériaux d'isolation, profilés et panneaux en polystyrène.
- **Conservation :** 24 mois à compter de la date marquée sur le seau en emballage d'origine non ouvert, dans un lieu sec.

Caractéristiques techniques

Aspect	pâte thixotropique
Couleurs	disponible en 2 couleurs
Températures d'application	de + 5°C à + 40°C
Température de service	de -40°C à + 100°C

Consommation

Section du joint (mm)	Mètres linéaires par cartouche
5x5	12
10x5	6
10x10	3
15x10	2
20x10	1,5

Unité de vente

Code	Couleur EN ÉPUISEMENT		Cond./boîte
1012S*	Blanc		12 cartouches de 290 ml
1014S*	Gris clair		

* Couleurs en épuisement

Les couleurs reproduites sont uniquement à titre indicatif et ne constituent en aucun cas une référence absolue de correspondance.

FASSASIL NTR

8 Couleurs

Mastic silicone à réticulation neutre, à bas module, pour matériaux absorbants ou non-absorbants. Produit protégé du développement d'un large éventail de moisissures. Grâce à sa formulation spéciale il est particulièrement adapté pour la réalisation de joints de dilatation et périphériques applicables entre supports de différente nature, poreux ou lisses, comme céramiques, ciment, métaux, verre, matières plastiques rigides. Particulièrement adapté pour marbres, granits et pierres naturelles. Pour applications en intérieur et extérieur. Conforme à la norme: ISO 11600-F25LM et G-25LM

- ✓ **TRÈS BONNE RÉSISTANCE AUX RAYONS DU SOLEIL, EAU ET NEIGE**
- ✓ **RÉACTION NEUTRE ET INODORE**
- ✓ **PRODUIT PROTÉGÉ DU DÉVELOPPEMENT D'UN LARGE ÉVENTAIL DE MOISISSURES**
- ✓ **BONNE PROPRIETÉ D'ABSORPTION DES VIBRATIONS**

EN 15651 parte 1 · EN 15651 parte 2 · EN 15651 parte 3 · EN 15651 parte 4

- **Domaine d'utilisation :** Jointoiement de sols et revêtements en céramique de tous types, bicuisson, monocuisson, grès porcelainé, klinker. Scellement de sols et revêtements en matériaux pierreux, pierres naturelles, marbres, granits, agglomérés. Scellement de mosaïques en verre, en céramique ou en marbre. Scellement en intérieur ou extérieur et en piscine.
- **Conservation :** 12 mois à compter de la date marquée sur le seau en emballage d'origine non ouvert, dans un lieu sec.

Caractéristiques techniques

Aspect	pâte thixotropique
Couleurs	disponible en 8 couleurs
Températures d'application	de + 5°C à + 40°C
Température de service	de - 40°C à +150°C
Durée d'utilisation de la gâchée	20 minutes

Consommation

Section du joint (mm)	Mètres linéaires par cartouche
5x5	12
10x5	6
10x10	3
15x10	2
20x10	1,5

Unité de vente

Code	Couleur	Cond./ boîte
1010S*	Transparent	24 cartouches de 300 ml
1006S*	Blanc	
1003S*	Gris clair	
1001S*	Gris quartz	
1002S*	Manhattan	
1007S*	Anthracite	
1004S*	Jasmine	
1005S*	Beige	

EN ÉPUISEMENT

* Couleurs en épuisement

Les couleurs reproduites sont uniquement à titre indicatif et ne constituent en aucun cas une référence absolue de correspondance.

FASSASIL NTR
SILICONE NEUTRO
A BASSO MODULO

ACCESSOIRES POUR ENDUITS DE JOINTOIEMENT

Croisillons en croix pour carreaux

Code	Mésures	Cond.
900026	1 mm	500 pcs
900012	2 mm	
900000	3 mm	
900001	4 mm	
900002	5 mm	
900003	7 mm	

Croisillons en « T » pour carreaux

Code	Mésures	Cond.
900021	1 mm	500 pcs
900018	2 mm	
900016	3 mm	
900017	4 mm	
900019	5 mm	

Cale de 0 à 5 mm

Code	Cond.
900004	500 pcs

Kit New Level Tile
Kit pour le réglage des carreaux

Code	Cond.
900060	50 cup + 250 croisillons

Kit 100 Level Cup
Kit composé de 100 pièces de rechange CUP

Code	Mésures
900062	100 pcs

Level Base Standard

Code	Cond.
900064	250 pcs

Level Base 1 mm

Code	Cond.
900065	250 pcs

Level base en « T »

Code	Épaisseur du joint	Cond.
900067	2 mm	250 pcs
900068	3 mm	
900069	4 mm	

Level Base en "Croix"

Code	Épaisseur du joint	Cond.
900071	2 mm	250 pcs
900072	3 mm	
900073	4 mm	

Joint élastique avec PVC

Code	Dimensions	Cond.
900005	8x8 mm	100 m
900006	8x9 mm	
900008	8x14 mm	

Spatules en caoutchouc

Code	Produit	Cond.
240600	Spatule en polyuréthane 250x110 mm	1 pc
240602	Spatule en polystyrène 250x110 mm	

Cuvette de lavage pour éponges

Code	Cond.
240400	1 pc

PRODUITS COMPLÉMENTAIRES

FASSA FIREWALL

FASSA FIREWALL

Mortier réfractaire à base de ciment à durcissement rapide, adapté pour les utilisations qui exigent une forte résistance aux températures élevées.

- ✓ **RÉSISTANCE À 750 °**
- ✓ **DURCISSEMENT RAPIDE**
- ✓ **ADAPTÉ POUR LE MONTAGE ET L'APPLICATION D'ENDUIT SUR LES CHEMINÉES, FOURS, BARBECUES, CONDUITS POUR FUMÉES, HOTTES, BRIQUES RÉFRACTAIRES**

- **Domaine d'utilisation :** Fassa Firewall est utilisé comme mortier pour maçonnerie et lissage pour tous les travaux qui exigent une grande résistance aux températures élevées, par exemple, le montage et l'application d'enduit sur les cheminées, fours, barbecues, conduits pour fumées, hottes et briques réfractaires.

Caractéristiques techniques

Rendement	5 kg de mortier sec pour obtenir 4 l de mortier mouillé
Eau de gâchage	env. 16,5%
Résistance thermique	jusqu'á 750°C
Délai de maniabilité	env. 30 minutes
Temps de fin de prise	env. 4 heures
Conforme á la norme	EN 196/1

Unité de vente

Code	Cond.
1203S	Boîte de 5 kg x 5 pcs

CRISTAL-TECH

Couleur ○

Mortier de montage en ciment extra-blanc permettant la mise en œuvre de brique en verre, en intérieur ou extérieur, avec des joints de 2 à 25 mm d'épaisseur. Conforme à la norme EN 998-2 M15.

- ✓ **EXTRA-BLANC**
- ✓ **EN INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR**
- ✓ **COLLE ET ENDUIT**

EN 998-2 M15

- **Domaine d'utilisation :** Mortier de montage pour briques en verre, en intérieur comme en extérieur.
- **Supports :** Briques en verre.
- **Conservation :**
  - Sacs de 50 kg - 12 mois dans un lieu sec à compter de la date marquée sur le sac en emballage d'origine non ouvert.
  - Sachets de 5 kg - 24 mois dans en lieu sec à compter de la date marquée sur le sachet en emballage d'origine non ouvert.

Caractéristiques techniques

Aspect	Poudre extra-blanche
Résistance à la compression après 28 jours	≥ 15 N/mm²
Consommation	18 à 25 kg/m² pour le collage et le scellage de joints, en fonction des dimensions des briques en verre et de l'épaisseur des joints à réaliser
Temps de vie en auge	30 minutes

Unité de vente

Code	Couleur	Cond.	Cond./Pal.
576E	extra-blanc	5 kg x 5 pcs	30
576K	extra-blanc	25 kg	48

A 81

Couleur ○

Mortier de montage et enduit spécifique pour le montage et l'enduisage de blocs en béton cellulaire.
Classé GP-CSIV-WO selon la norme EN 998-1 et M10 selon la norme EN 998-2.

- ✓ **POUR BLOCS EN BÉTON CELLULAIRE**
- ✓ **EXCELLENT ADHÉSIF**
- ✓ **EXCELLENT POUR L'ENDUISAGE**

- **Domaine d'utilisation :** Montage de blocs de béton cellulaire expansé, enduisage de maçonneries en béton cellulaire à l'intérieur et à l'extérieur.
- **Supports :** Blocs de béton cellulaire expansé.
- **Conservation :** 12 mois à compter de la date marquée sur le sac en emballage d'origine non ouvert, dans un lieu sec.

Caractéristiques techniques

Consommation	- comme enduit : 1,4 kg/m² par mm d'épaisseur - comme adhésif : 5 á 7 kg/m² de surface à coller
Classification GEV	GEV EMICODEE EC 1 Plus – très faibles émissions
Temps de vie en auge à + 20 °C	4 heures

Unité de vente

Code	Couleur	Cond.	Cond./Pal.
895K	blanc	25 kg	48
895E	blanc	5 kg x 5 pcs	30

Index Cycles d'application

14 Locaux humides
16 Plancher chauffant
18 Pose en façade
20 Pose de dalles grand format à l'intérieur
22 Pose de revêtement dans des piscines
24 Remise en état des balcons
26 Terrasses neuves
28 Pose de revêtement en bois
30 Pose de marbres, granits et pierres naturelles
32 Pose de marbres reconstitués à l'intérieur
34 Pose sur enduit à base de plâtre
36 Espaces wellness
38 Pose de dalles grand format sur plaques de plâtre
40 Pose de carreaux petit format sur plaques de plâtre

Legende

Produit TOP

Application à la main

Application à la machine

Pinceau

Rouleau

Projection

Vaporisateur

Seau

Sac

Silo

Taloche éponge

Spatule métallique

Spatule en plastique

Spatule en caoutchouc

Spatule dentée

À l'intérieur

À l'extérieur

À l'intérieur et à l'extérieur

Sols intérieurs

Sols extérieurs

Sols intérieurs et extérieurs

En piscine

FASSA FRANCE - France
320, Avenue Berthelot – 69008 Lyon
Gestion Commandes : tél. 0800 300 338 - fax 0800 300 390
commande.fassafrance@fassabortolo.fr
Administration : tél. +39 0422 7222 – fax +39 0422 887509
www.fassabortolo.fr - fassafrance@fassabortolo.com
Pour toute information technique : bureau.technique@fassabortolo.fr

FASSA S.r.l. - Italie
Via Lazzaris, 3 - 31027 Spresiano (Trévise)
tél. +39 0422 7222 - fax +39 0422 887509
www.fassabortolo.com - fassa@fassabortolo.com

USINES DE PRODUCTION

Spresiano (Trévise) - tél. +39 0422 521945 - fax +39 0422 725478
Artena (Rome) - tél. +39 06 951912145 - fax +39 06 9516627
Bagnasco (Coni) - tél. +39 0174 716618 - fax +39 0422 723041
Bitonto (Bari) - tél. +39 080 5853345 - fax +39 0422 723031
Calliano (Asti) - tél. +39 0141 915145 - fax +39 0422 723055
Mazzano (Brescia) - tél. +39 030 2629361 - fax +39 0422 723065
Molazzana (Lucques) - tél. +39 0583 641687 - fax +39 0422 723045
Moncalvo (Asti) - tél. +39 0141 911434 - fax +39 0422 723050
Montichiari (Brescia) - tél. +39 030 9961953 - fax +39 0422 723061
Popoli (Pescara) - tél. +39 085 9875027 - fax +39 0422 723014
Ravenna - tél. +39 0544 688445 - fax +39 0422 723020
Sala al Barro (Lecco) - tél. +39 0341 242245 - fax +39 0422 723070

FASSALUSA Lda - Portugal
São Mamede (Batalha) - tél. +351 244 709 200 - fax +351 244 704 020

FILIALES COMMERCIALES
Altopascio (Lucques) - tél. +39 0583 216669 - fax +39 0422 723048
Bolzano - tél. +39 0471 203360 - fax +39 0422 723008
Sassuolo (Modène) - tél. +39 0536 810961 - fax +39 0422 723022

FASSA SA - Suisse
Mezzovico (Lugano) - tél. +41 (0) 91 9359070 - fax +41 (0) 91 9359079
Aclens - tél. +41 (0) 21 6363670 - fax +41 (0) 21 6363672
Dietikon (Zurich) - tél. +41 (0) 43 3178588 - fax +41 (0) 43 3211712

FASSA HISPANIA SL - Espagne
Madrid - tél. +34 606 734 628 - fax +351 244 704 020

FASSA UK Ltd - Royame Uni
Tewkesbury - tél. +44 (0) 1753 573078

DEP055FR 06/2017

Partner KlimaHaus CasaClima®

GREEN BUILDING COUNCIL ITALIA SOCIO

FASSA BORTOLO
QUALITÉ POUR LE BÂTIMENT

www.fassabortolo.fr